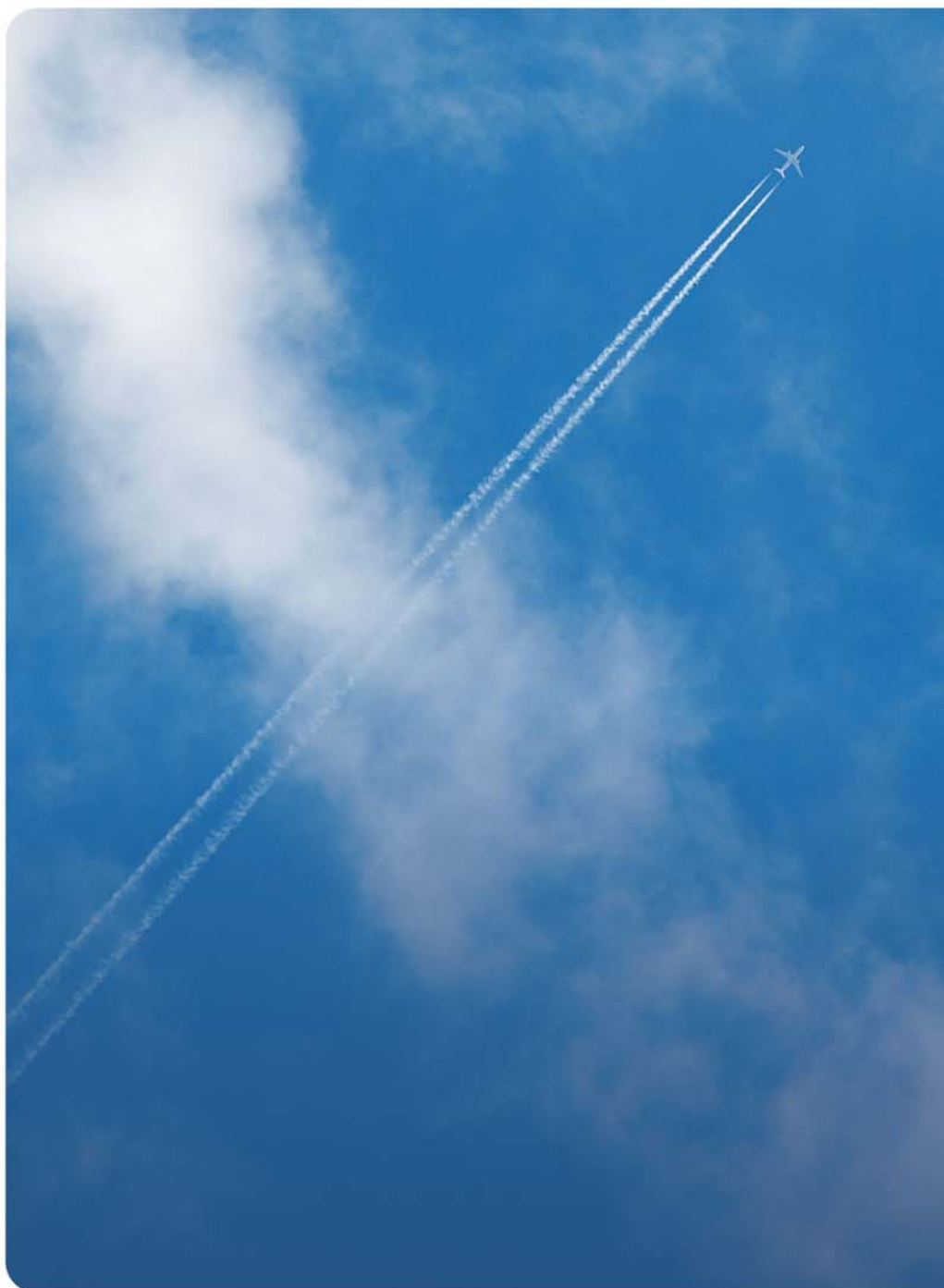


RAPPORT ANNUEL 2010 #2011



Sommaire **général**

Informations financières

- | | | | |
|---|---|----|--------------------------------------|
| 3 | Chiffres clés - Autres indicateurs financiers | 12 | Gestion des risques |
| 4 | Rapport de gestion | 16 | Information des actionnaires |
| 6 | Gouvernance | 18 | Principales dispositions statutaires |
| 8 | Organes de direction et de surveillance | | |

États financiers

- | | | | |
|-----------|---|-----------|---|
| 21 | Déclaration des dirigeants | 63 | COMPTES DE LA SOCIÉTÉ ZODIAC AEROSPACE |
| 22 | COMPTES CONSOLIDÉS | 64 | Rapport du Conseil de Surveillance |
| 22 | Bilan consolidé | 65 | Rapport du Président du Conseil de Surveillance |
| 24 | Compte de résultat consolidé | 71 | Rapport du Directoire |
| 25 | État du résultat net consolidé | 77 | Bilan |
| 26 | État des flux de trésorerie consolidé | 78 | Compte de résultat |
| 27 | Tableau de variation des capitaux propres consolidés | 79 | Notes annexes |
| 28 | Notes annexes aux comptes consolidés | 87 | Rapports des Commissaires aux comptes |
| 60 | Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés | 90 | Résolutions |
| 61 | Honoraires des Commissaires aux comptes | | |

Informations **financières**

- 3 Chiffres clés - Autres indicateurs financiers
- 4 Rapport de gestion
- 6 Gouvernance
- 8 Organes de direction et de surveillance
- 12 Gestion des risques
- 16 Information des actionnaires
- 18 Principales dispositions statutaires

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

	2010/2011		2009/2010 ⁽²⁾	Variation ⁽²⁾ 10/11-09/10
	(1)	(2)		
Chiffre d'affaires	2 734,8 M€	2 749,5 M€	2 150,3 M€	27,9 %
Effectifs du Groupe ⁽³⁾	19 567	19 745	16 945	16,5 %
Résultat opérationnel courant	384,8 M€	385,7 M€	240,4 M€	60,4 %
Résultat net (part du Groupe)	238,3 M€	238,3 M€	148,5 M€	60,5 %
Résultat net par action (part du Groupe)	4,45 €	4,45 €	2,80 €	58,9 %
Dividendes proposés ⁽⁴⁾	68,1 M€	68,1 M€	56,2 M€	21,2 %
Dettes financières/Capitaux propres	0,38	0,38	0,34	11,8 %

(1) Après reclassement des activités en cours de cession (activité réparation de Driessen), voir note 24.

(2) Avant reclassement des activités en cours de cession (activité réparation de Driessen), voir note 24.

(3) Effectifs moyens permanents rémunérés sur l'exercice.

(4) Hors neutralisation des titres auto-détenus.

AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

	2010/2011		2009/2010 ⁽²⁾	Variation ⁽²⁾ 10/11-09/10
	(1)	(2)		
Rentabilité				
Résultat opérationnel courant/chiffre d'affaires	14,1 %	14,0 %	11,2 %	25,0 %
Résultat net (part du Groupe)/Situation nette d'ouverture ⁽³⁾	17,6 %	17,6 %	10,6 %	66,0 %
Structure financière				
Capacité d'autofinancement	346,4 M€	347,1 M€	234,5 M€	48,0 %
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	111,8 M€	111,9 M€	87,6 M€	27,7 %
Situation nette après affectation	1 526,9 M€	1 526,9 M€	1 495,0 M€	2,1 %
Coût de l'endettement financier net	32,4 M€	32,5 M€	24,8 M€	31,0 %
Dette nette/EBITDA ⁽⁴⁾	1,3	1,3	1,7	-23,5 %

(1) Après reclassement des activités en cours de cession (activité réparation de Driessen), voir note 24.

(2) Avant reclassement des activités en cours de cession (activité réparation de Driessen), voir note 24.

(3) Situation nette d'ouverture après prise en compte de la variation de change et des augmentations de capital et prime de l'exercice.

(4) Dans la définition figurant au contrat de crédit (EBITDA : résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions).

RAPPORT DE GESTION

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE

La reprise initiée à la fin de l'exercice 2009/2010 s'est poursuivie et accentuée au cours de l'exercice 2010/2011. Zodiac Aerospace a réalisé une excellente année 2010/2011, dépassant tous les objectifs qu'il s'était fixés en début d'exercice.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010/2011 ressort en forte hausse de 27,9 % à données publiées, et de 17,3 % à périmètre et taux de change constants. Le Groupe a bénéficié d'une solide dynamique interne, portée par la croissance du trafic aérien, l'augmentation des cadences de production des avionneurs et la progression de son activité d'après vente. Les acquisitions, initiées à la fin de l'exercice 2009/2010 (Sell, Cantwell Cullen et Quinson⁽¹⁾) ont contribué à hauteur de 11,1 % à la croissance de l'activité. La progression du chiffre d'affaires total ressort à + 28,4 %.

Le Résultat Opérationnel Courant du Groupe (ROC) affiche une forte progression de 60,4 %, à un montant de 385,7 M€. L'application de la norme IFRS 3 a un impact négatif de 1,7 M€ sur le ROC. La marge opérationnelle courante s'établit à 14,0 %, au-dessus de l'objectif de 12 à 13 % estimé en début d'exercice.

À périmètre et taux de change constants, le Résultat Opérationnel Courant progresse de 41,2 %. Les acquisitions ont contribué à hauteur de 36,5 M€ sur l'exercice. L'impact des taux de change est globalement positif, de 11,3 M€. Il se décompose entre un impact de conversion négatif de 1,4 M€ (taux de change euro/dollar de 1,39, contre 1,37 en 2009/2010) et un impact de transaction positif de 12,7 M€ grâce aux couvertures mises en place au début de l'exercice (dollar de transaction moyen de 1,35, contre 1,37 en 2009/2010).

ACTIVITÉS

Branche Cabin Interiors

Le chiffre d'affaires des activités d'intérieurs de cabine (branche Cabin Interiors) progresse fortement de 39,2 %, à un montant de 1 615 M€. À périmètre et taux de change constants, la branche affiche une croissance de 23,6 % de son chiffre d'affaires, bénéficiant, d'une part, de la poursuite de la reprise de ses activités Galleys et équipements et Systèmes de cabine, et d'autre part, d'une bonne fin d'exercice de l'activité Sièges. La croissance externe a contribué pour 16,6 points à la croissance du chiffre d'affaires : Sell, spécialiste des galleys (cuisines) pour les avions long courrier et des équipements de galleys, a été achetée fin septembre 2010 et consolidée sur 11 mois en 2010/2011.

Le Résultat Opérationnel Courant de la branche Cabin Interiors passe de 143,9 M€ à 252,9 M€, soit une hausse de 75,8 %. À périmètre et taux de change constants, le ROC est en hausse de 58,8 %. Les changements de périmètre de consolidation ont contribué à hauteur de 31,6 M€ à la croissance du ROC, tandis que les effets de change ont eu un impact négatif de 5,4 M€.

(1) Sell consolidée sur 11 mois en 2010/2011. Cantwell Cullen consolidée sur 12 mois en compte de résultat (consolidée depuis le 31 août 2010). Quinson est consolidée depuis le 1^{er} juin 2010.

Branche Aircraft Systems

La branche Aircraft Systems a connu un exercice très satisfaisant, avec un chiffre d'affaires de 563,2 M€, contre 481,1 M€ en 2009/2010, soit une croissance de son chiffre d'affaires de 17,1 % à données publiées et de + 15,3 % à périmètre et taux de change constants. La branche bénéficie de la reprise des livraisons auprès des constructeurs d'avions d'affaires, de la montée en cadence des programmes d'avions commerciaux, et de la consolidation de Quinson en année pleine (3 mois en 2009/2010).

Cette reprise, conjuguée à un taux de change plus favorable (impact positif de 14,5 M€) et au changement de périmètre (impact positif de 2,4 M€), se traduit par un doublement du Résultat Opérationnel Courant, qui passe de 36,7 M€ à 75,25 M€. À périmètre et taux de change constants, le ROC de la branche est en progression de 58,9 %.

Branche AeroSafety & Technology

La branche AeroSafety & Technology, avec un chiffre d'affaires de 571,7 M€, contre 509,2 M€ en 2009/2010, affiche une progression de 12,3 % à données publiées et de 4,5 % à périmètre et taux de change constants. Hors activité "Airbags", le chiffre d'affaires ressort en progression de 15,3 % (+ 6,9 % à périmètre et taux de change constants), profitant de la croissance des activités Systèmes d'évacuation, Systèmes d'Interconnexion, Systèmes d'arrêt et Décélération. En revanche, l'activité Télémessure a enregistré des baisses de commandes militaires, tandis que l'activité Élastomères a connu des retards de livraison qui ont pesé sur la croissance du Résultat Opérationnel Courant de la branche. Celui-ci progresse de 6 % à 67,1 M€, bénéficiant pour 1,7 M€ d'un effet dollar positif et pour 2,4 M€ du changement de périmètre.

CHARGES FINANCIÈRES, IMPÔTS, RÉSULTAT NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le résultat net part du Groupe est en forte progression de 60,5 %, à un montant de 238,3 M€. Sur cette base, le bénéfice net par action ressort à 4,45 € par titre, contre 2,80 € en 2009/2010, en hausse de 58,9 %.

Retraité des impacts de coûts de croissance externe (IFRS 3), le résultat net part du Groupe s'établit à 245,6 M€ et le bénéfice par action à 4,58 €, contre 2,84 € en 2009/2010, en hausse de 61,3 %.

Le résultat financier net s'établit à - 34,5 M€, contre - 25,9 M€ en 2009/2010. Cette charge comprend un élément exceptionnel de 5,2 M€ lié à l'amortissement du solde du montant des frais de mise en place du "Club deal" de 1 Md€ en juin 2010, consécutivement à la renégociation de ce crédit en août 2011. Hors cet élément exceptionnel, l'augmentation de la charge financière provient de l'acquisition de Sell, finalisée fin septembre 2010.

Les éléments opérationnels non-courants de l'exercice s'élevèrent à 17,2 M€, contre 9,1 M€ en 2009/2010. Ils sont composés principalement de 5,7 M€ d'amortissement d'incorporels et de 3,1 M€ de frais d'acquisitions liés à la croissance externe (les deux en application de la norme IFRS 3), ainsi que de 5,8 M€ de coûts de restructuration et réorganisation.

La charge d'impôt ressort à 96,2 M€, contre 57,1 M€ sur l'exercice précédent, soit un taux de 28,8 %, contre 27,8 % sur l'exercice précédent.

Une nouvelle amélioration des ratios de BFR et d'endettement

Les ratios d'endettement financier net sur EBITDA⁽²⁾ et du ratio de besoin en fonds de roulement (BFR) sur chiffre d'affaires sont en nette amélioration sur l'exercice 2010/2011 par rapport à la fin de l'exercice 2009/2010, alors qu'en début d'exercice, le Groupe tablait sur une stabilité.

Le ratio de BFR opérationnel sur chiffre d'affaires (au taux de clôture) décroît, passant de 32,7 % du chiffre d'affaires à fin août 2010, à 29,3 % à fin août 2011. Cette bonne performance, conjuguée à la progression du résultat, permet de limiter à 584,0 M€ l'endettement financier net du Groupe, soit une augmentation de 13,5 % sur l'exercice, malgré le montant de 213 M€ décaissé en début d'exercice pour l'acquisition de Sell.

Le ratio d'endettement financier net sur EBITDA à fin août 2011 est en forte amélioration par rapport à celui constaté à la fin de l'exercice 2009/2010 : il ressort à 1,3, contre 1,7 à fin août 2010. Ce ratio est très inférieur au covenant du "Club deal" dont le ratio maximum au 31 août 2011 est de 3,5.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Acquisition de Heath Tecna

Cette acquisition, après celles de Cantwell Cullen et de Quinson en 2009/2010, et de Sell (Galleys et Insert) au début de l'exercice 2010/2011, est une nouvelle illustration de la stratégie de croissance externe du Groupe. Heath Tecna complétera les compétences de Zodiac Aerospace dans le domaine des intérieurs de cabine d'avions commerciaux et lui permettra d'offrir à ses clients une plus large palette de services, en particulier en termes de réaménagement de cabine (retrofit), domaine dans lequel il est l'un des principaux acteurs mondiaux. Cette acquisition a été finalisée le 1^{er} septembre 2011 pour environ 110 M\$, et sera consolidée sur l'exercice 2011/2012. Implantée à Bellingham, dans l'État de Washington aux États-Unis, Heath Tecna compte 600 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de 78 M\$ en 2010.

Gestion du portefeuille d'activités

Postérieurement à la clôture de l'exercice 2010/2011, dans le cadre de la gestion de son portefeuille d'activité, le Groupe a vendu en novembre 2011, une activité non stratégique de réparation de Driessen, pour un montant de 6,8 M€⁽³⁾.

Les éléments de compte de résultat 2010/2011, hors cette activité cédée en 2011/2012, seraient de :

- chiffre d'affaires	2 734,8 M€
- résultat opérationnel courant	384,8 M€
- résultat opérationnel	367,6 M€
- charges financières et coût de l'endettement	-34,4 M€
- charge d'impôt	95,9 M€
- résultat net	237,3 M€

Par ailleurs, le Groupe a signé le 21 octobre dernier une promesse de vente de son immeuble d'Issy-les-Moulineaux. La transaction devrait être effective avant le 31 décembre 2011.

Financement des acquisitions futures

Zodiac Aerospace a renégocié avec ses banques les termes de son accord de crédit "Club deal" de juin 2010, qui lui donne les moyens de poursuivre sa politique de croissance externe. Effectif au 29 août 2011, cet avenant modifie substantiellement les termes de ce crédit, notamment en portant le montant de l'autorisation de tirage de 1 à 1,3 Md€, en reportant l'échéance "in fine" du crédit du 29 juin 2014 au 29 juin 2015, et s'accompagne d'une diminution des conditions de marges et de commissions. Le montant des frais de mise en place en juin 2010 de ce crédit et non encore amortis, pour un montant net de 5,2 M€ au 29 août 2011, a été enregistré en charges financières au 31 août 2011.

PERSPECTIVES POUR 2011/2012

Zodiac Aerospace évolue dans un contexte aéronautique qui reste porteur. Le Groupe est idéalement positionné pour profiter de la croissance du marché. Zodiac Aerospace est présent sur tous les nouveaux programmes, avec des valeurs de shipset significativement supérieures à celles des programmes antérieurs.

Au cours des prochaines années, le Groupe bénéficiera, d'une part, de la montée en cadence des nouveaux programmes, en particulier de celle du Boeing 787 Dreamliner, qui a fait son entrée en service le 25 septembre dernier dans la flotte d'All Nippon Airlines (dont Zodiac Aerospace est aussi le fournisseur des sièges), et d'autre part, de l'augmentation de la production des programmes actuels d'Airbus et de Boeing, que le Groupe est prêt à accompagner.

Le début de l'exercice 2011/2012 s'inscrit dans la lignée de l'année 2010/2011, et permet d'anticiper une croissance organique de l'activité de l'ordre de 20 % pour le premier trimestre 2011/2012. Porté par cette dynamique, grâce à son bon positionnement sur le marché aéronautique et à l'excellent niveau des résultats de l'exercice 2010/2011, Zodiac Aerospace attend une nouvelle année de croissance en 2011/2012 et estime que son objectif d'activité à trois ans⁽⁴⁾ devrait être dépassé.

Enfin, le Groupe a couvert environ 60 % de son exposition nette au dollar de transaction, budgétée pour 2011/2012 au taux de 1,345.

(2) EBITDA : résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions.

(3) Cette activité a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 15 M€ en 2010/2011.

(4) Chiffre d'affaires en hausse de 40 %, intégrant Sell, Quinson et Cantwell Cullen, hors impact de changes.

GOUVERNANCE

Les recommandations se sont multipliées depuis les années 90 pour fixer les règles de bonne gouvernance des entreprises. Le Conseil de Surveillance de votre Société entend respecter les règles AFEP/MEDEF, mais en exerçant une gouvernance raisonnable prenant en compte les particularités d'un Groupe doté "d'actionnaires de référence de longue date".

LE DIRECTOIRE ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Directoire et le Comité exécutif examinent, tous les deux mois, les orientations principales du Groupe en matière de portefeuille d'activités, d'investissements et de fusions-acquisitions. Le Directoire et le Comité exécutif revoient les performances opérationnelles courantes de chaque branche. Présidé par Monsieur Olivier Zarrouati, le Comité exécutif est composé des principaux responsables fonctionnels et opérationnels du Groupe, au nombre de 9 à la clôture de l'exercice.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Le Conseil de Surveillance nomme le Président et les membres du Directoire. Il exerce le contrôle de la gestion et de la direction du Groupe.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance sont tous signataires de "La charte du membre du Conseil de Surveillance", établie en février 1997 et actualisée en 2006 et 2011, qui définit leurs droits et obligations (règles générales et règles particulières).

Le Conseil de Surveillance comprend aujourd'hui onze membres :

Monsieur Didier Domange en tant que Président, Monsieur Louis Desanges en tant que Vice-Président, Monsieur Marc Assa, Madame Élisabeth Domange, Madame Laure Hauseux, Monsieur Vincent Gerondeau, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay, Monsieur Robert Maréchal, Monsieur Marc Schelcher et la société FFP représentée par Monsieur Robert Peugeot ; cinq d'entre eux sont "indépendants" (Monsieur Marc Assa, Madame Laure Hauseux, Monsieur Vincent Gerondeau, Madame Gilberte Lombard et Monsieur Edmond Marchegay) au sens défini par les critères du code AFEP/MEDEF ; ils apportent au Conseil leurs expériences multiples, tant au niveau de leurs propres pratiques industrielles qu'au niveau international.

Trois membres sont des femmes.

Aucun membre du Conseil n'exerce de fonction de direction générale, tant au niveau de la maison mère du Groupe que de ses filiales.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil s'est réuni six fois aux dates fixées, à savoir : les 23 septembre et 18 novembre 2010, les 10 janvier, 17 février, 15 avril et 12 juillet 2011. Les membres du Conseil se sont montrés très assidus aux réunions avec un taux de présence moyen de plus de 92 %.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

À chaque réunion du Conseil, ses membres examinent le tableau de bord de l'activité en comparaison avec les budgets, les résultats du Groupe, les développements externes par acquisitions, les ventes de sociétés qui ne représentent pas ou plus le cœur d'activité de votre Société ; des réunions stratégiques majeures ont lieu en cas de besoin ; deux réunions sont plus particulièrement dédiées à l'examen semestriel et annuel des comptes. Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont adressés sous forme de projet à ses membres le plus rapidement possible après la réunion et approuvés définitivement lors de la séance suivante avant d'être retranscrits dans le registre des procès-verbaux, où ils sont signés par le Président et un membre du Conseil.

LES COMITÉS

Afin de suivre les recommandations dévolues au gouvernement d'entreprise, votre Conseil, sur proposition de son Président, a créé dès 1995 trois comités : le Comité des Comptes, le Comité de Rémunération et le Comité de Sélection.

Ces trois Comités sont formalisés chacun dans des chapitres spécifiques du règlement intérieur du Conseil de Surveillance et des Comités où y sont définis leur rôle, leur composition, le nombre de leurs réunions, leurs moyens, la rémunération de leurs membres ainsi que l'établissement d'un procès-verbal après chaque réunion.

- Le Comité des Comptes s'est réuni trois fois au cours de l'exercice. Il s'est réuni deux fois pour examiner les comptes semestriels et les comptes consolidés annuels du Groupe de même que l'allocation d'écarts d'acquisition, et une fois pour s'assurer du déroulement et de la méthodologie des audits. Le Comité est composé de quatre membres du Conseil (Monsieur Didier Domange⁽¹⁾ en tant que Président, Monsieur Louis Desanges, Madame Gilberte Lombard⁽²⁾, la société FFP représentée par Monsieur Robert Peugeot) ; les Commissaires aux comptes ainsi que le Directeur Administratif et Financier assistent également aux réunions.

(1) Président du Comité des Comptes jusqu'au dernier Comité des Comptes tenu avant la clôture de l'exercice.

(2) Présidente du Comité des Comptes tenu après la clôture de l'exercice.

- Le Comité de Rémunération se réunit généralement une à deux fois durant l'exercice ; il s'est réuni cinq fois cette année. Ses membres, au nombre de quatre (Monsieur Didier Domange en tant que Président, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Marc Assa et Monsieur Edmond Marchegay), sont chargés par le Conseil de Surveillance de se prononcer sur la rémunération des principaux dirigeants (membres du Directoire et du Comité exécutif), l'attribution d'options de souscription et ou d'attribution gratuite d'actions à ces dirigeants dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales, la rémunération du Président du Conseil de Surveillance et la répartition des jetons de présence au sein du Conseil.

- Le Comité de Sélection se réunit quand cela est nécessaire ; il ne s'est pas réuni cette année. Ses membres sont au nombre de quatre : Monsieur Didier Domange⁽¹⁾ en tant que Président, Monsieur Louis Desanges⁽²⁾, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay. Cette structure permet la sélection des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants du Groupe ; le Comité est également chargé de réfléchir à la composition du Conseil.

Après chaque Comité, le Conseil de Surveillance est informé de toutes les décisions et observations émises par ceux-ci.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2011 a augmenté le montant maximal des jetons de présence allouables aux membres du Conseil et l'a porté à 400 000 €.

Le Conseil de Surveillance, lors des séances des 18 novembre 2010 et 12 juillet 2011, a approuvé la proposition du Comité de Rémunération de fixer les jetons de présence de façon individuelle selon les critères suivants :

- chacun des membres se voit allouer de manière forfaitaire et annuelle la somme de 10 000 € et, à compter du 1^{er} septembre 2011, la somme de 15 000 € ;
- il est institué une prime d'assiduité de 1 000 € par séance, plafonnée à 5 000 € ;
- par ailleurs, les membres de Comités se voient attribuer un jeton de présence de manière forfaitaire à hauteur de :
 - 6 000 € pour les membres du Comité des Comptes et 10 000 € pour son Président,
 - 4 000 € pour les membres du Comité de Rémunération et 6 000 € pour son Président,
 - 1 000 € pour les membres du Comité de Sélection par réunion avec un plafond de 2 000 €.

Enfin, il est conféré au Vice-Président un droit fixe complémentaire de 5 000 €.

Le Président reçoit 70 000 €.

Directoire

Olivier Zarrouati
Président du Directoire

Maurice Pinault
Membre

Conseil de Surveillance

Didier Domange
Président du Conseil de Surveillance

Louis Desanges
Vice-Président

Marc Assa
Membre

Élisabeth Domange
Membre

Laure Hauseux
Membre

Vincent Gerondeau
Membre

Gilberte Lombard
Membre

Edmond Marchegay
Membre

Robert Maréchal
Membre

Marc Schelcher
Membre

FFP
Membre, représentée par Robert Peugeot

Équipe de Direction

Olivier Zarrouati*
Président du Directoire

Maurice Pinault*
Membre du Directoire
Directeur Général Délégué au Développement

Jean-Jacques Jégou*
Directeur Administratif et Financier

Yannick Assouad*
Directrice Générale de la branche Aircraft Systems

Christian Novella*
Directeur Général de la branche AeroSafety & Technology

Mike Rozenblatt*
Directeur Général de la branche Cabin Interiors

Gilles Debray*
Directeur Général de Zodiac Services

Adri Ruiten*
Directeur Général de Driessen

Paul Verheul*
Directeur Général de la division Galleys & Equipment

Pierre Antony Vastra
Directeur de la Communication et des Relations Investisseurs

*Membre du COMEX au 31/08/2011

Commissaires aux comptes

Ernst & Young Audit

Fideuraf
membre du réseau Fiducial

(1) Président du Comité de Sélection jusqu'au 31 août 2011.

(2) Président du Comité de Sélection à compter du 1^{er} septembre 2011.

ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

FONCTIONS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE AU 31 AOÛT 2011

Membres	Date de nomination ou renouvellement	Fonctions dans la Société	Autres fonctions ou mandats
Olivier Zarrouati	15 novembre 2007, renouvelé le 17 novembre 2011	Président du Directoire ⁽¹⁾	Mandats d'Administrateur : SOCIÉTÉS DU GROUPE France : Intertechnique, Sicma Aero Seat Autres pays : Air Cruisers Company LLC (États-Unis), Avox Systems Inc. (États-Unis), C&D Aerospace Canada Co. (Canada), C&D Zodiac Inc. (États-Unis), Esco (États-Unis), Icore GmbH (Allemagne), Icore International Ltd. (Royaume-Uni), Mag Aerospace Industries Inc. (États-Unis), Parachutes Industries of Southern Africa Pty (Afrique du Sud), Sicma Aero Seat Services (États-Unis), Zodiac Aerospace UK Ltd. (Royaume-Uni), Zodiac US Corporation (États-Unis)
Maurice Pinault	13 septembre 2008	Membre du Directoire	Mandats d'Administrateur : SOCIÉTÉS DU GROUPE France : C&D Adder ⁽²⁾ , Quinson, Sicma Aero Seat Autres pays : C&D Aerospace Canada Co. (Canada), C&D Zodiac Inc. (États-Unis), MAG Aerospace Industries Inc. (États-Unis), Sicma Aero Seat Services (États-Unis), The Richards Corporation (États-Unis), Zodiac Holding Sicma Aero Seat SL (Espagne)

(1) Mandat renouvelé pour une période de 4 années par le Conseil de Surveillance.

(2) Nouvelle dénomination sociale de C&D Europe au 1^{er} septembre 2011.

1. Rémunération individuelle des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2010/2011

Le Comité de Rémunération a proposé au Conseil de Surveillance, qui l'a adopté le 18 novembre 2010, d'arrêter la rémunération à effet du 1^{er} septembre 2010 du Président du Directoire, Monsieur Olivier Zarrouati, à 500 000 € et de Monsieur Maurice Pinault, membre du Directoire, à 300 000 €.

Par ailleurs, pour chacun des membres du Directoire, ce fixe est majoré d'une fraction variable à payer au titre de l'exercice clos le 31 août 2011, selon les critères suivants :

Messieurs Olivier Zarrouati et Maurice Pinault : de 0 à 100 % de la rémunération fixe en fonction de la réalisation d'un objectif de résultat net du Groupe.

Il n'existe pas de régime de retraite différentiel en faveur des mandataires sociaux (de même pour les membres du Comité exécutif de Zodiac Aerospace).

À la clôture de l'exercice, il existe une indemnité spécifique prévue en cas de départ du Président du Directoire, comme décrit ci-contre.

Conformément au Code AFEP/MEDEF auquel adhère Zodiac Aerospace, le Président du Directoire, Monsieur Zarrouati, a décidé de démissionner de son contrat de travail à compter du 1^{er} décembre 2009.

Afin de tenir compte de l'importante ancienneté de Monsieur Zarrouati au sein du Groupe, le Conseil de Surveillance a adopté,

lors de sa séance du 19 novembre 2009, la mise en place d'un nouveau régime au titre du mandat de Monsieur Zarrouati, qui prévoit les engagements suivants :

a) Indemnité en cas de départ contraint de ses fonctions de mandataire social, soumise à conditions de performance

Le contrat prévoit le paiement d'une indemnité de départ à Monsieur Zarrouati dans le cas :

- d'une révocation, non-renouvellement ou démission sollicitée de Monsieur Zarrouati de ses fonctions de membre ou de Président du Directoire liés à un changement de contrôle de la Société (au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce) ;
- d'une révocation, non-renouvellement ou démission sollicitée de Monsieur Zarrouati, en cas d'inflexion de la stratégie portée et affichée jusqu'alors par Monsieur Zarrouati, qu'il y ait changement de contrôle ou non.

À titre transitoire, jusqu'à l'échéance de renouvellement du mandat de Monsieur Zarrouati, soit le 15 novembre 2011, il est prévu que Monsieur Zarrouati pourra percevoir l'indemnité en cas de révocation ou de démission sollicitée de ses fonctions de membre ou de Président du Directoire avant le renouvellement desdites fonctions ou en cas de non-renouvellement de ces dernières.

Le mandat de Monsieur Zarrouati ayant été renouvelé le 17 novembre 2011, cette clause n'exerce plus ses effets.

Le versement de l'indemnité sera subordonné et fonction du taux d'atteinte des objectifs Groupe qui déterminent la part variable de la rémunération de Monsieur Zarrouati sur les 3 derniers exercices clos au jour où le Conseil statue.

b) Indemnité de non-concurrence

En cas de départ de Monsieur Zarrouati du Groupe, il est prévu, en contrepartie d'un engagement de non-concurrence d'une durée maximale d'un an, le versement à Monsieur Zarrouati d'une indemnité mensuelle égale à un mois de sa rémunération brute moyenne mensuelle perçue au cours des douze derniers mois de présence.

Cette indemnité ne pourra donc pas excéder 24 mois de rémunération calculée comme décrit précédemment. Il est toutefois convenu que cet accord pourra être levé au moment du départ de Monsieur Zarrouati, la Société sera alors déchargée du versement de cette indemnité.

Le montant global auquel Monsieur Zarrouati aura droit au titre de ces deux indemnités, ne pourra excéder 24 mois de sa rémunération annuelle fixe et variable brute des 12 derniers mois précédant son départ.

2. Montant des rémunérations versées aux mandataires sociaux sur l'exercice

a) Salaires et avantages

(en euros)	Fixe	Variable ⁽¹⁾	Avantage en nature	Total
Maurice Pinault	300 000	156 870	4 980	461 850
Olivier Zarrouati	500 000	352 225	7 941	860 166
TOTAL	800 000	509 095	12 921	1 322 016

(1) Le montant de la rémunération variable de Messieurs Pinault et Zarrouati au titre de l'exercice 2010/2011, payable après le 1^{er} septembre 2011, est respectivement de 300 000 euros et 500 000 euros.

b) Stock-options

	Maurice Pinault		Olivier Zarrouati		
	Plan 04	Plan 07b	Plan 04	Plan 07a ⁽¹⁾	Plan 07b
Options non exercées au 31/08/2010	79 350	84 640	63 480	79 350	63 480
Options exercées en 2010/2011	79 350	-	63 480	-	-
Options non exercées au 31/08/2011	-	84 640	-	79 350	63 480
Prix de l'exercice (en euros)	23,83	41,11	23,83	49,29	41,11
Date d'expiration	12/02/2012	03/12/2015	12/02/2012	13/02/2015	03/12/2015

(1) Plan attribué sur l'exercice 2006/2007.

3. Déclaration des opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et personnes assimilées

(article 621-18-2 de la loi du 20 juillet 2005 et règlement AMF 222-15-2 et 3 du 20 mars 2006)

Les opérations réalisées à ce titre sur la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011 ont été au nombre de 21 et sont déposées et détaillées sur le site de l'AMF réservé à cet effet et consultable à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>

Fonctions des membres du Conseil de Surveillance au 31 août 2011

Membres	Date de nomination ou renouvellement	Date de fin de mandat	Fonctions dans la Société	Jetons de présence en K€ perçus en 2010/2011	Autres fonctions ou mandats
Didier Domange	08/01/2008	2013	- Président du Conseil de Surveillance - Président du Comité des Comptes ⁽¹⁾ - Président du Comité de Rémunération - Président du Comité de Sélection ⁽¹⁾	190 ⁽²⁾	- Administrateur de Sicma Aero Seat - Représentant de CICOR au Conseil d'Administration de la Banque Transatlantique - Président du Conseil de Surveillance de Fidoma
Louis Desanges	15/12/2005	2011	- Vice-Président du Conseil de Surveillance - Membre du Comité des Comptes - Membre du Comité de Sélection ⁽³⁾	31	- Gérant de Omnium Delabordère - Membre du Conseil de Surveillance de la société Altergie - Administrateur de Ecod'Air EI, Ecod'Air EA - Administrateur de la Compagnie Solaire du Gallion
Marc Assa	11/01/2010	2011	- Membre du Conseil de Surveillance Membre du Comité de Rémunération <i>Membre indépendant</i> ⁽⁴⁾	24	- Administrateur de BGL BNP-Paribas Luxembourg, Axa Luxembourg et Good Year Luxembourg - Président du Conseil d'Administration CDC, Luxembourg - Membre du Conseil de Surveillance Nora Systems, Allemagne
François Calvarin ⁽⁵⁾	10/01/2011	2011	- Membre du Conseil de Surveillance <i>Membre indépendant</i> ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	10	- Président Directeur Général de Souriau
Élisabeth Domange	15/12/2005	2011	- Membre du Conseil de Surveillance	20	- Chef d'exploitation agricole - Membre du Conseil de Surveillance de Fidoma
FFP, représentée par Robert Peugeot	18/12/2006	2012	- Membre du Conseil de Surveillance - Membre du Comité des Comptes	25	- Président et Directeur Général du Conseil d'Administration de FFP (SA) - Membre du Conseil de Surveillance de PSA Peugeot Citroën, de Hermes International et de IDI Emerging Markets - Président-Directeur Général de Simante SL - Administrateur de Faurecia, Sanef, Imerys, Holding Reinier, Établissements Peugeot Frères, Sofina, DKSH - Représentant statutaire de FFP, Président de Financière Guiraud SAS - Gérant de SCI Rodom et de SCI CHP Gestion

(1) Fonction exercée jusqu'au 31 août 2011.

(2) Rémunération globale, y compris jetons de présence.

(3) Fonction exercée jusqu'au 31 août 2011, Président du Comité de Sélection au 1^{er} septembre 2011.

(4) L'indépendance des membres du Conseil a été examinée par celui-ci lors de sa réunion du 17 novembre 2011. Le Conseil a considéré que l'ancienneté acquise au titre des fonctions de membre du Conseil de Surveillance n'affecte pas l'indépendance mais permet au contraire l'acquisition d'une connaissance profonde de l'entreprise, de son environnement et de ses produits constituant une valeur ajoutée très importante pour le Conseil et nécessaire dans le cadre d'une industrie à cycle long.

(5) Nous devons déplorer la démission de Monsieur François Calvarin au mois de mai 2011, en raison d'un conflit d'intérêt entre ses nouvelles fonctions et son mandat au sein de votre Société.

Membres	Date de nomination ou renouvellement	Date de fin de mandat	Fonctions dans la Société	Jetons de présence en K€ perçus en 2010/2011	Autres fonctions ou mandats
Vincent Gerondeau	10/01/2011	2017	- Membre du Conseil de Surveillance <i>Membre indépendant</i> ⁽⁴⁾	18	- Président de Clairsys SAS
Laure Hauseux	10/01/2011	2017	- Membre du Conseil de Surveillance <i>Membre indépendant</i> ⁽⁴⁾	18	- Membre du Directoire de Virginstores SA
Gilberte Lombard	18/12/2006	2012	- Membre du Conseil de Surveillance - Membre du Comité des Comptes ⁽⁶⁾ - Membre du Comité de Rémunération - Membre du Comité de Sélection <i>Membre indépendant</i> ⁽⁴⁾	30	- Administrateur de CGG Veritas - Administrateur de Robertet
Edmond Marchegay	11/01/2010	2011	- Membre du Conseil de Surveillance - Membre du Comité de Rémunération - Membre du Comité de Sélection <i>Membre indépendant</i> ⁽⁴⁾	24	- Membre du Conseil de Surveillance de Banque J.P. Hottinguer - Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière et de Services du CUI - Membre du Comité de Surveillance de Girard Agediss - Membre du Conseil de Surveillance de Devotis
Robert Maréchal	12/01/2009	2011	- Membre du Conseil de Surveillance	20	- Administrateur de Tech Industrie
Marc Schelcher	12/01/2009	2012	- Membre du Conseil de Surveillance	20	

(4) L'indépendance des membres du Conseil a été examinée par celui-ci lors de sa réunion du 17 novembre 2011. Le Conseil a considéré que l'ancienneté acquise au titre des fonctions de membre du Conseil de Surveillance n'affecte pas l'indépendance mais permet au contraire l'acquisition d'une connaissance profonde de l'entreprise, de son environnement et de ses produits constituant une valeur ajoutée très importante pour le Conseil et nécessaire dans le cadre d'une industrie à cycle long.

(6) Fonction exercée jusqu'au 31 août 2011, Présidente du Comité des Comptes au 1^{er} septembre 2011.

GESTION DES RISQUES

Le Groupe Zodiac Aerospace mène une politique de gestion raisonnée des risques inhérents à son activité dont les enjeux majeurs sont la protection du patrimoine confié par nos actionnaires ainsi que la sécurité des personnes, les intérêts des clients et des consommateurs, l'environnement.

RISQUES LIÉS AUX PROGRAMMES

Les conditions économiques locales, régionales et internationales peuvent avoir un impact à moyen terme sur les activités du Groupe et, par conséquent, sur les résultats financiers du Groupe. Parmi ces risques figurent :

a) Retournement du cycle aéronautique

Le rythme des commandes d'avions présente des tendances cycliques liées à l'évolution du trafic pour passagers, au rythme de vieillissement et de renouvellement des flottes d'avions, ainsi qu'aux décisions d'équipements et à la santé financière des compagnies aériennes. Le Groupe Zodiac Aerospace estime que les cycles pourraient affecter son niveau d'activité et avoir un effet défavorable sur sa situation financière future.

De plus, des événements exceptionnels (terrorisme, pandémie, catastrophes naturelles, catastrophes aériennes) pourraient avoir de fortes répercussions sur le trafic aérien et par conséquent sur les marchés d'équipements aéronautiques de Zodiac Aerospace.

En 2011, environ 83 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe concerne les activités d'aviation civile.

b) Évaluation du marché

Les activités de Zodiac Aerospace impliquent la mise en jeu d'investissements significatifs, notamment en matière de recherche et développement. Ces programmes d'investissements supposent une rentabilisation à long terme. Les hypothèses de marché et de rentabilité retenues par le Groupe pourraient ne pas se vérifier et les produits ayant fait l'objet de ces investissements pourraient ne pas tous connaître un succès commercial suffisant pour rentabiliser l'investissement initial (cf. note sur les immobilisations incorporées).

c) Baisse des commandes de défense

Une réduction des commandes liées aux marchés de défense ou un report de certains programmes pourraient affecter les activités militaires de Zodiac Aerospace. En 2011, environ 8 % du chiffre d'affaires consolidé ajusté du Groupe concerne des activités de défense. Par ailleurs, le Groupe Zodiac Aerospace est en conformité avec la convention d'Oslo.

d) Concurrence et retards de programmes

Zodiac Aerospace est confrontée à une concurrence sur tous les marchés sur lesquels le Groupe intervient.

Les hypothèses économiques et les hypothèses de programmes fixées par le Groupe ont été prises en compte dans l'élaboration du budget et du Business Plan.

Les difficultés rencontrées par certains constructeurs sur leurs programmes peuvent entraîner la révision des calendriers de livraison

et des retards dans le planning de réalisation des nouveaux avions pouvant affecter le rythme de réalisation du chiffre d'affaires aéronautique de Zodiac Aerospace.

La production et/ou l'assemblage des produits du Groupe sont répartis sur de nombreux sites de par le monde, ce qui minimise les risques liés à l'interruption accidentelle d'activité d'un de nos sites.

RISQUES LIÉS AUX PRODUITS VENDUS

Le Groupe Zodiac Aerospace est exposé aux risques d'actions en garantie de ses clients et consommateurs et ces risques ont été raisonnablement provisionnés. Par ailleurs, pour prévenir le cas d'un produit défectueux causant des dommages aux tiers, le Groupe Zodiac Aerospace est couvert par des polices d'assurances en responsabilité civile (voir paragraphe Assurances).

Le Groupe peut être exposé à des pénalités en cas de non respect des délais de livraison.

RISQUES DE TAUX ET RISQUES DE CHANGE

a) Risque de change

Le Groupe Zodiac Aerospace, du fait de ses activités aéronautiques, est exposé principalement aux fluctuations de la parité euro/dollar. Le Groupe a réalisé en 2010/2011 environ 45,6 % du chiffre d'affaires et environ 43,5 % du résultat opérationnel courant à partir de ses filiales implantées aux États-Unis, ainsi qu'environ 26 % de son chiffre d'affaires total facturé par ses sociétés européennes, donc exposées au risque de transaction lié à la parité euro/dollar.

Afin de limiter l'effet direct de l'évolution de cette parité euro/dollar, le Groupe Zodiac Aerospace mène des actions pour augmenter la part de ses flux d'achat en dollars à partir de ses bases "euros". Cette démarche permet une couverture "naturelle" sur le dollar qui, sur l'exercice 2010/2011, a été d'environ 31,7 % du montant des flux de ventes en dollars générés par des sociétés sises en zone Euro. D'autre part, le Groupe couvre l'exposition transactionnelle résiduelle de ses positions actives et/ou passives et ponctuellement ses positions futures de flux de dollars de transaction via des instruments financiers.

b) Risque de taux

Le Groupe se finance essentiellement en taux variable. Les détails relatifs aux risques de taux et de change sont traités dans la note 2 aux états financiers consolidés.

La démarche est de couvrir le risque du taux variable par la mise en place d'instruments d'échange à taux fixe afin que le Groupe soit essentiellement financé à taux fixe.

RISQUES LIÉS AU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative directement aux fluctuations des prix et de la disponibilité des matières premières et de l'énergie. Il peut l'être principalement au travers de l'activité de ses clients qui peut être affectée par le cours du baril de pétrole pour les compagnies aériennes par exemple, ce qui peut

créer alors un risque de solvabilité de ces compagnies aériennes. De ce fait, le Groupe n'a pas de politique de couverture sur ces "produits".

RISQUES LIÉS A LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Du fait de la croissance externe du Groupe et de la relocalisation de certains achats en zone dollar, le Groupe doit développer une structure centralisée pour piloter les risques liés à la chaîne d'approvisionnement tels que : la gestion de la relation fournisseur, le suivi des fournisseurs critiques, l'amélioration de la qualité et de la ponctualité de livraison, l'amélioration du processus d'analyse et de sélection des fournisseurs, la gestion des contrats cadres, etc.

RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Groupe poursuit le déploiement de systèmes d'information cohérents dans l'ensemble de ses filiales, afin d'améliorer le service aux clients, la qualité de la gestion et de minimiser les risques inhérents à des systèmes locaux obsolètes. Dans ce cadre, il concentre ses investissements sur un nombre limité de logiciels, qu'il déploie au sein du Groupe (Movex M3, Lotus Notes, Catia, Hyperion). Cette concentration a pour objectif de réduire les risques d'implantation et d'exploitation.

Cette dépendance accrue envers des systèmes d'information communs à l'ensemble du Groupe peut entraîner des risques relatifs à l'intégrité et à la confidentialité des données, ainsi qu'à une éventuelle interruption des services informatiques. Divers moyens sont mis en place pour faire face à ces risques tels que back-up, procédures de sauvegarde, procédures de redémarrage, gestion des droits d'accès des utilisateurs, etc. Malgré ceux-ci, une défaillance pourrait se traduire par des pertes de données, des erreurs et/ou des retards préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise et donc à ses résultats. De longues périodes de tests avant démarrage des nouveaux systèmes et le suivi d'une politique rigoureuse des systèmes d'information (Comité de pilotage) visent à garantir la fiabilité, la confidentialité, une séparation des tâches suffisante et la disponibilité nécessaires.

RISQUES LIÉS À LA CROISSANCE EXTERNE

La poursuite d'une stratégie de leadership a conduit le Groupe Zodiac Aerospace, depuis plus de trente ans, à accompagner de manière permanente sa croissance organique par de la croissance externe.

La croissance externe suppose la capacité d'intégrer efficacement l'entreprise rachetée et de dégager des synergies, capacité que le Groupe Zodiac Aerospace a construite au fil de ces années au travers des acquisitions réalisées. Le suivi régulier de l'avancement des projets en Comités exécutif et de branches permet les actions d'intégration.

Toutefois, en dépit des moyens mis en œuvre et des efforts réalisés dans le cadre des processus d'intégration, la réussite n'est jamais assurée à l'origine et dépend parfois aussi de facteurs exogènes.

RISQUES INDUSTRIELS ET DE SÉCURITÉ

Cet exercice a été marqué par la poursuite de la mise en place de la Charte Gestion des Risques Industriels et de Sécurité dans l'ensemble du Groupe. Cela s'est traduit, d'une part, par la poursuite des efforts en matière de protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs du Groupe, et d'autre part, par la poursuite des actions en matière de gestion du risque industriel et de la protection des biens du Groupe.

SÉCURITÉ

a) Reporting Accident du travail/Maladies professionnelles

Le Groupe, durant cet exercice, a poursuivi ses efforts pour faire tendre le risque "Accident du travail" vers zéro. Il s'est fixé trois objectifs prioritaires :

- élaborer un plan d'actions pour supprimer toutes les situations dangereuses identifiées ;
- poursuivre les actions de réduction des risques et prévenir les maladies professionnelles par des conditions de travail adaptées ;
- analyser tous les accidents du travail et tous les événements ayant généré un risque.

Chaque société du Groupe assure un suivi de ces objectifs. Les résultats sont suivis et consolidés via différents outils mis à la disposition des sociétés. Un de ces outils permet la remontée de tous les accidents du travail déclarés avec arrêt et les maladies professionnelles. Hormis le suivi du nombre des accidents, ce reporting indique les circonstances et les causes des accidents. Cela permet d'informer les autres sociétés des actions correctrices mises en place. Elles ont ainsi tous les éléments pour prévenir la survenue d'une situation identique sur leur site.

Afin d'avoir une interprétation homogène des accidents avec arrêt qui peuvent survenir dans nos sociétés, une échelle interne de cotation de la gravité des accidents avec arrêt a été mise en place en début d'exercice. À partir d'un certain niveau de gravité, un compte rendu d'accident doit être envoyé par la Direction locale à la Direction Générale du Groupe. Ce compte rendu détaille les circonstances de l'accident, les causes et les défaillances, les actions à mettre en place et les délais.

Depuis cet exercice, la consolidation de ces données se fait pour l'ensemble des sociétés du Groupe (hors dernières acquisitions).

b) Reporting sécurité

Un reporting sécurité, mis en place depuis deux exercices, a permis la continuité du suivi trimestriel des différentes données relatives aux risques industriels et à la sécurité des personnes.

Après avoir été déployé sur tous les sites français du Groupe, il a été étendu pendant l'exercice, à l'ensemble des sites internationaux.

Une consolidation de ce reporting assure :

- un suivi des actions préventives contre le risque incendie (ou inondation, tremblement de terre...) mises en place suite aux visites de notre assureur,
- un suivi des formations relatives à la sécurité,
- un suivi de l'utilisation des produits chimiques...

c) Dommages aux biens et pertes d'exploitation

1. Partenariat avec les assureurs

Pour assurer sa pérennité, le Groupe a renforcé sa gestion du risque industriel. Ses axes prioritaires sont, d'une part, d'améliorer la protection incendie des sites en prenant en compte les rapports des visites des ingénieurs de FM Insurance, et d'autre part, de déployer un plan de continuité d'activités. Dix-neuf unités de production ont été classées RHP⁽¹⁾ (Risque Hautement Protégé) en 2010/2011, soit près d'un quart des sites du Groupe (après acquisition de Sell et Cantwel Cullen). Ce classement est propre à notre assureur. Il s'appuie sur le recensement des sites visités. Ce périmètre évolue chaque année, modifiant les données d'un exercice à l'autre. Grâce à l'élaboration, sur l'exercice 2008/2009, d'une grille de risques par site, le Groupe a pu renforcer la mise en place des mesures de prévention et de protection sur l'ensemble de ses sites en mettant en place des plans d'investissements trisannuels dédiés à la sécurité. De plus, cette collaboration a permis au Groupe de donner la priorité à des actions sur les sites exposés à des risques de catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations...).

Cette grille de risques intègre le classement réalisé par les ingénieurs "terrain" de notre assureur et permet d'évaluer la qualité du risque associée au site.

CLASSEMENT DES RISQUES

Classement	Août 2008	Août 2009	Août 2010	Août 2011
A ⁽¹⁾	12	16	18	19
B ⁽²⁾	10	13	13	12
C ⁽²⁾	28	29	37	35
D ⁽³⁾	6	5	5	8
E ⁽⁴⁾	1	2	0	0
Total sites	57	65	70	74

(1) A = RHP (Risque Hautement Protégé).

(2) B et C : risque faible.

(3) D : risque moyen.

(4) E : risque élevé.

Le périmètre de visite a évolué, passant de 57 sites (fin exercice 2008) à 74 sites (sur cet exercice).

Depuis août 2010, il n'y a plus de site classé E. Les actions sont en cours pour atteindre l'objectif fixé par le Groupe, à savoir le classement de 100 % des sites entre A et C.

2. Plan de continuité d'activités

Le Groupe a continué le déploiement des plans de continuité d'activités (PCA). Ces PCA permettent notamment d'évaluer les risques et les modes de redémarrage des activités de production internes et sous-traitées en cas de sinistre important sur un de nos sites.

3. Politique générale d'assurance du Groupe

La politique du Groupe en matière d'assurance est de protéger son patrimoine contre la survenance de risques qui pourraient l'affecter. Ce transfert des risques auprès de l'assurance s'accompagne d'une politique de protection et de prévention.

• Programmes mondiaux intégrés

Le Groupe a mis en place, auprès d'assureurs de premier rang, un programme mondial pour garantir ses risques principaux, à savoir : dommages aux biens et pertes d'exploitation, responsabilité civile.

- Dommages aux biens et pertes d'exploitation

La garantie des risques de dommages aux biens de l'entreprise et les pertes d'exploitation consécutives s'élève, pour les risques usuels (incendie, explosion, etc.), à 300 M€ par sinistre et par an ou tous sinistres agrégés par an pour les sites industriels et de stockage, via une police souscrite auprès de FM Insurance.

Ce montant a été calculé en prenant l'hypothèse du risque maximum possible, en concertation avec l'assureur et ses experts. Il existe des seuils inférieurs pour d'autres types de sinistres plus spécifiques ou plus localisés, comme les tremblements de terre dans certaines zones d'implantation de sites telles que définies au paragraphe C-1 ci-dessus.

Cette garantie tient compte des mesures de protection mises en place dans les sites du Groupe qui font l'objet de visites Ingénierie Prévention par les services spécialisés de FM Insurance.

- Responsabilité civile

Toutes les filiales du Groupe sont intégrées dans un programme mondial d'assurance responsabilité civile, couvrant leur responsabilité du fait de leur exploitation et leur responsabilité du fait des produits qu'elles fabriquent, au travers de deux polices, l'une spécifique aux activités aéronautiques, et la seconde spécifique aux autres activités du Groupe.

Les montants de garantie sont fonction de la quantification des risques raisonnablement escomptables par le Groupe, compte tenu de son activité. Par ailleurs, le Groupe garantit la responsabilité civile de ses mandataires sociaux et dirigeants dans le cadre d'une police d'assurance spécifique.

- Transports

La police d'assurance de transport du Groupe couvre les dommages aux marchandises transportées quel que soit le mode de transport : maritime, terrestre ou aérien dans le monde entier.

Ce programme garantit les risques de transport à hauteur de 3,7 M€ par événement.

• Polices locales

Pour des assurances plus spécifiques, des polices sont souscrites localement par chaque société du Groupe selon ses besoins.

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions qui pourraient générer un risque de contrepartie pour le Groupe sont les suivantes :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les transactions du Groupe sur ces produits ont pour seul objectif de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes.

Ces transactions sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

Le détail des risques de change, de taux et des instruments attachés est décrit dans la note 2 A, B et C des états financiers consolidés.

PLACEMENTS FINANCIERS TEMPORAIRES

Du fait de sa structure financière, le Groupe n'est excédentaire en trésorerie que sur des périodes extrêmement courtes (inférieures au mois) ; ces excédents sont placés au travers d'instruments monétaires de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

COMPTES CLIENTS

Au 31 août 2011, le Groupe n'a pas identifié de risque de contrepartie significatif non provisionné dans les états financiers. La variété et la multiplicité des réseaux de commercialisation du Groupe limitent le risque et la probabilité d'un impact majeur à ce titre sur les comptes consolidés du Groupe. La catégorie de clients présentant un facteur de risques qui pourrait être plus significatif est celle des compagnies aériennes qui font l'objet d'un suivi spécifique quant à leurs encours consolidés, pouvant conduire à un blocage des livraisons les concernant jusqu'à obtention de garanties de paiement/recouvrement minimisant ce risque.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

La gestion du financement du Groupe est centralisée, l'ensemble des excédents de trésorerie ou les besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation le permet, étant placé auprès de la société mère ou financé par celle-ci.

L'équipe centrale de trésorerie assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec ses besoins.

Le détail des échéances des instruments utilisés et des sources de financement mobilisables figure dans les notes 20.1 et 20.2 des états financiers consolidés.

Le Groupe a fortement réduit son risque de financement du fait de la renégociation de son crédit syndiqué signé le 9 août 2011, lui assurant l'accès aux liquidités nécessaires pour un montant de 1,3 milliard d'euros pendant 4 ans.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe pas de faits exceptionnels et litiges autres que ceux traités dans la note 22.2 des états financiers consolidés.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens, ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou sur la rentabilité du Groupe, autres que celles qui sont reflétées dans les comptes ou mentionnées dans les notes annexes.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Les informations concernant l'action Zodiac Aerospace, son évolution et les statistiques boursières figurent dans la brochure "ELEMENTS # 2010-2011", en pages 20 et 21.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Zodiac Aerospace mène depuis de nombreuses années une politique d'attribution d'options de souscription d'actions à ses mandataires et collaborateurs, en France et à l'étranger, afin de récompenser et renforcer leur attachement au Groupe en les associant à la performance du titre Zodiac Aerospace sur le long terme. Le Conseil de Surveillance donne son autorisation préalable pour la mise en place de tout plan d'options de souscription d'actions dans le cadre de l'enveloppe approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les options ont une durée de vie de 8 ans, elles sont attribuées sans rabais par rapport au cours de Bourse et sont exerçables par tranche :

- pour les attributions annuelles, par moitié à chacune des dates anniversaires consécutives à la date d'attribution ;
- pour les attributions aux membres du Comité exécutif (plans pluriannuels) qui ont lieu une fois tous les quatre ans, par quart à chacune des dates anniversaires consécutives à la date d'attribution.

Cette durée d'exercice peut être différente en cas d'attribution à de nouveaux membres du Comité exécutif entre deux périodes de quatre ans.

Les attributions annuelles se font au cours du premier trimestre de l'exercice. Durant l'exercice 2010/2011, elles ont eu lieu le 10 décembre 2010 avec un cours d'exercice basé sur la moyenne des 10 jours précédant et suivant la réunion d'analystes du 23 novembre 2010.

Les attributions individuelles d'options de souscription d'actions sont décidées par le Directoire. Les attributions pour les membres du Directoire sont approuvées par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Comité de Rémunération. L'attribution annuelle des options de souscription d'actions du 10 décembre 2010 a porté sur une quantité de 160 450 au prix de 50,75 euros (moyenne des cours du titre des dix séances boursières précédant la date de référence, à savoir le 23 novembre 2010) attribuées à 131 collaborateurs.

ACTIONS DÉTENUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

	Nombre d'actions nominatives détenues au 31/08/2011
Membres du Directoire	
Maurice Pinault	454 150
Olivier Zarrouati	16 405
Membres du Conseil de Surveillance	
Didier Domange	221 838
Louis Desanges	1 043 165
Marc Assa	597
Élisabeth Domange	1 664 319
Gilberte Lombard	500
Edmond Marchegay	500
Robert Maréchal	1 597 756
Marc Schelcher	430 480
FFP	3 303 329
Vincent Gérondeau, y compris indivision	766 220
Laure Hauseux	500

CONVENTIONS/ENGAGEMENTS ENTRE ACTIONNAIRES

Il est rappelé que certains actionnaires sont liés par un engagement collectif de conservation, conclu en application de l'article 885 I bis du Code général des impôts, enregistré le 21 décembre 2005 au terme duquel ils se sont engagés à conserver un certain nombre de titres Zodiac pendant une durée de 6 ans à compter de cette date. Cet engagement, qui leur confère en outre un droit mutuel de préemption sur les titres engagés, a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers qui en a assuré la publicité par l'avis n°206C0107, le 17 janvier 2006.

Certains actionnaires sont également liés par un engagement collectif de conservation, conclu en application de l'article 787-B du Code général des impôts, enregistré le 26 avril 2010 et pris pour une durée de deux ans à compter de cette date.

Les actionnaires familiaux ont soumis la quasi-totalité des titres faisant l'objet des engagements collectifs de conservation préci-

tés, afin de consolider lesdits engagements, aux dispositions d'une convention d'inaccessibilité en date du 17 septembre 2010.

Cette convention porte sur environ 26,5 % des actions et 34,5 % des droits de vote de Zodiac Aerospace exerçables au 31 août 2011 et court jusqu'au 26 avril 2012.

Il est par ailleurs rappelé que le pacte conclu entre la société FFP et certains actionnaires familiaux, en date du 14 décembre 2006 et modifié par avenant du 25 septembre 2009, avait été résilié d'un commun accord entre les parties le 17 septembre 2010. Cette résiliation avait emporté la fin de l'action de concert entre les parties.

Les contenus de ces conventions et engagements collectifs de conservation sont disponibles sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org

CAPITAL POTENTIEL AU 31 AOÛT 2011

Le tableau ci-après permet d'apprécier ce que serait l'évolution théorique du capital social de la Société, compte tenu de la création potentielle d'actions résultant de l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

ÉVOLUTION THÉORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

	Actions en circulation (hors autocontrôle)	Nombre maximal d'actions possible
Actions ordinaires émises au 31 août 2011	53 964 439	56 744 439
Options de souscription d'actions	1 357 615	1 357 615
Nombre maximum d'actions au total	55 322 054	58 102 054

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS PROPRES

L'Assemblée Générale des actionnaires du 10 janvier 2011 a renouvelé l'autorisation donnée au Directoire de procéder, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à l'achat de ses propres actions ordinaires représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date d'achat, et ce, pour une durée de 18 mois expirant le 10 juillet 2012.

En application des dispositions des articles L. 225-209 alinéa 2 du Code de commerce, le Directoire indique qu'au cours de l'exercice

2010/2011, votre Société n'a pas fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 janvier 2011.

Il est rappelé que votre Société avait fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 janvier 2008 et a procédé, entre février et septembre 2008, à l'acquisition d'actions en vue de la remise ultérieure à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe. Le total des titres détenus dans ce cadre au 31 août 2011 s'élève à 2 780 000 titres, correspondant à 4,90 % du capital à la même date.

PRINCIPALES DISPOSITIONS STATUTAIRES

Dénomination sociale

Zodiac Aerospace

Siège social

61 rue Pierre Curie
78370 Plaisir

Forme, nationalité et législation

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par les dispositions législatives et réglementaires françaises en vigueur et à venir.

Constitution et durée

La Société a été créée en 1910.
La durée de la Société expirera le 12 mars 2033, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Registre du commerce et des sociétés

729 800 821 RCS Versailles
Code NAF : 7010Z

Exercice social

Du 1^{er} septembre au 31 août.

Objet social (article 3 des statuts)

- L'étude, la construction, la vente, l'achat, la location et la représentation de tous matériels de navigation maritime et de navigation aérienne de toutes natures et de tous matériaux.

- L'étude et la construction, la vente, l'achat, la location et la représentation de tous objets en tissus caoutchoutés ou non, notamment : embarcations et matériels pneumatiques, ballons et autres appareils aériens, articles de sport et de camping, vêtements de protection et autres, matériels de stockage, tentes et hangars pneumatiques ou non, sans que cette énumération soit limitative.

- L'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets d'invention relatifs aux objets visés aux paragraphes 1 et 2 du présent article, l'achat, la vente et l'exploitation de toutes licences y relatives, ainsi que l'étude, la mise au point et la réalisation de tous ouvrages, matériels et la réalisation de tous ouvrages, matériels et installations industrielles y afférents.

- La création ou la participation à la création de toutes sociétés, associations, groupements et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application, la réalisation et le développement ou simplement susceptibles de renforcer la situation matérielle ou morale de la Société ou de ses filiales.

Répartition des bénéfices

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et augmenté, le cas échéant, du report bénéficiaire. Ce bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui décide souverainement de son affectation et qui peut décider, en outre, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, sa décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Il est précisé que les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Hormis le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ne permet pas de distribuer.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Directoire

La Société est dirigée sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance, par un Directoire composé de deux à sept membres, personnes physiques, pris ou non parmi les membres du personnel de la Société, qui peuvent être ou ne pas être actionnaires de la Société.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance qui confère à l'un d'eux la qualité de Président.

Le Directoire est nommé pour une durée de quatre ans.

Vis-à-vis des tiers, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi les actionnaires, nommés et révocables par l'Assemblée Générale Ordinaire.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de six années et la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance, personnes physiques et représentants des personnes morales, est fixée à 70 ans. Toutefois, lorsque les membres du Conseil de Surveillance auront atteint cette limite d'âge, leurs mandats pourront être renouvelés deux fois et chaque fois, pour une période de deux années successives au maximum.

Chaque membre du Conseil de Surveillance "non salarié" doit être propriétaire de 500 actions pendant la durée de ses fonctions. Ces actions sont nominatives et inaliénables jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale qui approuve les comptes annuels et donne quitus au membre du Conseil sortant ou démissionnaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire et donne au Directoire les autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Il nomme les membres du Directoire et en désigne le Président. Il peut révoquer les membres du Directoire et fixe leur rémunération.

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DROIT DE VOTE

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées s'il est inscrit sur les registres de la Société, par l'enregistrement comptable des titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte (dans les conditions prévues par la loi), au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire ou par leur conjoint (ou par toute personne physique ou morale justifiant d'un mandat, dans les conditions prévues par la loi. Les pouvoirs établis conformément aux prescriptions des règlements en vigueur doivent être déposés au siège social trois jours au moins avant la réunion.

Chaque action donne droit, en principe, à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis quatre ans au moins.

Les dispositions du Code de commerce prévoient que le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur. Le droit de vote double cesse également de plein droit en cas de transfert des actions, à condition cependant qu'il s'agisse d'un transfert en propriété. Ainsi, un transfert en garantie, un transfert en usufruit ou une mise en location d'actions laissent subsister ce droit.

En outre, un transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas non plus perdre le droit de vote double.

Déclaration de franchissement de seuils statutaires (article 9 des statuts)

Toute personne agissant seule ou de concert, qui détient ou viendrait à détenir une fraction de capital de la Société égale à 2 % du capital sera tenue d'informer la Société, dans un délai de 15 jours à compter du franchissement du seuil de participation, du nombre total d'actions de la Société qu'elle possède directement ou indirectement ou encore de concert.

En cas de non-respect de cette obligation et sur demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 2 % du capital social ou un multiple de cette fraction, les actions excédant la fraction de 2 % qui auraient dû être déclarées sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de 2 ans suivant la date de régularisation de la notification.

Toute personne, agissant seule ou de concert, est également tenue d'informer la Société dans le délai de 15 jours susvisé lorsque son pourcentage du capital devient inférieur à 2 % du capital ou un multiple de cette fraction.

Identification des détenteurs de titres

La Société a la possibilité de demander à tout moment à l'organisme centralisateur, moyennant une rémunération mise à sa charge, le nom et la dénomination sociale, l'adresse et la nationalité des détenteurs de titres, conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Description des dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

Il n'existe pas de dispositions statutaires particulières ayant pour effet, à la connaissance de la Société, de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle de la Société.

LIEU OÙ PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS LES DOCUMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ

Les documents suivants relatifs à la Société peuvent être consultés à la Direction Juridique - 61 rue Pierre Curie - 78370 Plaisir :

- les statuts,
 - les rapports annuels,
 - les comptes sociaux et les comptes consolidés de Zodiac Aerospace.
- Les rapports annuels présentant les comptes sociaux et comptes consolidés de Zodiac Aerospace, sont consultables et téléchargeables sur le site Internet www.zodiacaerospace.com.

États financiers

21 Déclaration des dirigeants

22 COMPTES CONSOLIDÉS

22 Bilan consolidé
24 Compte de résultat consolidé
25 État du résultat net consolidé
26 État des flux de trésorerie consolidé
27 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
28 Notes annexes aux comptes consolidés
60 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
61 Honoraires des Commissaires aux comptes

63 COMPTES DE LA SOCIÉTÉ ZODIAC AEROSPACE

64 Rapport du Conseil de Surveillance
65 Rapport du Président du Conseil de Surveillance
71 Rapport du Directoire
77 Bilan
78 Compte de résultat
79 Notes annexes
87 Rapports des Commissaires aux comptes
90 Résolutions

DÉCLARATION DES DIRIGEANTS

Plaisir, le 16 novembre 2011

À notre connaissance, les comptes arrêtés au 31 août 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation du Groupe Zodiac Aerospace, et le rapport annuel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-3 Al. 4 du Règlement Général de l'AMF.

Olivier Zarrouati

Président du Directoire



Jean-Jacques Jégou

Directeur Administratif
et Financier



COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Montant au 31/08/2011	Montant au 31/08/2010
Écarts d'acquisition	(notes 3.12 - 13.1 - 13.2)	1 166 398	1 095 352
Immobilisations incorporelles	(notes 3.12 - 13.3 - 13.4)	322 017	241 197
Immobilisations corporelles	(notes 3.13 et 14)	256 272	244 229
Participations dans les entreprises associées	(note 15)	480	569
Prêts		355	529
Autres actifs financiers non courants	(note 16)	10 872	11 887
Actifs d'impôt différé	(note 11)	469	3 374
Total actifs non courants	(note 3.11)	1 756 863	1 597 137
Stocks	(notes 3.15 et 17)	601 458	507 867
Actifs d'impôt exigibles		30 113	22 158
Clients	(note 3.16)	490 351	474 182
Fournisseurs et personnel débiteurs		8 271	7 539
Débiteurs divers		1 508	1 094
Charges payées d'avance		10 034	10 641
Autres actifs financiers :			
- valeurs mobilières		-	-
- prêts et autres actifs financiers courants		227	248
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 18)	224 726	164 723
Total actifs courants		1 366 688	1 188 452
Actifs détenus en vue de la vente ⁽¹⁾		18 721	12 855
TOTAL ACTIF	(note 3.10)	3 142 272	2 798 444

(1) Au 31 août 2011, inclut 12 003 K€ au titre des immeubles détenus en vue de la vente (cf. note 14) et 6 718 K€ au titre d'une activité réparation de Driessen en cours de cession (cf. note 24).

Bilan consolidé

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	Montant au 31/08/2011	Montant au 31/08/2010
Capital	(note 19)	11 349	11 235
Prime d'émission	(note 19)	99 031	84 076
Réserves consolidées et résultat		1 478 098	1 379 998
Écarts de conversion		(141 980)	12 990
Réévaluation des instruments financiers et autres instruments à la juste valeur		(2 028)	652
Résultat		238 256	148 473
Actions propres		(91 514)	(89 915)
Capitaux propres - Part du Groupe		1 591 212	1 547 509
Intérêts minoritaires :			
- dans les capitaux propres		915	1 111
- écarts de conversion		(143)	(53)
- dans le résultat consolidé		(386)	(196)
Intérêts minoritaires		386	862
Capitaux propres		1 591 598	1 548 371
Provisions non courantes	(notes 3.17 et 21)	53 859	32 285
Dettes financières non courantes	(note 20)	662 667	511 655
Passifs d'impôt différé	(note 11)	107 648	75 201
Total passifs non courants		824 174	619 141
Provisions courantes	(notes 3.17 et 21)	57 448	44 485
Dettes financières courantes	(notes 18 et 20)	147 416	167 457
Fournisseurs	(note 3.18)	259 678	223 387
Clients créditeurs		53 525	31 404
Personnel et organismes sociaux	(note 3.19)	141 711	119 765
Dettes d'impôt exigible		27 837	16 195
Autres		27 476	18 709
Produits constatés d'avance		9 617	9 530
Total passifs courants		724 708	630 932
Passifs détenus en vue de la vente ⁽¹⁾		1 792	-
TOTAL PASSIF		3 142 272	2 798 444

(1) Au 31 août 2011, le montant concerne une activité réparation de Driessen en cours de cession (cf. note 24).

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Montant au 31/08/2011	Montant au 31/08/2010
Chiffre d'affaires	(notes 3.1 - 3.2 - 3.3)	2 734 832	2 136 960
Autres produits de l'activité		11 465	6 655
Achats consommés		1 068 870	815 492
Charges de personnel	(note 5)	838 548	690 283
Charges externes		403 774	299 820
Impôts et taxes		19 769	19 068
Dotations aux amortissements	(note 3.6)	61 555	58 123
Dotations aux provisions		14 304	10 514
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		45 496	(9 055)
Autres produits et charges courants	(note 7)	(182)	(542)
Résultat opérationnel courant	(note 3.4)	384 791	240 718
Éléments opérationnels non courants	(note 8)	(17 168)	(9 147)
Résultat opérationnel		367 623	231 571
Produits / (charges) de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		(770)	1 523
Coût de l'endettement financier brut		(31 621)	(26 164)
Coût de l'endettement financier net	(notes 3.8 et 9)	(32 391)	(24 641)
Autres produits et charges financiers	(notes 3.8 et 10)	(1 994)	(1 105)
Charge d'impôt	(notes 3.9 et 11)	95 928	57 150
RÉSULTAT NET des activités poursuivies	(note 3.5)	237 310	148 675
RESULTAT NET des activités en cours de cession		560	(398)
RESULTAT NET		237 870	148 277
Part des minoritaires		(386)	(196)
Part du Groupe		238 256	148 473
Résultat net par action (part du Groupe)	(note 12)	4,45 €	2,80 €
Résultat net dilué par action (part du Groupe)	(note 12)	4,42 €	2,79 €

État du résultat net consolidé et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Montant au 31/08/2011	Montant au 31/08/2010
Résultat net	237 870	148 277
Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres, avant impôt :		
- écarts de conversion	(154 777)	134 336
- réévaluation des instruments dérivés de couverture	(3 751)	1 598
Impôt sur la réévaluation des instruments dérivés de couverture	1 291	(550)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(157 237)	135 384
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	80 633	283 661
Part des minoritaires	(476)	(84)
Part du Groupe	81 109	283 745

État des flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Montant au 31/08/2011	Montant au 31/08/2010
Opérations d'exploitation :			
Résultat net		237 310	148 675
Amortissements et provisions		81 474	56 182
Plus-values de cession		271	1 394
Impôts différés ⁽¹⁾		24 887	26 041
Stock-options		2 419	2 442
Capacité d'autofinancement		346 361	234 734
Variation des stocks, net		(82 835)	21 167
Variation des créances, net		(29 202)	36 974
Variation des dettes, net ⁽¹⁾		91 886	35 135
Flux de trésorerie liés à l'exploitation des activités poursuivies		326 210	328 010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation des activités en cours de cession		86	131
Flux de trésorerie liés à l'exploitation des activités poursuivies et en cours de cession		326 296	328 141
Opérations d'investissements :			
Acquisition d'immobilisations :			
- immobilisations incorporelles		(50 483)	(35 077)
- immobilisations corporelles		(61 315)	(52 328)
- autres		(1 039)	(3 019)
Produits de cession des actifs immobilisés		4 257	1 656
Variation des créances et dettes sur immobilisations		(368)	610
Acquisition/cession d'entités nette de la trésorerie acquise		(210 421)	(64 901)
Flux de trésorerie liés aux investissements des activités poursuivies		(319 369)	(153 059)
Flux de trésorerie liés aux investissements des activités en cours de cession		(97)	(256)
Flux de trésorerie liés aux investissements des activités poursuivies et en cours de cession		(319 466)	(153 315)
Opérations de financement :			
Variation des dettes financières		133 974	(88 196)
Variation des instruments financiers		(3 751)	1 598
Augmentation des capitaux propres		15 069	10 827
Actions propres		(1 599)	(3 528)
Dividendes ordinaires versés société Mère		(53 393)	(52 877)
Dividendes versés aux minoritaires		-	(103)
Flux de trésorerie liés au financement des activités poursuivies		90 300	(132 279)
Flux de trésorerie liés au financement des activités en cours de cession		(28)	7
Flux de trésorerie liés au financement des activités poursuivies et en cours de cession		90 272	(132 272)
Écarts de conversion sur la trésorerie à l'ouverture		(30 442)	15 397
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		66 699	58 069
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE		145 385	87 316
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	(note 18)	212 084	145 385

(1) Au 31 août 2010, inclut le reclassement du paiement de l'impôt cession Marine sur la ligne "Acquisition/cession d'entités nette de la trésorerie acquise".

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Variation écarts de conversion	Actions propres	Réévaluation des instruments financiers	Total des capitaux propres part du Groupe	Variation des minoritaires	Variation des capitaux propres
Situation au 31 août 2009	11 142	73 342	1 257 241	173 153	(121 029)	(86 387)	(468)	1 306 994	1 049	1 308 043
Écarts de conversion			205		134 019			134 224	112	134 336
Réévaluation des instruments financiers ⁽¹⁾			(72)				1 120	1 048		1 048
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres (a)			133		134 019		1 120	135 272	112	135 384
Résultat de l'exercice (b)				148 473				148 473	(196)	148 277
Résultats comptabilisés au titre de l'exercice (a) + (b)			133	148 473	134 019		1 120	283 745	(84)	283 661
Augmentation de capital	93	10 734						10 827		10 827
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle ⁽²⁾						(3 528)		(3 528)		(3 528)
Valorisation des options sur stock-options			2 442					2 442		2 442
Dividendes			(52 877)					(52 877)	(103)	(52 980)
Autres			173 059	(173 153)				(94)		(94)
Situation au 31 août 2010	11 235	84 076	1 379 998	148 473	12 990	(89 915)	652	1 547 509	862	1 548 371
Écarts de conversion					(154 687)			(154 687)	(90)	(154 777)
Réévaluation des instruments financiers ⁽¹⁾			220				(2 680)	(2 460)		(2 460)
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres (a)			220		(154 687)		(2 680)	(157 147)	(90)	(157 237)
Résultat de l'exercice (b)				238 256				238 256	(386)	237 870
Résultats comptabilisés au titre de l'exercice (a) + (b)			220	238 256	(154 687)		(2 680)	81 109	(476)	80 633
Augmentation de capital	114	14 955						15 069		15 069
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle ⁽²⁾						(1 599)		(1 599)		(1 599)
Valorisation des options sur stock-options			2 419					2 419		2 419
Dividendes			(53 393)					(53 393)		(53 393)
Autres			148 854	(148 473)	(283)			98		98
Situation au 31 août 2011	11 349	99 031	1 478 098	238 256	(141 980)	(91 514)	(2 028)	1 591 212	386	1 591 598

(1) La colonne "Réévaluation des instruments financiers" inclut la juste valeur de couverture de taux (voir note 2 - Gestion du risque de taux) ainsi que l'impact des instruments dérivés de change en application d'IAS 39 (voir note 2 - Gestion du risque de change). Les 652 K€ au 31 août 2010 ont été recyclés en résultat durant l'exercice 2010/2011.

(2) Actions acquises dans le cadre d'un "contrat de liquidité" et d'un programme de rachat d'actions.

Notes annexes aux comptes consolidés

NOTE 0 - MODIFICATIONS DE PÉRIMÈTRE

Acquisition de Sell GmbH :

Fin septembre 2010, Zodiac Aerospace a finalisé le rachat de 100 % du Groupe Sell, essentiellement composé de la société Sell GmbH, auprès de Premium Aircraft Interiors Group pour une valeur d'entreprise totale de 213 M€.

Cette acquisition, annoncée le 5 juillet 2010, permet au Groupe Zodiac Aerospace de renforcer ses positions dans le domaine de l'aménagement de cabine.

Sell est consolidé en intégration globale et participe pour 11 mois au résultat du Groupe à fin août 2011.

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe a valorisé les actifs acquis et les passifs assumés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Il en résulte un écart d'acquisition préliminaire qui peut être ajusté pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition en fonction de nouvelles informations concernant des faits et circonstances existants à la date d'acquisition.

L'allocation provisoire du prix d'acquisition s'analyse dans le tableau ci-dessous.

L'évaluation des actifs acquis à leur juste valeur a conduit à reconnaître principalement des immobilisations incorporelles pour 58,9 M€ (marques, clients, carnet de commande) ainsi qu'à procéder à des réévaluations d'immobilisations corporelles et de stocks, respectivement pour 4,2 M€ et 1,7 M€.

Sell - Allocation provisoire du prix d'acquisition

(en milliers d'euros)

	Actifs et passif acquis avant allocation provisoire du prix d'acquisition	Allocation du prix d'acquisition	Après allocation provisoire du prix d'acquisition
Immobilisations	8 891	63 118	72 009
Stocks	39 371	1 735	41 106
Clients et autres débiteurs	28 488	-	28 488
Trésorerie	2 863	-	2 863
TOTAL ACTIF	79 613	64 853	144 466
Provisions	29 104	-	29 104
Dettes financières	92 952	-	92 952
Fournisseurs, personnel, impôts différés et autres créditeurs	29 666	18 188	47 854
TOTAL PASSIF	151 722	18 188	169 910
Prix d'acquisition	-	-	120 613
Écart d'acquisition	-	-	146 057

L'impact de l'acquisition de Sell sur le compte de résultat consolidé du Groupe à fin août 2011 est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Sell - Compte de résultat simplifié octobre 2010 à août 2011 après impact IFRS3

(en milliers d'euros)

Chiffre d'affaires	192 206
Résultat opérationnel courant	31 636
Éléments opérationnels non courants	(3 377)
Résultat opérationnel	28 259
Coût de l'endettement financier/ autres produits et charges financiers	(3 640)
Charge d'impôt	7 488
Résultat net	17 131

Acquisition de Swan :

En juin 2011, Zodiac Aerospace a procédé à l'acquisition de Swan (devenue "Zodiac Aerospace Australia"), une start-up australienne ayant développé un procédé innovant de détection de formation de glace qui permettra au Groupe de renforcer son offre de systèmes de dégivrage et anti-givre. Cette acquisition a été réalisée pour un montant de 0,7 M€.

Du fait de l'impact non significatif du chiffre d'affaires et du résultat de cette société, entre sa date d'acquisition et le 31 août 2011, elle a été consolidée pour la première fois au 31 août 2011. Cette acquisition est donc sans incidence sur le chiffre d'affaires et le résultat de l'exercice 2010/2011 du Groupe.

La comptabilisation de compléments de prix conditionnels pour l'acquisition de Swan pourrait être revue pendant la période d'évaluation en fonction des informations complémentaires liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition.

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

A) Base de préparation des états financiers

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes d'information financière internationales (IFRS), les comptes consolidés du Groupe Zodiac Aerospace au titre de l'exercice clos le 31 août 2011 ont été établis selon les normes d'information financière internationales IAS/IFRS et selon leurs interprétations (SIC et IFRIC) issues du référentiel de l'IASB, applicables au 31 août 2011, telles qu'adoptées par l'Union européenne à cette date, avec un comparatif au titre de l'exercice précédent établi selon le même référentiel.

Les comptes consolidés du Groupe Zodiac Aerospace ont été établis conformément au référentiel IFRS et arrêtés par le Directoire du 14 novembre 2011. Les montants exprimés sont en milliers d'euros, sauf mention contraire. Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

Principaux taux de conversion retenus pour la consolidation

	Au 31 août 2011		Au 31 août 2010	
	Bilan	Résultat	Bilan	Résultat
Dollar US	1,4450	1,3887	1,2680	1,3690
Dollar canadien	1,4141	1,3729	1,3489	1,4311
Rand sud-africain	10,1799	9,6209	9,4044	10,2716
Livre sterling	0,8856	0,8658	0,8248	0,8737
Baht thaïlandais	43,2630	42,0300	39,6700	44,9484
Couronne tchèque	24,1100	24,4736	24,8500	25,6372

B) Application de normes, amendements de normes et interprétations de normes par anticipation de leur date d'application obligatoire

Les normes et interprétations de normes suivantes sont entrées en application sur l'exercice :

- Amendement d'IFRS 1 - Exemptions additionnels pour les premiers adoptants ;
- Amendement d'IFRS 2 - Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Amendement IAS 32 - Classement des émissions de droits ;
- Améliorations des IFRS (avril 2009) ;
- Améliorations des IFRS (mai 2010) ;
- IFRIC 15 - Contrats de constructions de biens immobiliers ;
- IFRIC 17 - Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients ;
- IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.

Le Groupe Zodiac Aerospace n'a pas décidé d'anticiper les normes et interprétations, ainsi que les amendements et révisions qui n'ont pas été endossés par l'Union Européenne au 31 décembre 2010 ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 août 2011.

Le processus de détermination par le Groupe Zodiac Aerospace des impacts potentiels de ces nouvelles normes et interprétations, ou amendements et révisions sur les comptes consolidés du Groupe

est en cours. Le Groupe n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés ; toutefois les amendements de normes suivants sont à considérer plus particulièrement :

- Normes et amendements endossés à date :
 - IAS 24 - Information relative aux parties liées ;
 - Améliorations des IFRS (mai 2010) ;
 - Amendement IFRIC 14 - Paiement d'avance d'exigences de financement minimal.
- Normes et amendements non endossés à date :
 - IFRS 9 - Instruments financiers ;
 - IAS 27 - États financiers consolidés et individuels ;
 - IAS 28 - Participation dans des entreprises associées ;
 - IFRS 10 - États financiers consolidés ;
 - IFRS 11 - Partenariats ;
 - IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
 - IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur ;
 - IAS 19 - Avantages du personnel ;
 - Amendement IFRS 7 - Informations à fournir - transfert d'actifs financiers ;
 - Amendements IAS 12 - Impôts différés - recouvrement des actifs sous-jacents ;
 - Amendements IAS 1 - Présentation des postes des autres éléments du résultat global.

C) Options retenues par Zodiac Aerospace pour l'établissement de ses informations IFRS

Options retenues par le Groupe lorsque les normes prévoient des options en matière de comptabilisation et d'évaluation

Certaines normes du référentiel comptable international prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs.

Dans ce cadre et à ce stade, le Groupe a notamment choisi d'évaluer :

- les immobilisations corporelles (IAS 16) et incorporelles (IAS 38) selon le modèle du coût ;
- les stocks à leur coût initial déterminé selon la méthode "premier entré, premier sorti" (IAS 2).

D) Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé et les montants de charges et de produits du compte de résultat. Les estimations et les hypothèses sont revues de manière constante par la direction en fonction de l'ensemble des facteurs qui constituent le fondement de son appréciation.

Les montants réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Ces estimations et hypothèses concernent notamment l'évaluation des impôts différés actifs, des provisions, des avantages au personnel, des rémunérations payées en actions, ainsi que celles utilisées dans la mise en œuvre des tests de dépréciation d'actifs.

Les méthodes comptables sensibles au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations significatives sont les suivantes :

- Retraites et autres avantages au personnel à long terme et postérieurs à l'emploi.

L'évaluation des engagements de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi et à long terme, réalisée en application de la norme IAS 19, est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation et de taux d'augmentation des salaires.

- Dépréciation des écarts d'acquisition

Les tests de dépréciation, d'écarts d'acquisition sont sensibles aux hypothèses retenues dans les prévisions financières à moyen terme, notamment celles relatives à la parité de change, ainsi qu'au coût moyen pondéré du capital du Groupe utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

- Recouvrabilité des actifs d'impôts différés

L'appréciation des actifs d'impôts différés, notamment ceux issus des reports fiscaux déficitaires, peut varier en fonction des hypothèses retenues dans les prévisions financières à moyen terme, également utilisées pour réaliser les tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

E) Principes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles Zodiac Aerospace exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles Zodiac Aerospace exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles Zodiac Aerospace exerce une influence notable sont comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en note 25.

La société IN Services & AI Rumaithy Estab., détenue à 49 %, est consolidée par intégration globale, le Groupe contrôlant de fait cette société. En effet, Intertechnique, sa société mère, a le pouvoir de nommer jusqu'à trois administrateurs sur les cinq.

Les soldes bilanciaux et les transactions réciproques sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées.

Les cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de perte du contrôle effectif.

Les acquisitions de sociétés, intervenues en cours d'exercice, sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise du contrôle effectif.

F) Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros, monnaie de présentation des états financiers de Zodiac Aerospace, comme suit :

- les actifs et passifs : en euros sur la base du cours de clôture ;
- le compte de résultat : en euros en utilisant pour chaque devise le cours moyen de la période.

Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Les différences de conversion en résultant sont inscrites dans les capitaux propres en écarts de conversion.

Aucune filiale étrangère n'a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste.

G) Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de clôture et les différences de conversion en résultant sont enregistrées en compte de résultat.

H) Immobilisations corporelles et contrats de location financement

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (y compris les frais accessoires) ou de production (hors frais financiers), diminuée des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif, déterminée en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques futurs attendus.

Ces durées sont généralement les suivantes :

- pour les constructions et les agencements : de 10 à 40 ans selon la nature de la construction ;
- pour les matériels d'exploitation industriels : de 3 à 8 ans selon l'usage de ces matériels ;
- pour les mobiliers et matériels informatiques : de 3 à 10 ans selon l'usage de ces équipements.

Les contrats de location transférant à Zodiac Aerospace les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés dans les immobilisations avec, en contrepartie, l'inscription d'une dette financière.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût amorti est appliqué aux immobilisations corporelles. Des tests de perte de valeur sont conduits dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

I) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée.

La différence entre le coût d'acquisition majoré de la valeur des intérêts minoritaires, et le solde net de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise, est comptabilisée en écart d'acquisition si cette différence est positive, en résultat si elle est négative.

Pour chaque regroupement d'entreprise, le Groupe fait le choix d'évaluer les intérêts minoritaires, soit sur la base de la quote-part de situation nette acquise, soit sur la base de leur juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Ces écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT). Le montant des écarts d'acquisition peut être ajusté dans la période d'évaluation d'un an suivant l'acquisition.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée :

- les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le résultat lorsqu'ils sont encourus, sur la ligne "Éléments opérationnels non courants" ;
- les compléments de prix d'acquisition conditionnels sont estimés à leur juste valeur et pris en compte dans le cadre de la détermination du coût d'acquisition.

La comptabilisation de compléments de prix conditionnels pour l'acquisition de Zodiac Aerospace Australia (anciennement Swan) pourrait être revue pendant la période d'évaluation, en fonction des informations complémentaires liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition.

Les provisions et impôts différés, constitués à la date de première consolidation, peuvent faire l'objet d'un ajustement pendant la période d'évaluation en fonction des informations complémentaires liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition.

J) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les frais de développement ainsi que les marques, les brevets et les licences.

1 - Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées à leur coût d'acquisition et évaluées postérieurement au coût amorti.

Les actifs incorporels (principalement les marques) résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée en général sur la base d'évaluations externes.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 20 ans.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

2 - Immobilisations incorporelles générées en internes

Elles concernent essentiellement les frais de développement.

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses du développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Si une société du Groupe Zodiac Aerospace, engagée dans un programme de développement répondant à ces critères, est retenue par un client pour développer et commercialiser le produit, les frais de développement correspondants sont activés dans la limite du montant du devis de développement initial. Tout dépassement de coût par rapport à ce devis est comptabilisé en charge, sauf modifications majeures du produit développé conduisant à une réévaluation du prix de cession du produit concerné.

En l'absence de garantie contractuelle du client sur le financement des dépenses de développement réalisées, les coûts encourus (dans la limite énoncée ci-dessus) sont immobilisés.

Si les coûts de développement sont financés par le client de manière distincte contractuellement, ces coûts sont alors enregistrés en stocks (en travaux en cours) et entrent dans la détermination du prix de revient des ventes.

Les frais de recherche, ainsi que les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus, sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Ces frais sont amortis sur la quantité prévisionnelle d'unités facturables à compter du début de l'exploitation du programme concerné. Cette dotation est complétée, le cas échéant, d'un montant pour obtenir une dotation minimum linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte, le cas échéant, de la durée de leur protection par des dispositions légales et réglementaires.

À la date de clôture, ces immobilisations incorporelles font l'objet de tests de perte de valeur s'il existe un indice que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

K) Actifs financiers

Les actifs financiers hors dérivés de couverture figurant au bilan relèvent tous de la catégorie "prêts et créances" définie par la norme IAS 39.

Ces actifs financiers comprennent les participations dans des sociétés non consolidées qui sont classées dans la catégorie des actifs disponibles à la vente, les prêts et les dépôts et cautionnements.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être évaluée de manière fiable.

Aucune de ces participations ne porte sur des sociétés cotées.

Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, la valeur recouvrable est déterminée en fonction de la part du Groupe dans l'actif net, la rentabilité future attendue et les perspectives de développement de l'entité qui représente l'investissement.

Les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Lorsque les circonstances permettent de conclure que la perte de valeur est définitive, celle-ci est comptabilisée en résultat.

Prêts, dépôts et cautionnements

Les prêts ainsi que les dépôts et cautionnement sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

L) Stocks

Le Groupe valorise ses stocks au prix de revient, en utilisant la méthode du "premier entré, premier sorti", conformément à la norme IAS 2 "Stocks". Ces stocks sont évalués au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les dépréciations de stocks trouvent leur origine dans l'obsolescence ou la mévente des articles en stock qui diminue leur valeur nette de réalisation. Les reprises de dépréciation sont justifiées par la mise au rebut des stocks concernés.

M) Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe Zodiac Aerospace ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

N) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

O) Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à une augmentation de capital sont comptabilisés nets d'impôts en déduction de la prime d'émission lorsqu'une économie d'impôt est générée.

P) Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt.

Q) Provisions

Conformément à IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être évalué avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

L'impact de cette règle dans le Groupe concerne quasi exclusivement les provisions pour avantages au personnel.

Les provisions qui s'inscrivent, par nature, dans le cycle d'exploitation normal des activités concernées sont classées au bilan parmi les provisions courantes. Il en est ainsi des provisions pour garantie ou pour litiges.

R) Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les actifs d'impôts différés correspondant à des différences temporelles ou à des déficits reportables sont reconnus dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice fiscal sera disponible sur lequel ces éléments pourront s'imputer, sauf s'ils résultent de différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises, ou qui, à la date de la transaction, n'affecte pas le résultat imposable.

Les passifs d'impôt différés sont reconnus, sauf s'ils résultent de différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale résultant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises, ou qui, à la date de la transaction, n'affecte pas le résultat imposable, ou sauf s'ils résultent de dépréciation d'écarts d'acquisition non déductibles fiscalement.

L'impôt de distribution sur les dividendes intragroupe des sociétés non intégrées fiscalement est provisionné dès que cette distribution est jugée probable.

Ces impôts différés, en application d'IAS 12, ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés sur les sociétés faisant partie des quatre groupes fiscaux : France, USA, Pays-Bas et Allemagne.

S) Passifs financiers et instruments financiers dérivés

1 - Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit. Ces passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur qui tient compte, le cas échéant, des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

2 - Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, principalement pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux de change sur son chiffre d'affaires libellé en devises étrangères. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la nature des risques à couvrir, le Groupe met en œuvre des contrats, tels que des contrats de swaps, des contrats d'options ou des opérations à terme.

Une partie des couvertures ont, comme élément sous-jacent, les créances et/ou les dettes commerciales enregistrées au bilan des sociétés du Groupe. À la clôture, les contrats de couverture (Fair Value Hedge) sont estimés à leur juste valeur. Les gains et pertes de change représentant la part efficace de ces couvertures sont comptabilisés en résultat opérationnel. Ces gains ou pertes liés aux variations de juste valeur compensent les gains ou pertes de change découlant de la conversion au taux de clôture de l'exercice des créances libellées en devises étrangères, conformément aux dispositions de la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". La part inefficace des couvertures est enregistrée en résultat financier.

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est immédiatement comptabilisée en résultat si les critères suivants ne sont pas respectés :

- dès la mise en place de la couverture, l'élément de couverture et l'élément couvert doivent être identifiés clairement et la relation de couverture doit être formellement documentée et censée être efficace ;
- l'efficacité de la couverture doit être déterminée de manière fiable ;
- l'efficacité de la couverture doit être testée régulièrement tout au long de sa durée.

Le Groupe peut également effectuer des opérations de couverture de flux prévisionnels, qu'il s'agisse de flux d'exploitation récurrents ou d'opérations d'acquisition ou de cession de participations. En application de la norme IAS 39, ces couvertures de flux prévisionnels sont traitées comme des couvertures de flux futurs (Cash Flow Hedge). À la clôture, les instruments financiers correspondant à ces couvertures sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La variation de juste valeur représentant la part efficace de ces couvertures est enregistrée dans une ligne distincte des capitaux propres jusqu'à la réalisation effective du flux couvert, puis en résultat lorsque le sous-jacent est comptabilisé en résultat. La part inefficace des couvertures est comptabilisée en résultat financier.

Par ailleurs, il n'existe pas de politique de couverture des bilans des sociétés étrangères.

Le Groupe est principalement exposé à des risques de change sur ses transactions générées à partir de ses sociétés françaises à destination de clients qui achètent en dollar.

Par ailleurs, le Groupe est exposé au risque de variation du taux d'intérêt sur les sommes qu'il emprunte majoritairement au travers de son crédit syndiqué essentiellement tiré à taux variable (euro et dollar). Cette exposition a fait l'objet d'une couverture partielle pour l'exercice 2010/2011 au travers d'instruments financiers (voir note 2).

T) Engagements de retraite et avantages similaires

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe supporte différents engagements au titre des retraites et des prestations assimilées en France et à l'étranger :

- En France, les engagements concernent :
 - essentiellement, les indemnités de départ en retraite supportées au titre des conventions collectives en vigueur ou d'accords d'entreprise ;
 - accessoirement, les coûts des primes et médailles du travail.

- Hors de France, les engagements concernent essentiellement les plans de pension (régime à prestation définie) de deux filiales US (Air Cruisers et Avox Systems) et d'une filiale en Allemagne.

1 - Régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies de retraite ou d'assurance médicale connexe, le coût des avantages consentis est déterminé en utilisant la Méthode des Unités de Crédit Projetées ; des évaluations actuarielles sont menées à chaque clôture annuelle.

Ces calculs intègrent des hypothèses démographiques (date de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, mortalité) et financières (taux d'actualisation, taux d'évolution des salaires).

Lorsque les régimes sont financés, les actifs sont constitués auprès d'organismes assurant le versement des rentes.

L'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations au titre du régime concerné est provisionnée en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés en résultat.

L'évaluation des plans de pension fait l'objet d'une évaluation annuelle par des actuaires indépendants.

Les pertes et gains actuariels constatés sur ces régimes sont comptabilisés selon la méthode suivante :

- la fraction des pertes et gains actuariels, représentant au maximum 10 % du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'engagement de retraite, d'une part, et la juste valeur des fonds du régime, d'autre part, n'est pas comptabilisée ;
- la fraction des pertes et gains actuariels excédant ce corridor de 10 % est étalée, sur une base linéaire, sur la durée résiduelle de service restant à accomplir par le personnel concerné.

Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les avantages sont déjà définitivement acquis par le personnel. À défaut, il est amorti sur la durée résiduelle de service restant à accomplir par le personnel concerné pour acquérir définitivement les droits correspondants.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi est présenté au compte de résultat de la façon suivante :

- le coût des services courants (i.e. de la période) et le coût des services passés (quote-part amortie au cours de la période) sont présentés en tant que charge de personnel ;
- la différence entre le produit du rendement attendu des actifs du régime et de la charge de désactualisation de l'engagement de retraite est présentée en tant que charge ou produit financier ;
- l'amortissement des écarts actuariels éventuels (application de la règle du corridor ci-dessus) est comptabilisé en "Autres charges et produits opérationnels".

Les provisions relatives aux avantages postérieurs à l'emploi figurent au bilan dans le poste "Provisions non courantes", pour la totalité de leur montant.

2 - Régimes à cotisations définies

Les sommes dues au titre de ces régimes sont comptabilisées en charges de l'exercice.

U) Rémunération en actions

En application de la norme IFRS 2, les options de souscription ou d'achat d'actions, accordées après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005, doivent être évaluées à leur juste valeur calculée à la date d'attribution de ces options.

Le Groupe est engagé dans des plans d'options sur actions de la société Zodiac Aerospace octroyés à certains salariés et membres du Directoire.

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options constitue une charge dont l'enregistrement est effectué en fonction des services rendus et au moment où ils le sont. Cette charge est évaluée sur le fondement des calculs actuariels reposant sur des hypothèses comportementales basées sur les observations passées. Le coût est réparti sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge à constater est évalué par référence à la juste valeur des options octroyées, en utilisant le modèle binomial.

L'application de cette règle a un impact sur les charges de l'exercice, mais est sans conséquence sur les capitaux propres consolidés ; le montant de cette charge ayant une contrepartie dans une augmentation des capitaux propres pour le même montant.

V) Produits des activités ordinaires

Les ventes de produits et de marchandises sont comptabilisées, conformément à la norme IAS 18, lors du transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les revenus liés aux prestations de services sont enregistrées sur la durée et selon les modalités du contrat. Ils sont reconnus lorsque le résultat de la transaction peut être déterminé de façon fiable, et en fonction de l'avancement de la prestation rendue par le Groupe. Le revenu résultant de l'exécution des contrats à long terme est comptabilisé en utilisant la méthode du pourcentage d'avancement déterminé, soit en pourcentage des coûts encourus par rapport aux coûts totaux estimés à terminaison, soit selon les étapes techniques définies au contrat, et en particulier, les phases essentielles de performance (preuve de l'installation ou livraison des équipements).

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. De même, le coût des actions commerciales corrélées aux ventes est déduit du chiffre d'affaires.

W) Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et font l'objet de tests de perte de valeur lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Les autres actifs immobilisés à durée d'utilité finie (immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles amorties) font l'objet de tests de perte de valeur à chaque fois qu'il existe un indice que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Les tests de dépréciation des frais de développement capitalisés sont effectués, projet par projet, sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie futurs relatifs au projet.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de ventes et la valeur d'utilité d'un actif ou d'un groupe d'actifs. La valeur d'utilité est estimée par une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Les tests de perte de valeur sont réalisés pour chaque actif individuellement, à moins que l'actif pris isolément ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, comme pour les écarts d'acquisitions qui par principe ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée par celle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient et qui est le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs ou groupes d'actifs.

Les unités et groupes d'unités génératrices de trésorerie identifiés par le Groupe au sens de la norme IAS 36 "Dépréciations d'actifs" correspondent à l'organisation opérationnelle du Groupe, par branche d'activité, ou pour certaines, par lignes de produits.

À chaque date de clôture, les entités du Groupe apprécient s'il existe des événements ou circonstances indiquant qu'un actif a pu perdre de la valeur. De tels événements ou circonstances comprennent, notamment, des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique (déboûchés commerciaux, sources d'approvisionnement, évolution d'indices ou de coûts, etc.) ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (plan à moyen terme, études de rentabilité, part de marché, carnet de commandes, réglementation, litiges, etc.).

S'il existe de tels événements ou circonstances, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement est estimée. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais de l'enregistrement d'une dépréciation.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient est déterminée.

Lorsqu'un test sur les actifs d'une filiale fait ressortir une perte de valeur de l'UGT, la perte de valeur est affectée en premier lieu à l'écart d'acquisition attaché, puis aux actifs de cette unité au prorata de leurs valeurs comptables.

En cas de perte de valeur avérée, toute dépréciation comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition est définitive. Pour les autres actifs, les indices de perte de valeur sont analysés à chaque clôture ultérieure et, s'il existe des changements favorables dans les estimations qui avaient conduit précédemment à une dépréciation, une reprise de perte de valeur est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

X) Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur sera principalement recouvrée par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue.

Pour que ce soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. À la clôture, les actifs détenus en vue de la vente sont valorisés à leur valeur comptable qui est inférieure à la juste valeur diminuée des coûts de ventes.

Y) Principes de présentation des informations financières IFRS

Le Groupe a fait le choix d'isoler les éléments non récurrents significatifs au sein de son résultat opérationnel.

La partie non récurrente est présentée après le sous-total "Résultat opérationnel courant" (ROC) sur une ligne "Éléments opérationnels non courants" ; le sous-total en résultant étant le "Résultat opérationnel" (RO).

L'agrégat "Endettement financier" utilisé par le Groupe dans sa communication est la somme des postes "Dettes financières courantes et non courantes" diminués du poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie".

La présentation du bilan et du compte de résultat a été revue conformément à IAS 1 "Présentation des états financiers".

Au bilan, les actifs/passifs faisant partie du cycle d'exploitation du Groupe sont classés en courant.

Tous les autres actifs/passifs sont classés en non courant.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 1 révisée, le Groupe a choisi de présenter les produits et charges comptabilisés dans deux états : un compte de résultat et un état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Z) Résultat par action

Le résultat par action tel que présenté en regard du résultat net IFRS est calculé en conformité avec l'IAS 33 "Résultat par action".

Le résultat de base par action doit être calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen d'actions en circulation.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

Un résultat net par action "retraité" est calculé pour le Groupe, afin d'éliminer les effets des cessions d'activité et de l'incidence des frais d'acquisitions exposés dans le cadre de croissance externe, en application de la norme IFRS 3 révisée.

AA) Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8.

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et des services rendus. Chaque secteur représente un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés. Ces secteurs correspondent au découpage du reporting interne utilisé par le management du Groupe pour le suivi des activités du Groupe.

Compte tenu de l'organisation interne du Groupe, les secteurs opérationnels sont les suivants :

- branche AeroSafety & Technology ;
- branche Aircraft Systems ;
- branche Cabin Interiors.

Les supports internes d'analyse des performances et d'allocation des ressources reposant également sur une approche géographique, le Groupe présente également ses éléments d'information sectorielle selon l'approche géographique suivante :

- France ;
- Autres pays d'Europe ;
- USA ;
- Autres pays d'Amérique ;
- Reste du monde.

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers du Groupe.

• Branche AeroSafety & Technology

Au sein de cette branche, le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise :

- des systèmes d'évacuation pour avions : toboggans pour aviation civile, flottabilités de secours des hélicoptères, etc. ;
- des systèmes de parachutes et de protection pour les marchés militaires et civils (parachutes "sportifs") ;
- des systèmes d'arrêt d'urgence : systèmes de relevages et filets/freins mécaniques ou textiles pour les applications militaires ;
- des systèmes de frein en ciment cellulaire pour les applications civiles ;
- des systèmes et technologies élastomères ;
- des systèmes d'interconnexion électrique ;
- des systèmes de télémétrie et télécommunication appliqués à l'aéronautique et l'espace sur des marchés tant militaires que civils ;
- des sacs "airbags".

• Branche Aircraft Systems

Cette branche conçoit, développe, produit et commercialise :

- des systèmes de gestion de la puissance électrique pour l'aéronautique ;
- des actionneurs, capteurs et moteurs électriques pour l'aéronautique ;
- des calculateurs embarqués pour l'aéronautique ;
- des systèmes de carburant pour l'aéronautique et la Formule 1 ;
- des systèmes oxygène pour l'aéronautique ;
- des systèmes hydrauliques et régulation pour l'aéronautique.

• Branche Cabin Interiors

Cette branche conçoit, développe, produit et commercialise, essentiellement dans le domaine civil :

- des sièges passagers et équipages ;
- des équipements de cabines : systèmes de distribution d'eau, sanitaire, de réfrigération, trolleys, etc. ;
- des systèmes Cabine : intérieurs de cabine, galleys, blocs toilettes, coffres à bagages, séparateurs de classe, etc.

Concernant la concentration du portefeuille client, le Groupe n'a pas de client avec lequel il réalise un chiffre d'affaires de plus de 10 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

NOTE 2 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS**A) Risque de taux**

Le financement de l'ensemble des filiales du Groupe est centralisé auprès de la holding. La dette du Groupe au 31 août 2011 est principalement exposée aux variations de l'Euribor.

Le Groupe a mis en place sur l'exercice des instruments de couverture de taux sous forme de swap pour un montant de 600 M€, couvrant les exercices 2011/2012 et 2012/2013 à des taux respectivement de 1,49 % et de 1,27 % sur une base Euribor 1 mois.

La juste valeur des instruments de couverture utilisés par le Groupe au 31 août 2011 est :

Swap	Nominal	Moins d'un an	Plus d'un an	M to M ⁽¹⁾
	(en milliers d'euros)			(en milliers d'euros)
EUR	600 000	600 000	-	(2 114)
EUR	600 000	-	600 000	(752)

(1) M to M = Marked to Market : valeur de marché. Elle correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'impact de cette valeur de marché est comptabilisé dans les capitaux propres au 31 août 2011.

Sur la base de la dette financière brute de 810 M€ au 31 août 2011, une variation de 10 points de base des taux d'intérêts aurait généré sur l'exercice passé une variation des charges financières de :

- 0,8 M€ hors effet des couvertures de taux ;
- 0,2 M€ en tenant compte des couvertures de taux.

B) Risque de change**1. Couverture**

La quasi totalité de l'exposition du Groupe au risque de transaction sur ses opérations commerciales et industrielles, concerne la parité euro/dollar US.

Les instruments de couverture utilisés par le Groupe au 31 août 2011 pour le couvrir, sont :

Ventes à terme	Nominal	Moins d'un an	Plus d'un an	M to M ⁽³⁾
	(en milliers de dollars US)			(en milliers d'euros)
USD	114 854 ⁽¹⁾	114 854	-	6 034

(1) Soit 85 567 K€.

Achats à terme	Nominal	Moins d'un an	Plus d'un an	M to M ⁽³⁾
	(en milliers de Pesos mexicain)			(en milliers d'euros)
MXN	16 018 ⁽²⁾	16 018	-	(15)

(2) Soit 913 K€.

(3) M to M = Marked to Market : valeur de marché. Elle correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Valeur au bilan (en milliers d'euros)	Actif		Passif	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couvertures de juste valeur	6 034	-	15	-

Les dérivés de couverture utilisés sont des instruments dont la valeur est estimée selon une technique de valorisation basée sur des données observables, présentant donc un niveau 2 de fiabilité.

Une variation de la parité euro/dollar de 10 cents sur l'exercice aurait eu un impact de 127 M€ sur le chiffre d'affaires. Le cours moyen de l'euro/dollar de transaction a été de 1,35 sur l'exercice, contre 1,37 sur l'exercice précédent. Une variation de 10 cents (passage de 1,35 à 1,45) du dollar sur les flux nets de transaction aurait eu un impact négatif de 36,3 M€ sur le résultat opérationnel courant. Une variation de 10 cents (passage de 1,39 à 1,49) du dollar de conversion aurait eu un impact négatif de 11,3 M€ sur le résultat opérationnel courant.

L'impact sur le résultat opérationnel des couvertures de change mises en place durant l'exercice 2010/2011 (différence entre le cours moyen mensuel de l'euro/dollar et le cours spot des couvertures) a été positif de 23,5 M€.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place, au début de l'exercice 2010/2011, des instruments pour couvrir environ 60 % de ses flux nets estimés de transaction euro/dollar, de l'exercice 2011/2012, à un cours moyen de 1,345.

2. Exposition

L'analyse de l'exposition du Groupe au risque de change bilanciel repose sur les montants notionnels des transactions libellées dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée, à la clôture de l'exercice présenté.

La seule devise significative dans le Groupe est le dollar US et les montants concernés sont :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2011
Actifs financiers	282,2
Passifs financiers	166,6
Position nette avant gestion	115,6
Dérivés de couverture	116,8
Couvertures de flux futurs	(1,2)

L'analyse de sensibilité du résultat net au risque de change du dollar US mesure l'effet d'une variation de cette devise sur la position nette en dollar US. Une appréciation de 10 % de l'euro par rapport à la parité euro/dollar de clôture, au 31 août 2011, aurait eu pour conséquence une augmentation du résultat net à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2011
Impact sur le résultat net (*)	0,1

(*) Sur la base d'un taux d'impôt moyen de 33 %.

C) Risque de liquidité

(en milliers d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Non échus et retards < 30 jours, non dépréciés	Échus de plus de 30 jours et non dépréciés à la clôture				Total	Échus et dépréciés
			31-90	91-180	(nombre de jours) 181-360	> 361		
Clients au 31/08/2010	474 182	392 520	46 214	18 368	8 263	7 020	79 865	1 797
Clients au 31/08/2011	490 351	424 289	40 882	14 332	5 864	4 540	65 618	444

L'augmentation des encours clients est de 3,4 % au taux de clôture.

À taux et périmètre constants, cette augmentation est de 3,7 %, alors que la croissance organique du chiffre d'affaires au 4^{ème} trimestre 2010/2011 est de +19,5 %, comparée au 4^{ème} trimestre 2009/2010.

Le montant des encours sur l'ensemble des compagnies aériennes affiche une progression de 34,1 % à taux constant.

Le chiffre d'affaires réalisé avec ces mêmes compagnies aériennes augmente de 22,5 % à taux et périmètre constants.

La part des encours sur les compagnies aériennes représente 27 % du total des encours au 31 août 2011, contre 21 % au 31 août 2010 à périmètre constant.

Le montant des créances échues de plus de 30 jours et non dépréciées à la clôture baisse de 10,8 M€ à taux et périmètre constants, soit une baisse de 14 %.

Flux futurs liés aux passifs financiers

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Dette financière brute (en K€) ⁽¹⁾	(174 546)	(28 562)	(27 806)	(687 652)
Dérivés de couverture de taux (en K€) ⁽²⁾	(531)	779	-	-
Dettes fournisseurs (en K€) ⁽³⁾	(258 262)	(1 416)	-	-
Dérivés de couverture de change - Flux USD (en KUSD)	(13 486)	-	-	-
Dérivés de couverture de change - Flux EUR (en K€)	4 961	-	-	-
Dérivés de couverture de change - Flux CAD (en KCAD)	4 927	-	-	-
Dérivés de couverture de change - Flux MXN (en KMXN)	16 018	-	-	-

(1) Dette financière et flux d'intérêts basés sur l'hypothèse d'un taux d'intérêt constant sur la période à 3,30 %.

(2) Flux d'intérêts liés à la couverture de taux par swap contre Euribor 1 mois dont le taux variable est estimé à 1,40 sur la période considérée.

(3) Dont 45,4 M€ et 38 MUSD payés entre le 1^{er} septembre 2011 et le 10 septembre 2011, contre 41,3 M€ et 33,6 MUSD payés entre le 1^{er} septembre 2010 et le 10 septembre 2010.

NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE

La description de l'organisation du Groupe et des facteurs utilisés pour déterminer les secteurs opérationnels, ainsi que les produits et services rendus par les différents secteurs opérationnels sont décrits dans le paragraphe AA de la note 1 "Principes comptables appliqués".

A - ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT**Note 3.1 - Composition du chiffre d'affaires consolidé par branche et par zone géographique de localisation des clients**

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	125 574	130 659	152 435	22 865	77 656	509 189
Aircraft Systems	141 556	128 570	117 122	36 881	56 937	481 066
Cabin Interiors	56 994	208 157	318 762	238 053	324 739	1 146 705
TOTAL	324 124	467 386	588 319	297 799	459 332	2 136 960
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	135 299	121 682	166 145	68 716	79 831	571 673
Aircraft Systems	167 495	150 393	135 171	41 308	68 871	563 238
Cabin Interiors	68 763	261 375	458 291	290 105	521 387	1 599 921
TOTAL	371 557	533 450	759 607	400 129	670 089	2 734 832

Note 3.2 - Composition du chiffre d'affaires consolidé par branche et par zone géographique d'implantation

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	235 940	43 001	205 800	-	24 448	509 189
Aircraft Systems	341 093	7 546	100 562	-	31 865	481 066
Cabin Interiors	237 537	117 402	732 727	45 925	13 114	1 146 705
TOTAL	814 570	167 949	1 039 089	45 925	69 427	2 136 960
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	251 936	33 687	214 087	42 524	29 439	571 673
Aircraft Systems	403 583	8 274	112 017	-	39 364	563 238
Cabin Interiors	302 810	379 128	851 065	50 479	16 439	1 599 921
TOTAL	958 329	421 089	1 177 169	93 003	85 242	2 734 832

Note 3.3 - Composition du chiffre d'affaires consolidé par branche avec ventilation du chiffre d'affaires intersecteurs

(en milliers d'euros)	CA y compris intersecteurs	CA intersecteurs	CA consolidé
Au 31 août 2010			
AeroSafety & Technology	515 220	(6 031)	509 189
Aircraft Systems	491 021	(9 955)	481 066
Cabin Interiors	1 148 362	(1 657)	1 146 705
TOTAL	2 154 603	(17 643)	2 136 960
Au 31 août 2011			
AeroSafety & Technology	580 174	(8 501)	571 673
Aircraft Systems	576 607	(13 369)	563 238
Cabin Interiors	1 601 836	(1 915)	1 599 921
TOTAL	2 758 617	(23 785)	2 734 832

Note 3.4 - Résultat opérationnel courant par branche et par zone géographique d'implantation

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	29 076	5 515	26 820	-	1 894	63 305
Aircraft Systems	31 631	162	4 241	-	629	36 663
Cabin Interiors	7 153	23 727	106 574	4 632	2 120	144 206
Société Zodiac Aerospace	(3 413)	-	(43)	-	-	(3 456)
TOTAL	64 447	29 404	137 592	4 632	4 643	240 718
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	27 965	4 032	29 790	2 447	2 873	67 107
Aircraft Systems	62 773	817	9 549	-	2 103	75 242
Cabin Interiors	38 887	78 680	123 446	7 591	3 415	252 019
Société Zodiac Aerospace	(9 470)	-	(107)	-	-	(9 577)
TOTAL	120 155	83 529	162 678	10 038	8 391	384 791

Note 3.5 - Résultat net ventilé des activités poursuivies par branche

(en milliers d'euros)	AeroSafety & Technology	Aircraft Systems	Cabin Interiors	Société Zodiac Aerospace	Total
Au 31 août 2010					
Résultat net	42 812	26 237	96 514	(16 888)	148 675
Au 31 août 2011					
Résultat net	42 729	53 795	166 071	(25 285)	237 310

Note 3.6 - Dotation aux amortissements ventilée par branche

(en milliers d'euros)	AeroSafety & Technology	Aircraft Systems	Cabin Interiors	Société Zodiac Aerospace	Total
Au 31 août 2010					
Dotation aux amortissements	13 580	17 055	25 580	1 908	58 123
Au 31 août 2011					
Dotation aux amortissements	12 895	19 610	25 538	3 512	61 555

Note 3.7 - Dépréciations d'actifs ventilées par branche

(en milliers d'euros)	AeroSafety & Technology	Aircraft Systems	Cabin Interiors	Société Zodiac Aerospace	Total
Au 31 août 2010					
Pertes de valeur ⁽¹⁾	313	-	-	-	313
Au 31 août 2011					
Pertes de valeur ⁽²⁾	2 867	-	-	-	2 867

(1) Amortissement résiduel du "know-how" de deux filiales "Airbags" fermées au Royaume-Uni et aux États-Unis.

(2) Perte de valeur sur Amfuel.

Note 3.8 - Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	(712)	(157)	228	-	(723)	(1 364)
Aircraft Systems	(1 274)	8	(326)	-	(451)	(2 043)
Cabin Interiors	(569)	1 811	(1 413)	(351)	(316)	(838)
Société Zodiac Aerospace	(21 939)	-	438	-	-	(21 501)
TOTAL	(24 494)	1 662	(1 073)	(351)	(1 490)	(25 746)
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	(254)	(281)	216	(1 577)	(376)	(2 272)
Aircraft Systems	(789)	(20)	(229)	-	(428)	(1 466)
Cabin Interiors	440	(4 134)	11	(517)	(873)	(5 073)
Société Zodiac Aerospace	(25 776)	-	202	-	-	(25 574)
TOTAL	(26 379)	(4 435)	200	(2 094)	(1 677)	(34 385)

Note 3.9 - Charge d'impôt par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	5 310	1 263	10 590	-	231	17 394
Aircraft Systems	3 876	81	1 074	-	134	5 165
Cabin Interiors	1 280	5 917	36 923	1 227	32	45 379
Société Zodiac Aerospace	(11 108)	-	320	-	-	(10 788)
TOTAL	(642)	7 261	48 907	1 227	397	57 150
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	4 792	903	11 082	(25)	3	16 755
Aircraft Systems	13 329	218	3 139	-	(36)	16 650
Cabin Interiors	12 837	18 303	42 886	1 752	341	76 119
Société Zodiac Aerospace	(13 594)	-	(2)	-	-	(13 596)
TOTAL	17 364	19 424	57 105	1 727	308	95 928

B - ÉLÉMENTS DU BILAN**Note 3.10 - Total actif par branche et par zone géographique**

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	194 061	34 974	171 104	54 779	23 522	478 440
Aircraft Systems	658 945	2 593	91 263	-	25 947	778 748
Cabin Interiors	158 287	208 986	964 262	29 978	35 718	1 397 231
Société Zodiac Aerospace	143 990	-	35	-	-	144 025
TOTAL	1 155 283	246 553	1 226 664	84 757	85 187	2 798 444
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	195 168	31 351	163 090	52 430	22 071	464 110
Aircraft Systems	710 812	9 831	83 966	-	29 365	833 974
Cabin Interiors	198 171	499 010	889 835	32 339	36 416	1 655 771
Société Zodiac Aerospace	188 240	-	177	-	-	188 417
TOTAL	1 292 391	540 192	1 137 068	84 769	87 852	3 142 272

Note 3.11 - Total actif non courant par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	60 039	17 308	78 509	35 300	8 747	199 903
Aircraft Systems	437 909	275	55 512	-	14 679	508 375
Cabin Interiors	57 677	133 320	627 171	7 292	12 701	838 161
Société Zodiac Aerospace	50 698	-	-	-	-	50 698
TOTAL	606 323	150 903	761 192	42 592	36 127	1 597 137
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	62 083	16 535	67 728	33 409	8 974	188 729
Aircraft Systems	468 464	219	48 006	-	18 393	535 082
Cabin Interiors	56 352	348 669	557 705	8 668	10 789	982 183
Société Zodiac Aerospace	50 869	-	-	-	-	50 869
TOTAL	637 768	365 423	673 439	42 077	38 156	1 756 863

Note 3.12 - Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	38 532	12 937	61 407	34 957	681	148 514
Aircraft Systems	384 572	-	47 178	-	7 012	438 762
Cabin Interiors	46 165	127 410	572 495	2 180	16	748 266
Société Zodiac Aerospace	1 007	-	-	-	-	1 007
TOTAL	470 276	140 347	681 080	37 137	7 709	1 336 549
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	39 122	12 205	53 233	33 116	716	138 392
Aircraft Systems	410 287	2	40 735	-	7 656	458 680
Cabin Interiors	45 659	330 395	511 378	2 303	210	889 945
Société Zodiac Aerospace	1 398	-	-	-	-	1 398
TOTAL	496 466	342 602	605 346	35 419	8 582	1 488 415

Note 3.13 - Immobilisations corporelles par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	21 198	2 597	16 264	343	7 821	48 223
Aircraft Systems	52 706	256	8 265	-	7 578	68 805
Cabin Interiors	11 406	4 862	49 824	5 009	12 490	83 591
Société Zodiac Aerospace	43 610	-	-	-	-	43 610
TOTAL	128 920	7 715	74 353	5 352	27 889	244 229
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	22 637	2 537	13 793	293	7 927	47 187
Aircraft Systems	57 678	199	7 231	-	10 536	75 644
Cabin Interiors	10 566	17 172	44 364	6 264	10 390	88 756
Société Zodiac Aerospace	44 685	-	-	-	-	44 685
TOTAL	135 566	19 908	65 388	6 557	28 853	256 272

Note 3.14 - Investissements corporels et incorporels par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	6 129	583	4 058	-	2 338	13 108
Aircraft Systems	34 106	108	1 588	-	4 420	40 222
Cabin Interiors	2 029	2 254	15 866	759	2 444	23 352
Société Zodiac Aerospace	12 887	-	-	-	-	12 887
TOTAL	55 151	2 945	21 512	759	9 202	89 569
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	7 453	760	4 821	140	3 786	16 960
Aircraft Systems	49 148	22	1 553	-	3 181	53 904
Cabin Interiors	2 166	5 319	21 955	3 254	2 145	34 839
Société Zodiac Aerospace	4 754	-	-	-	-	4 754
TOTAL	63 521	6 101	28 329	3 394	9 112	110 457

Note 3.15 - Stocks par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	54 575	6 306	44 732	10 918	5 965	122 496
Aircraft Systems	121 598	144	16 347	-	3 377	141 466
Cabin Interiors	56 133	21 123	141 931	10 034	14 684	243 905
Société Zodiac Aerospace	-	-	-	-	-	-
TOTAL	232 306	27 573	203 010	20 952	24 026	507 867
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	58 641	6 349	41 115	10 500	7 300	123 905
Aircraft Systems	145 510	145	15 592	-	3 193	164 440
Cabin Interiors	68 484	66 828	151 403	10 277	16 121	313 113
Société Zodiac Aerospace	-	-	-	-	-	-
TOTAL	272 635	73 322	208 110	20 777	26 614	601 458

Note 3.16 - Clients par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	71 803	7 579	39 477	7 310	4 671	130 840
Aircraft Systems	90 210	1 528	15 542	-	5 158	112 438
Cabin Interiors	40 775	26 110	154 201	7 460	2 321	230 867
Société Zodiac Aerospace	10	-	27	-	-	37
TOTAL	202 798	35 217	209 247	14 770	12 150	474 182
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	67 378	6 701	42 145	6 891	3 218	126 333
Aircraft Systems	86 780	1 139	15 487	-	5 146	108 552
Cabin Interiors	62 526	52 965	134 409	3 277	2 289	255 466
Société Zodiac Aerospace	-	-	-	-	-	-
TOTAL	216 684	60 805	192 041	10 168	10 653	490 351

Note 3.17 - Provisions pour risques et charges non courantes et courantes par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	14 527	328	6 354	-	37	21 246
Aircraft Systems	26 772	-	1 623	-	-	28 395
Cabin Interiors	9 386	5 454	9 564	1 400	275	26 079
Société Zodiac Aerospace	968	-	82	-	-	1 050
TOTAL	51 653	5 782	17 623	1 400	312	76 770
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	16 502	185	4 486	1 031	96	22 300
Aircraft Systems	29 256	5	1 190	-	-	30 451
Cabin Interiors	9 541	34 310	11 586	1 407	286	57 130
Société Zodiac Aerospace	1 354	-	72	-	-	1 426
TOTAL	56 653	34 500	17 334	2 438	382	111 307

Note 3.18 - Fournisseurs par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	27 094	2 766	9 752	3 151	2 203	44 966
Aircraft Systems	48 980	24	5 276	-	1 528	55 808
Cabin Interiors	24 769	14 958	62 735	3 118	5 230	110 810
Société Zodiac Aerospace	11 744	-	59	-	-	11 803
TOTAL	112 587	17 748	77 822	6 269	8 961	223 387
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	30 466	2 407	7 674	2 875	2 574	45 996
Aircraft Systems	60 769	47	5 822	-	2 909	69 547
Cabin Interiors	31 675	25 526	71 690	3 427	3 747	136 065
Société Zodiac Aerospace	8 017	-	53	-	-	8 070
TOTAL	130 927	27 980	85 239	6 302	9 230	259 678

Note 3.19 - Personnel et organismes sociaux par branche et par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Autres pays d'Europe	USA	Autres pays d'Amériques	Reste du monde	Total
Au 31 août 2010						
AeroSafety & Technology	22 504	2 080	6 664	336	1 068	32 652
Aircraft Systems	33 848	-	2 842	-	964	37 654
Cabin Interiors	9 009	2 241	29 672	3 564	873	45 359
Société Zodiac Aerospace	4 100	-	-	-	-	4 100
TOTAL	69 461	4 321	39 178	3 900	2 905	119 765
Au 31 août 2011						
AeroSafety & Technology	22 060	2 049	5 970	837	1 223	32 139
Aircraft Systems	41 155	14	2 568	-	959	44 696
Cabin Interiors	13 380	12 145	29 500	3 682	1 183	59 890
Société Zodiac Aerospace	4 986	-	-	-	-	4 986
TOTAL	81 581	14 208	38 038	4 519	3 365	141 711

NOTE 4 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Ventes de biens	2 559 060	1 979 304
Prestations de services	175 772	157 656
Intérêts	1 532	801
Redevances	1 493	1 077
Dividendes	-	10
TOTAL	2 737 857	2 138 848

NOTE 5 - CHARGES DE PERSONNEL**Note 5.1 - Information sur la composition des charges**

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Salaires et charges ⁽¹⁾	825 708	682 690
Participation	10 421	5 151
Options sur actions octroyées	2 419	2 442
TOTAL	838 548	690 283

(1) Dont 51 K€ de charges sociales liées aux stock-options au 31 août 2010 et 112 K€ au 31 août 2011.

Note 5.2 - Paiements en actions**1) Options de souscription d'actions**

Les Assemblées Générales Mixtes du 9 décembre 1997, du 16 décembre 2002, du 16 décembre 2004 et du 8 janvier 2008 ont autorisé le Directoire à attribuer en une ou plusieurs fois, des options de souscription d'actions à des membres du personnel des sociétés du Groupe. Les principales caractéristiques des plans mis en place sont les suivantes :

Année de mise en place des plans	Prix de souscription en euros	Date limite de levée des options	Nombre d'options non exercées au 31/08/2011
21/11/2003	23,83	21/11/2011	14 976
12/02/2004	23,83	12/02/2012	16 480
24/11/2004	29,24	24/11/2012	97 119
25/11/2005	44,66	25/11/2013	144 937
30/11/2006	46,64	30/11/2014	149 611
13/02/2007	49,29	13/02/2015	79 350
03/12/2007	41,11	03/12/2015	123 762
03/12/2007	41,11	03/12/2015	275 080
04/12/2008	29,36	04/12/2016	120 250
10/12/2009	23,62	10/12/2017	142 950
10/12/2009	23,62	10/12/2017	35 000
10/12/2010	50,75	10/12/2018	158 100
TOTAL			1 357 615

Le nombre d'options émises au cours de l'exercice et leur prix moyen d'exercice pondéré ont évolué de la façon suivante :

Nombre d'options	31/08/2011	31/08/2010
Au 1^{er} septembre	1 797 854	2 051 305
Émises	165 450	250 400
Annulées	(30 645)	(11 375)
Expirées	(4 812)	(26 347)
Exercées	(570 232)	(466 129)
Au 31 août	1 357 615	1 797 854

Les 165 450 options attribuées sur cet exercice, en décembre 2010, ne peuvent être exercées avant le 10 décembre 2011 pour moitié.

Les 570 232 options exercées sur cet exercice ont donné lieu à l'émission de 570 232 actions levées entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 août 2011, à un prix moyen d'attribution de 26,42 €.

La juste valeur moyenne pondérée des options émises en décembre 2010 et ayant une durée de vie moyenne de 6 ans est de 15,84 €.

Le modèle d'évaluation utilisé, le modèle binomial, comprenait les principaux facteurs suivants :

- prix de l'action à la date d'octroi	53,33 €
- prix d'exercice de l'option	50,75 €
- volatilité estimée	33,00 %
- taux d'intérêt sans risque	2,78 %
- taux de dividende espéré de l'action	2,00 %

La charge comptabilisée sur l'exercice, au titre des options de souscription d'actions qui ont été consenties avant le 7 novembre 2002 et non définitivement acquises au 1^{er} janvier 2005, ainsi que celles consenties après le 1^{er} septembre 2005, s'élève à 2 419 K€, contre 2 442 K€ sur l'exercice 2009/2010.

À ces montants, viennent s'ajouter 51 K€ de charges sociales sur l'exercice 2009/2010, et 112 K€ sur l'exercice 2010/2011.

2) Rapport spécial du Directoire au titre des stock-options

Le rapport détaillé est à la disposition des actionnaires en Assemblée Générale.

Concernant les stock-options des mandataires sociaux :

- les levées d'options se sont traduites par la création de 142 830 titres en 2010/2011 ;
- il n'y a pas eu d'attribution d'options en 2010/2011.

Concernant les salariés du Groupe bénéficiant de stock-options :

- le total des 10 plus fortes levées de stock-options en 2010/2011 a été de 56 655 ;
- le total des 10 plus fortes attributions de stock-options en 2010/2011 a été de 52 500.

NOTE 6 - VARIATION DE STOCKS ⁽¹⁾

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Variation des stocks comptabilisée au cours de l'exercice	77 089	(18 798)
Dépréciations des stocks dotées au cours de l'exercice	(10 879)	(11 740)
Reprises de dépréciations de stocks au cours de l'exercice	16 621	9 460
TOTAL	82 831	(21 078)

(1) Stocks composants, sous-ensembles, encours, marchandises et produits finis.

NOTE 7 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES COURANTS

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Résultat sur cession d'immobilisations	95	(25)
Coût de restructuration	(218)	(240)
Autres	(59)	(277)
TOTAL	(182)	(542)

NOTE 8 - ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Coûts de restructuration ⁽¹⁾	(4 329)	(5 013)
Coûts liés au transfert du site d'Issy-les-Moulineaux à Plaisir	(1 520)	(362)
Pertes de valeur ⁽²⁾	(2 867)	(313)
Litiges	901	-
Amortissements d'immobilisations incorporelles ⁽³⁾	(5 690)	(1 020)
Frais d'acquisition ⁽⁴⁾	(3 115)	(2 439)
Autres	(548)	-
TOTAL	(17 168)	(9 147)

(1) Constitués de la restructuration du site de Rungis (ECE/Aircraft Systems) pour un montant de 2 455 K€, du déménagement de l'activité Zodiac Services Europe des Ulis (Essonne) au site de Plaisir (Yvelines) pour un montant de 1 072 K€, et d'autres restructurations pour 802 K€.

(2) Au 31 août 2010 : amortissement résiduel du "know-how" de deux filiales "Airbags" fermées au Royaume-Uni et aux États-Unis. Au 31 août 2011 : perte de valeur sur Amfuel appartenant à l'UGT Aerosafety & Technology.

(3) Amortissement des carnets de commandes et portefeuille clients valorisés lors des acquisitions.

(4) Frais d'acquisition de titres ou d'actifs dans le cadre d'opérations de croissance externe (en application d'IFRS 3 révisée). Au 31 août 2011, ce montant concerne les acquisitions de Quinson, Cantwell Cullen & Company, Sell, Swan et Heath Tecna.

NOTE 9 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Produits financiers	1 533	801
Différences de change	(2 293)	1 022
Différence entre cours spot et cours à terme sur devise	(11)	(300)
Produits/(charges) de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(771)	1 523
Coût de l'endettement financier brut	(31 620)	(26 164)
TOTAL	(32 391)	(24 641)

NOTE 10 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Dividendes	–	10
Dotation et reprise provisions	(2)	(3)
Charges de désactualisation des indemnités de retraite nettes des rendements	(1 992)	(1 112)
TOTAL	(1 994)	(1 105)

Le coût de l'endettement financier brut augmente de 5,4 M€, principalement du fait de la comptabilisation sur l'exercice 2010/2011 de l'amortissement exceptionnel du solde résiduel du montant des frais de mise en place du "Club deal" de 1 Md€ en juin 2010, consécutivement à la renégociation de ce crédit en août 2011 et de façon plus marginale du fait de l'augmentation de notre encours moyen consécutivement à l'acquisition de Cantwell Cullen & Company et de Sell.

Le coût moyen de nos crédits s'établit à 2,68 % sur la période, contre 3,13 % sur l'exercice précédent ; le coût complet de nos ressources financières (y compris les coûts liés aux prestations bancaires diverses) s'établissant à 3,01 %, contre 3,47 % sur l'exercice précédent.

NOTE 11 – IMPÔTS

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
1) Bilan		
Impôts différés :		
Impôts différés débiteurs	469	3 374
Impôts différés créditeurs	107 648	75 201
Impôts différés nets	(107 179)	(71 827)
Ventilation du montant net par nature :		
Avantages sociaux	20 280	17 710
Dépréciation de stocks et frais généraux stockés	15 313	17 304
Profits sur stock final	17 838	15 903
Frais de développement	(78 944)	(70 531)
Écarts d'acquisition	(85 019)	(66 256)
Retraitement provisions réglementées	(4 269)	(4 123)
Autres	7 622	18 166
Impôts différés nets	(107 179)	(71 827)
2) Compte de résultat		
Impôts différés / impôts exigibles :		
- impôts différés	24 887	19 686
- impôts exigibles	71 041	37 464
Impôts	95 928	57 150
3) Crédits d'impôt ou pertes fiscales non reconnus ⁽¹⁾	10 081	6 694

(1) Ce montant inclut 4 155 K€ à échéance au 31 août 2012.

Taux effectif d'impôt

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Résultat avant impôt	333 238	205 825
Taux d'impôt	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique	114 734	70 866
Incidence des impôts à taux réduit	(148)	(142)
Impact des taux d'impôts des autres pays ⁽¹⁾	(5 286)	372
Cessions de participations	-	(1 209)
Crédit d'impôt à la recherche et à la formation	(14 543)	(14 122)
Autres	1 171	1 385
Impôt consolidé	95 928	57 150
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	28,79 %	27,77 %

(1) Y compris le crédit d'impôt sur l'activité de production aux USA.

NOTE 12 - RÉSULTAT PAR ACTION

		31/08/2011	31/08/2010
Numérateur (en milliers d'euros) :			
Résultat net part du Groupe	(a)	238 256	148 473
Dénominateur :			
Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice	(b)	53 587 512	53 052 543
Options de souscription et d'achat d'actions		343 671	212 690
Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice dilué	(c)	53 931 183	53 265 233
Résultat net par action (en euros)	(a) / (b)	4,45	2,80
Résultat net par action dilué (en euros)	(a) / (c)	4,42	2,79
Résultat net par action retraité (en euros) ⁽¹⁾		4,58	2,84
Résultat net par action dilué retraité (en euros) ⁽¹⁾		4,55	2,83

(1) Hors impact des coûts de croissance externe IFRS 3.

NOTE 13 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCARTS D'ACQUISITION**Note 13.1 - Écarts d'acquisition : brut**

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2010	Écart de conversion	Variation de périmètre	Modification ⁽¹⁾	Autres	Solde au 31/08/2011
Écarts d'acquisition	1 207 424	(78 062)	146 343	611	-	1 276 316

(1) Dans la période d'un an suivant l'acquisition.

Note 13.2 - Écarts d'acquisition : dépréciation

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2010	Écart de conversion	Variation de périmètre	Modification	Dépréciation	Autres	Solde au 31/08/2011
Écarts d'acquisition	112 072	(4 909)	-	-	2 755	-	109 918
Valeur nette des écarts d'acquisition	1 095 352	-	-	-	-	-	1 166 398

Les écarts d'acquisition nets se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Brut	31/08/2011 Dépréciation	Net	31/08/2010 Net
UGT :				
AeroSafety & Technology :				
- AeroSafety	95,3	10,5	84,8	95,2
- Technology	49,5	13,5	36,0	36,0
Aircraft Systems ⁽¹⁾	355,6	40,0	315,6	321,3
Cabin Interiors :				
- Cabin ⁽²⁾	451,9	21,9	430,0	486,7
- Seats	78,2	24,0	54,2	56,4
- Galleys	245,8	-	245,8	99,7
TOTAL	1 276,3	109,9	1 166,4	1 095,3

(1) Dont Intertechnique : 255,4 M€, valeur nette au 31 août 2011.

(2) Dont C&D : 302,5 M€, et Monogram : 113,0 M€, valeurs nettes au 31 août 2011.

Les tests de dépréciation ont été conduits comme indiqués au paragraphe W de la note 1 "Principes comptables".

La valeur recouvrable des UGT qui correspond à leur valeur d'utilité est déterminée en utilisant :

- un taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe qui ressort à 9 % pour l'ensemble des UGT.
- des flux de trésorerie déterminés à partir de plans sur une période de 4 ans. Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance attendu des marchés considérés, à l'exception des "Airbags" pour lesquels a été retenu un taux nul. Ces flux de trésorerie sont issus des business plans préparés par le Directoire et revus par le Conseil de Surveillance.
- les prévisions des avionneurs, lorsqu'elles sont disponibles, ou issues d'autres sources externes (trafic passager par exemple).
- un taux de change euro/dollar à 1,40 pour la première année, 1,35 pour la seconde et 1,30 pour les années suivantes.

Des tests de sensibilité ont été réalisés en faisant évoluer les hypothèses ayant la plus forte influence sur cette sensibilité comme suit :

- variation de la parité euro/dollar retenue de 0,10 ;
- variation du taux d'actualisation retenu de 0,5 %.

Ces variations d'hypothèses, prises individuellement ou collectivement, ne génèrent aucune perte de valeur.

La prise en compte individuelle des hypothèses suivantes n'entraînerait également pas de perte de valeur :

- l'utilisation d'une parité euro/dollar de 1,43 avec un taux d'actualisation à 9 % sur toute la période considérée ;
- l'utilisation d'un taux d'actualisation de 11,5 % sur la base d'une parité euro/dollar de 1,40 ; 1,35 puis 1,30.

Note 13.3 - Immobilisations incorporelles : brut

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2010	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres ⁽¹⁾	Solde au 31/08/2011
Frais d'établissement	47	(2)	-	-	-	56	101
Frais de développement ⁽²⁾	230 759	(12 681)	-	43 736	-	-	261 814
Brevets et marques	37 553	(496)	34 911	304	-	60	72 332
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-
Certifications et autres	55 806	(1 308)	27 698	5 910	(840)	326	87 592
TOTAL	324 165	(14 487)	62 609	49 950	(840)	442	421 839

(1) Dont -174 K€ de reclassement des activités Driessen Services en actifs détenus en vue de la vente.

(2) Frais engagés essentiellement pour les programmes A380, B787, A400M, A350, G250, G650 et CSeries. Les coûts de développement maintenus en résultat d'exploitation après capitalisation et facturation aux clients et hors amortissement des coûts de développement capitalisés sont de 137,3 M€ en 2010/2011, contre 106,9 M€ en 2009/2010, soit une augmentation de 28 %, dont 10 % au titre des sociétés acquises consolidées en 2010/2011 et 18 % à même périmètre, du fait d'une forte activité d'études, notamment au sein de la branche Cabin Interiors.

Note 13.4 - Immobilisations incorporelles : amortissement

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2010	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres ⁽¹⁾	Solde au 31/08/2011
Frais d'établissement	25	(1)	-	7	-	56	87
Frais de développement ⁽²⁾	32 640	(2 433)	-	8 707	-	-	38 914
Brevets et marques	12 057	(467)	-	490	-	-	12 080
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-
Certifications et autres	38 246	(817)	1 829	10 353	(840)	(30)	48 741
TOTAL	82 968	(3 718)	1 829	19 557	(840)	26	99 822
Valeur nette des immobilisations incorporelles	241 197	(10 769)	60 780	30 393	-	416	322 017

(1) Dont -174 K€ de reclassement des activités Driessen Services en actifs détenus en vue de la vente.

(2) Frais engagés essentiellement pour les programmes A380, B787, A400M, A350, G250, G650 et CSeries. Il a été procédé sur cet exercice à un amortissement "exceptionnel" de 0,8 M€ au titre d'un programme dont les paramètres révisés ont conduit à ajuster la rentabilité dudit programme.

NOTE 14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le Groupe a classé trois immeubles en "actifs détenus en vue de la vente" :

- pour un montant net de 10 711 K€, ses locaux détenus à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), consécutivement au transfert des activités à Plaisir (Yvelines) et dont le processus de vente a été initié.
- pour un montant net de 522 K€, un bâtiment de production lié à une activité de la branche AeroSafety & Technology, fermé en 2009/2010 à Liberty (USA) et dont le processus de vente a été initié.
- pour un montant net de 770 K€, un bâtiment de production lié à une activité de la branche Cabin Interiors, fermé en 2009/2010 à Rockford (USA) et dont le processus de vente a été initié.

Il n'existe aucun passif ou éléments de capitaux propres afférents à ces actifs.

Note 14.1 - Immobilisations corporelles : brut

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2010	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres ⁽¹⁾	Solde au 31/08/2011
Terrains et agencement terrains	20 586	(520)	1 599	131	(1 257)	-	20 539
Constructions et aménagements	202 377	(7 182)	11 758	7 131	(3 115)	1 235	212 204
Matériel, mobilier, agencement et autres	481 973	(22 891)	13 105	38 530	(15 145)	5 170	500 742
Immobilisations en cours	11 772	(301)	338	14 846	(47)	(9 542)	17 066
TOTAL	716 708	(30 894)	26 800	60 638	(19 564)	(3 137)	750 551

(1) Dont -2 506 K€ de reclassement des activités Driessen Services en actifs détenus en vue de la vente.

Note 14.2 - Immobilisations corporelles : amortissement

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2010	Écart de conversion	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres ⁽¹⁾	Solde au 31/08/2011
Terrains et agencement terrains	1 489	(63)	-	187	-	-	1 613
Constructions et aménagements	107 881	(3 971)	5 857	9 724	(2 772)	(128)	116 591
Matériel, mobilier, agencement et autres	363 109	(16 295)	9 317	36 631	(14 477)	(2 210)	376 075
TOTAL	472 479	(20 329)	15 174	46 542	(17 249)	(2 338)	494 279
Valeur nette des immobilisations corporelles	244 229	(10 565)	11 626	14 096	(2 315)	(799)	256 272

(1) Dont -2 139 K€ de reclassement des activités Driessen Services en actifs détenus en vue de la vente.

Contrats de locations financement

Les immobilisations corporelles incluent les éléments suivants pris en location financement :

(en milliers d'euros)	31/08/2011
Matériel, mobilier, agencement et autres	
Valeur brute	1 716
Amortissements cumulés	1 058
Valeur nette comptable	658
Moins d'1 an	-
De 1 à 5 ans	-
Plus de 5 ans	-
Paielements minimaux futurs	-

NOTE 15 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Ils comprennent la participation du Groupe Zodiac Aerospace dans diverses sociétés non consolidées.

NOTE 16 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement de dépôts.

NOTE 17 – STOCKS

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Composants et sous-ensembles	354 596	335 281
Encours	180 762	123 460
Produits finis et marchandises	166 089	143 252
Total brut	701 447	601 993
Provisions pour dépréciation	99 989	94 126
TOTAL	601 458	507 867

Aucun stock n'a été donné en nantissement de passif.

NOTE 18 – TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	224 726	164 723
Valeurs mobilières	-	-
Dettes financières courantes	(147 416)	(167 457)
Billets de trésorerie et autres lignes de crédit à court terme	134 000	148 000
Part courante des emprunts à long terme et avances remboursables	774	1 507
Banques	(12 642)	(17 950)
TRÉSORERIE NETTE⁽¹⁾	212 084	146 773

(1) Au 31 août 2010, la trésorerie nette après reclassement des activités Driessen Services en actifs détenus en vue de la vente aurait été de 145 385 K€.

NOTE 19 - CAPITAL

	Nombre d'actions (en milliers)	Actions ordinaires (en milliers d'euros)	Prime d'émission (en milliers d'euros)	Total (en milliers d'euros)
Au 31 août 2009	55 708	11 142	73 342	84 484
Frais sur prime	-	-	-	-
Options exercées	466	93	10 734	10 827
Dividendes	-	-	-	-
Au 31 août 2010	56 174	11 235	84 076	95 311
Frais sur prime	-	-	-	-
Options exercées	570	114	14 955	15 069
Dividendes	-	-	-	-
Au 31 août 2011	56 744	11 349	99 031	110 380

NOTE 20 - DETTES FINANCIÈRES**Note 20.1 - Ventilation des dettes financières**

(en milliers d'euros)	taux d'intérêts ⁽¹⁾	Maturité	31/08/2011	31/08/2010
A. Dettes financières non courantes				
Crédit syndiqué confirmé (euro)	2,777	⁽³⁾	610 000	450 000
Crédit syndiqué confirmé (dollar US)		⁽³⁾	-	-
Crédit syndiqué confirmé (dollar canadien)	2,474	⁽³⁾	32 283	46 061
Frais de crédits syndiqués			(3 198)	(7 022)
Autres emprunts et crédits non confirmés part non courante	NS	⁽⁴⁾	23 582	22 616
Total ⁽²⁾			662 667	511 655
B. Dettes financières courantes				
Billets de trésorerie (euro)	1,160		134 000	148 000
Crédit syndiqué confirmé (euro)	2,777	⁽³⁾	-	-
Découverts bancaires, lignes de spots, autres emprunts et crédits non confirmés part courante	NS	⁽⁵⁾	13 416	19 457
Total	-		147 416	167 457
TOTAL	-		810 083	679 112

(1) Taux d'intérêts moyens sur l'exercice hors amortissement des frais de mise en place du crédit syndiqué.

(2) Échéances et répartition par devises des emprunts et crédits confirmés (équivalent en milliers d'euros au 31 août 2011) :

2012/2013	1 421	Euro	630 384
2013/2014	700	Dollar US	-
2014/2015	639 785	Dollar canadien	32 283
Après 2015	20 761	Autres	-

(3) Le Groupe a renégocié avec ses banques les termes de son accord de crédit "Club deal" de juin 2010. L'avenant, effectif au 29 août 2011, porte le montant de l'autorisation de tirage de 1 à 1,3 Md€ et reporte l'échéance "in fine" du crédit du 29 juin 2014 au 29 juin 2015.

(4) Principalement après 2015.

(5) Un à trois mois renouvelables.

Note 20.2 - Covenants

Le Groupe est soumis à un seul covenant bancaire qui est le ratio "Dettes nettes/EBITDA" dans la définition figurant au contrat de crédit. Ce covenant, lié au "Club deal", doit être égal ou inférieur à 3,5 à la clôture de chaque exercice jusqu'au 31 août 2011, puis à 3,25 au 31 août 2012 et 3,00 à partir du 31 août 2013. Il a été respecté au 31 août 2011, son non respect pouvant entraîner le remboursement intégral, par anticipation du crédit.

NOTE 21 - PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 31/08/2010	Écart de conversion	Variation de périmètre	Dotations	Variations de l'exercice		Autres ⁽¹⁾	Solde au 31/08/2011
					Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)		
Couverture médicale retraites USA	4 100	(502)	-	253	-	(218)	-	3 633
Indemnités départ retraite	26 411	-	18 248	3 808	(1 366)	(252)	(57)	46 792
Divers	1 774	-	1 178	660	(173)	(5)	-	3 434
Total non courant	32 285	(502)	19 426	4 721	(1 539)	(475)	(57)	53 859
Garantie	27 811	(1 105)	750	6 815	(2 720)	(1 082)	-	30 469
Litiges/franchises assurances	3 474	(110)	564	5 837	(665)	(241)	-	8 859
Restructurations, diversification	4 904	(12)	-	3 314	(3 303)	(195)	-	4 708
Impôts et taxes	1 466	(97)	18	17	(112)	(104)	-	1 188
Divers ⁽²⁾	6 830	(427)	8 346	2 564	(3 205)	(1 902)	18	12 224
Total courant	44 485	(1 751)	9 678	18 547	(10 005)	(3 524)	18	57 448
TOTAL	76 770	(2 253)	29 104	23 268	(11 544)	(3 999)	(39)	111 307

(1) Dont -39 K€ de reclassement des activités Driessen Services en actifs détenus en vue de la vente.

(2) Les provisions diverses sont principalement constituées de provisions pour pertes à terminaison ainsi que de pénalités sur divers contrats commerciaux.

PROVISIONS POUR GARANTIE :

Une provision est comptabilisée pour couvrir les appels en garantie attendus des produits vendus au cours de l'exercice ou d'exercices antérieurs (fonction de la durée de la garantie variable par ligne de produits) estimés sur la base de l'historique des coûts de garantie attachés à ces mêmes jeux de garantie. Les hypothèses utilisées pour évaluer ces provisions sont fondées sur les niveaux de ventes actuels et sur l'information actuellement disponible concernant les cas de garantie observés sur les produits vendus antérieurement à la date de clôture.

PROVISIONS POUR AVANTAGES DU PERSONNEL - AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI :

1. Régimes de retraite et d'assurance médicale à contributions définies

Le Groupe dispose de régimes à contributions définies pour tous ses salariés français. Ces régimes sont gérés par l'État. La seule obligation à la charge du Groupe est de payer les cotisations requises pour financer ces avantages, sur la base d'un pourcentage des salaires versés.

La charge de l'année au titre des régimes de retraite à contribution définie a été de 45 M€.

2. Régimes de retraite et d'assurance médicale à prestations définies

2.1 France

Conformément à la loi et aux conventions collectives applicables, le Groupe doit verser une indemnité de fin de carrière à ses salariés français, sous la forme d'un capital versé en une fois au moment du départ à la retraite du salarié. Dans le cadre de ces régimes, les salariés bénéficient de droits à retraite lorsqu'ils atteignent l'âge de 65 ans. Le Groupe ne finance pas, par anticipation, ces engagements.

La valeur actuelle de l'engagement de retraite, le coût des services de la période et le coût des services passés ont été déterminés en suivant la Méthode des Unités de Crédit Projetées (cf. paragraphe T de la note 1 "Principes comptables"). Les principales hypothèses actuarielles utilisées par le Groupe sont les suivantes :

Fourchettes d'hypothèses	2010/2011	2009/2010
Taux d'actualisation	4,72 %	3,96 %
Taux de rendement des actifs attendu	Néant	Néant
Taux d'augmentation des salaires	2,5 %	2,5 % - 3 %
Taux de rotation du personnel	30-53 ans = 3 % l'an > 53 ans = 0 % l'an	30-52 ans = 3 % l'an > 52 ans = 0 % l'an

La table de mortalité utilisée est la table INSEE TV-TD 06-08.

Le taux d'actualisation utilisé est basé sur Iboxx AA 10+.

2.2 USA

Le Groupe n'a que deux plans à prestations définies en cours, celui d'Air Cruisers et celui d'Avox Systems qui ont tous les deux été "gelés" antérieurement au 31 août 2009.

Dans le cadre de ces régimes, les salariés bénéficient de droits à retraite lorsqu'ils atteignent un âge compris entre 60 et 65 ans. Ces régimes sont assortis d'obligations de financement de la part du Groupe.

La valeur actuelle de l'engagement de retraite, le coût des services de la période et le coût des services passés ont été déterminés en suivant la Méthode des Unités de Crédit Projetées (cf. paragraphe T de la note 1 "Principes comptables").

Les plus récentes évaluations actuarielles des actifs du régime et de la valeur actuelle de l'engagement de retraite ont été effectuées aux dates et par les cabinets d'actuaire suivants :

Filiale	Date de la dernière évaluation	Cabinet d'actuaire
Air Cruisers Systems	16/09/2011	New York Life Retirement Plan Services
Avox Systems	16/09/2011	Burke Group

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour les plans sont :

Fourchettes d'hypothèses	2010/2011	2009/2010
Taux d'actualisation	4,80 %	5,70 %
Taux de rendement attendu des actifs	7,35 %	8,00 %

Le taux de rendement réel des actifs a été de 7,35 % pour l'exercice 2010/2011.

Ces actifs ont été placés :

- pour Air Cruisers, à 57 % en actions et 43 % en obligations ;
- pour Avox Systems, à 62 % en actions, 33 % en obligations et 5 % en revenus immobiliers.

2.3 Allemagne

Le Groupe a un plan de prestations définies en cours relatif à Sell GmbH pour un montant de 15 448 K€.

Ce plan concerne 1 385 employés actifs, 146 employés en pré-retraite et 323 employés retraités.

Seuls les employés ayant atteint une ancienneté supérieure à 5 ans peuvent bénéficier de cette prestation définie, soit à ce jour 57 % de la population couverte par l'engagement de retraite.

La méthode actuarielle utilisée est celle des Unités de Crédit Projetées (cf. paragraphe T de la note 1 "Principes comptables").

3. Évolution de la situation financière des régimes à prestations définies

3.1 Charge enregistrée au compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Coût des services rendus	1 656	1 814
Charge d'intérêt (désactualisation)	2 944	2 480
Rendement attendu des placements	(1 590)	(1 144)
Amortissement des écarts actuariels	933	209
Amortissement du coût des services passés	156	(91)
Réductions de droits aux régimes	-	-
Liquidations de régimes	-	-
CHARGE DE L'EXERCICE	4 099	3 268

3.2 Réconciliation du montant reconnu au bilan

Le rapprochement entre la dette actuarielle nette de la juste valeur des fonds des régimes, d'une part, et la provision figurant au bilan consolidé, d'autre part, s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Dette actuarielle des régimes financés	23 148	25 972
Juste valeur des fonds des régimes financés ⁽¹⁾	(15 649)	(16 686)
Déficit (surplus) des régimes financés	7 499	9 286
Dette actuarielle des régimes non financés	49 161	31 147
Écarts actuariels non comptabilisés	(4 357)	(7 897)
Coût des services passés à comptabiliser	(1 878)	(2 025)
Plafonnement de l'actif éventuel	-	-
PROVISION AU BILAN	50 425	30 511

(1) Voir détail dans le tableau 3.4 ci-dessous.

3.3 Évolution de la dette actuarielle des régimes financés et non financés

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Dette actuarielle à l'ouverture	57 118	46 227
Coût des services rendus au cours de la période	1 664	1 814
Charges d'intérêts	2 944	2 480
Écarts actuariels	(1 680)	2 717
Écarts de conversion	(3 230)	2 819
Prestations versées	(2 755)	(2 988)
Coût des services passés	-	3 958
Réduction de plans	-	-
Variation de périmètre et autres	18 248	91
DETTE ACTUARIELLE À LA CLÔTURE ⁽¹⁾	72 309	57 118

(1) Dont 23 148 K€ au titre des régimes financés et 49 161 K€ au titre des régimes non financés.

3.4 Évolution de la juste valeur des fonds des régimes financés

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Juste valeur à l'ouverture	(16 687)	(14 485)
Rendement attendu des actifs	(1 590)	(1 144)
Écarts actuariels	(256)	(93)
Cotisations de l'employeur et prestations versées	833	866
Écarts de conversion	2 051	(1 831)
JUSTE VALEUR À LA CLÔTURE	(15 649)	(16 687)

NOTE 22 - ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS**Note 22.1 - Engagements hors bilan**

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
Engagements donnés		
Locations longue durée ^{(1) (2) (3)}	80 431	97 373
Écarts actuariels et coût des services passés sur engagements de retraites ⁽⁴⁾	3 979	6 351
Cautions et autres garanties ⁽⁵⁾	7 642	7 502
Nantissement	-	-
Engagements reçus sur contrats	260	296

(1) Ce montant inclut les engagements sur les contrats résiliables et non résiliables.

(2) La variation entre les deux exercices inclut environ 8 M€ liés aux effets de variation des taux de conversion.

(3) Ces montants incluent 2 986 K€ au 31 août 2011 et 4 031 K€ au 31 août 2010 au titre de l'activité réparation de Driessen classée en activité en cours de cession au 31 août 2011.

(4) Net des impôts différés.

(5) Dont 1 904 K€ de garantie émise par Zodiac Aerospace au bénéfice de Federal Insurance Company (CHUBB) pour contre-garantir les "performances bonds" émises par cette assurance au bénéfice de certains clients de notre filiale Esco au titre de l'exécution de ses contrats commerciaux (installation de barrières et systèmes d'arrêt pour avions civils et militaires). La garantie totale utilisable dans ce cadre, émise par Zodiac Aerospace, est de 10 M\$.

N.B.: En outre, la société Zodiac Aerospace :

- a déposé une garantie auprès du tribunal de commerce d'Amsterdam, couvrant les dettes consolidées de la société holding du Groupe Driessen et ses filiales hollandaises, afin de leur éviter d'établir et de déposer localement des comptes consolidés du sous-groupe Driessen, cette garantie ne devant pas dépasser 10 M€ ;

- a délivré, dans le cadre d'importants contrats commerciaux obtenus par certaines de ses filiales, les garanties suivantes :

- en août 2009, pour le compte de Sicma Aero Seat, à échéance au 31 décembre 2016 ;
- en janvier 2011, pour le compte de Weber Aircraft, à échéance au 31 décembre 2016 ;
- en janvier 2011, pour le compte de Weber Aircraft et C&D Zodiac Inc., à échéance au 31 décembre 2015.

Engagements relatifs aux contrats de location simple

(en milliers d'euros)	31/08/2011	31/08/2010
- Moins d'un an	21 224	23 504
- De 1 à 5 ans	52 250	67 588
- Plus de 5 ans	6 957	6 281
Paiements minimaux	80 431	97 373

Note 22.2 - Actifs et passifs éventuels

Il n'a pas été identifié d'actifs éventuels au 31 août 2011.

Il a été identifié à la même date un seul passif éventuel.

Celui-ci concerne un litige relatif à une pollution chimique, identifié postérieurement à l'acquisition d'une société par le Groupe, aux USA, mais dont le fait générateur est antérieur à la date d'acquisition. Les conséquences financières de cette pollution entraînent dans le cadre d'une garantie contractuelle de la part du vendeur au bénéfice du Groupe Zodiac Aerospace ; cette garantie a été reprise par le successeur du vendeur.

En mars 2009, le Groupe a été informé de la faillite du successeur et notifié par ses avocats de ce fait, d'un risque éventuel de transfert de la responsabilité au Groupe Zodiac Aerospace.

Au cas où cette responsabilité serait transférée à notre Groupe, la part estimée de notre filiale US dans l'évaluation des coûts de remise en état serait de l'ordre de 0,10 % du coût total. L'incertitude quant au transfert de la responsabilité au Groupe Zodiac Aerospace et quant à l'estimation des coûts globaux de remise en état du site pollué ne permet pas de déterminer raisonnablement s'il y aura sortie de trésorerie et pour quel montant.

NOTE 23 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

1.1 Relation avec les filiales et participations

Le Groupe n'a pas émis de factures sur l'exercice 2010/2011.

1.2 Transactions avec les principaux dirigeants

a) Salaires et avantages

(en euros)	Fixe	Variable	Avantage en nature	Total
Maurice Pinault	300 000	156 870	4 980	461 850
Olivier Zarrouati	500 000	352 225	7 941	860 166
TOTAL	800 000	509 095	12 921	1 322 016

Les indemnités applicables en cas de rupture de contrat sont décrites dans la partie "Organes de Direction et de Surveillance" du rapport annuel.

b) Stock-options

	Maurice Pinault		Olivier Zarrouati		
	Plan 04	Plan 07b	Plan 04	Plan 07a ⁽¹⁾	Plan 07b
Options non exercées au 31/08/2010	79 350	84 640	63 480	79 350	63 480
Options exercées en 2010/2011	79 350	-	63 480	-	-
Options non exercées au 31/08/2011	-	84 640	-	79 350	63 480
Prix de l'exercice (en euros)	23,83	41,11	23,83	49,29	41,11
Date d'expiration	12/02/2012	03/12/2015	12/02/2012	13/02/2015	03/12/2015

(1) Plan attribué sur l'exercice 2006/2007.

1.3 Rémunération des membres du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif sont au nombre de 9 sur les exercices 2009/2010 et 2010/2011.

Le montant de leur rémunération est de 2 451 K€ de fixe et 1 998 K€ de variable, soit un total de 4 449 K€, y compris les rémunérations des membres du Directoire (dont le détail figure dans l'annexe spécifique sur la rémunération des dirigeants). Sur l'exercice précédent, ces rémunérations s'élevaient respectivement à 2 283 K€ et 1 468 K€, soit un total de 3 751 K€.

La partie variable est selon les fonctions de :

- 0 à 175 % du salaire fixe en fonction de la réalisation d'objectifs de résultats opérationnels et de capitaux employés ;
- 0 à 100 % du salaire fixe en fonction d'un résultat net objectif.

Il a été attribué, sur l'exercice, à de nouveaux membres du Comité exécutif une quantité totale de 32 000 stock-options.

NOTE 24 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**Acquisition de Heath Tecna :**

Cette acquisition a été finalisée le 1^{er} septembre 2011 pour environ 110 M\$, et sera consolidée sur l'exercice 2011/2012. Cette société est l'un des principaux acteurs mondiaux dans le domaine de la conception, de la fabrication et de la certification d'intérieurs de cabine complexes pour le réaménagement de cabine et l'équipement d'avions neufs, sur le segment de l'aviation commerciale. Implantée à Bellingham aux États-Unis, Heath Tecna compte 600 employés et a réalisé un chiffre d'affaires de 78 M\$ en 2010.

Promesse de vente de l'immeuble d'Issy-les-Moulineaux :

Le Groupe a signé le 21 octobre 2011 une promesse de vente de son immeuble d'Issy-les-Moulineaux. La transaction devrait être effective avant le 31 décembre 2011. Au 31 août 2011, cet immeuble est présenté dans les actifs détenus en vue de la vente.

Cession d'une activité réparation de Driessen :**a) Contexte de la cession**

Le Groupe a cédé en novembre 2011 une activité non stratégique de réparation de Driessen pour un montant de 6,8 M€. Cette activité a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 15 M€ en 2010/2011. Au 31 août 2011, les données financières de cette activité sont présentées en activité détenue en vente ou en cours de cession dans le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie du Groupe.

b) Ventilation des activités en cours de cession

(en milliers d'euros)	31/08/2011		31/08/2011
Actif non courant :		Passif non courant :	
Immobilisations corporelles	367	Provisions	39
Actifs financiers	73	Dettes financières	35
Actifs d'impôt différé	1	Impôts différés	(347)
	441		(273)
Actif courant :		Passif courant :	
Stocks	2 099	Dettes financières courantes	24
Actifs d'impôts exigibles	123	Dettes d'impôt exigibles	320
Clients et autres débiteurs nets	2 613	Fournisseurs et autres créditeurs	1 721
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 442		
	6 277		2 065
TOTAL	6 718	TOTAL	1 792

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs postérieurement à la clôture.

NOTE 25 - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 AOÛT 2011

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	% intérêts du Groupe	Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	% intérêts du Groupe
Zodiac Aerospace	France	Société mère	IN Services Asia	Hong Kong	100,00
Adder SAS	France	100,00	Intertechnique	France	100,00
Aérazur	France	100,00	Monogram Aerospace Industries	USA	100,00
Aerodesign de Mexico SA	Mexique	100,00	Parachutes Industries Southern Africa	Afrique du Sud	100,00
Air Cruisers	USA	100,00	Pioneer	USA	100,00
Amfuel	USA	100,00	Precilec	France	100,00
Avox Systems	USA	100,00	Quinson	France	100,00
Cantwell Cullen & Company	Canada	100,00	Sell GmbH	Allemagne	100,00
C&D Aerospace Canada Co	Canada	100,00	Sell Holding Germany GbmH	Allemagne	100,00
C&D Brasil Limitada	Brésil	100,00	Sell Services France	France	100,00
C&D Zodiac Inc.	USA	100,00	Sell Services Germany GmbH	Allemagne	100,00
C&D Europe	France	100,00	Sicma Aero Seat	France	100,00
Driessen Aerospace CZ SRO	République Tchèque	100,00	Sicma Aero Seat Services	USA	100,00
Driessen Aerospace Group NV	Pays-Bas	100,00	Sit	France	100,00
Driessen Aircargo Equipment BV	Pays-Bas	100,00	Société Aéronautique Marocaine de Décolletage Industriel	Maroc	100,00
Driessen Aircargo Equipment Ltd	Thaïlande	100,00	The Richards Corp.	USA	100,00
Driessen Aircargo Equipment USA Inc.	USA	100,00	Weber Aircraft	USA	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems (Thailand) Ltd	Thaïlande	100,00	Zodiac Aerospace Australia	Australie	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems Europe BV	Pays-Bas	100,00	Zodiac Aerospace Holding Australia	Australie	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems Inc.	USA	100,00	Zodiac Aerospace Information Systems	France	100,00
Driessen Aircraft Interior Systems USA Inc.	USA	100,00	Zodiac Aerospace Jiangsu	Chine	100,00
Driessen Global Services BV	Pays-Bas	100,00	Zodiac Aerospace Maroc	Maroc	100,00
Driessen Services Bahrein	Bahrein	51,00	Zodiac Aerospace Tianjin Pte Ltd	Chine	100,00
Driessen Services Brussels BV	Belgique	100,00	Zodiac Aerospace UK Ltd	Grande-Bretagne	100,00
Driessen Services Inc.	USA	100,00	Zodiac Automotive Tunisie	Tunisie	100,00
Driessen Services Singapore Ltd	Singapour	100,00	Zodiac Automotive Division	France	100,00
DSF Wartung und reparatur von Flugzeugeinrichtungen GmbH	Allemagne	100,00	Zodiac Automotive UK	Grande-Bretagne	100,00
E Dyer Engineering Ltd	Grande-Bretagne	100,00	Zodiac Cabin Controls GmbH	Allemagne	100,00
ECE	France	100,00	Zodiac Data Systems GmbH	Allemagne	100,00
Engineered Arresting Systems Corp.	USA	100,00	Zodiac Data Systems Inc.	USA	100,00
Evac GmbH	Allemagne	100,00	Zodiac Data Systems Ltd	Grande-Bretagne	100,00
Evac LTDA	Brésil	100,00	Zodiac Data Systems SAS	France	100,00
Evac Shanghai ETC	Chine	100,00	Zodiac Engineering	France	100,00
Gat-IN-es	France	100,00	Zodiac Equipments Tunisie SARL	Tunisie	100,00
Icore International Inc.	USA	100,00	Zodiac Holding Airbag España SL	Espagne	100,00
Icore International Ltd	Grande-Bretagne	100,00	Zodiac Holding Sicma Aeroseat SL	Espagne	100,00
IDD Aerospace Corp.	USA	100,00	Zodiac Seats Services Middle East	Émirats Arabes	100,00
Immobilière Galli	France	100,00	Zodiac Seats Tunisie SARL	Tunisie	100,00
IN Services & Al Rumaithy Estab.	Émirats Arabes	49,00	Zodiac Services America LLC	USA	100,00
IN Snec Holding	France	100,00	Zodiac Services Asia	Singapour	100,00
IN-Flex	France	100,00	Zodiac Services Europe	France	100,00
IN-LHC	France	100,00	Zodiac US Corporation	USA	100,00

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Zodiac Aerospace, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1-J de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'inscription à l'actif des frais de développement engagés pour les programmes pluriannuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Les notes 1-I, 1-J et 1-W de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites en annexe aux états financiers, et nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des éléments retenus pour la détermination des valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 19 décembre 2011

Les Commissaires aux comptes

Fideuraf
membre du réseau Fiducial
Jean-Pierre Boutard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Ernst & Young				Fideuraf				Répartition			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Ernst & Young		Fideuraf	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
(en milliers d'euros)												
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :												
- Émetteur	175	173	6,3 %	7,0 %	127	112	78,9 %	100 %	57,9 %	42,1 %	60,7 %	39,3 %
- Filiales intégrées globalement	2 311	2 175	83,4 %	87,6 %	34	-	21,1 %	-				
<i>dont coordination du réseau international</i>	112	110	4,0 %	4,4 %	-	-	-	-				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes :												
- Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-				
- Filiales intégrées globalement	192	85	6,9 %	3,4 %	-	-	-	-				
Sous-total	2 678	2 433	96,6 %	98,0 %	161	112	100 %	100 %	94,3 %	5,7 %	95,6 %	4,4 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social	63	42	2,3 %	1,7 %	-	-	-	-				
Autres	29	8	1,1 %	0,3 %	-	-	-	-				
Sous-total	92	50	3,4 %	2,0 %	-	-	-	-	100 %	-	100 %	-
TOTAL	2 770	2 483	100 %	100 %	161	112	100 %	100 %	94,5 %	5,5 %	95,7 %	4,3 %

Comptes de la société **Zodiac Aerospace**

64	Rapport du Conseil de Surveillance
65	Rapport du Président du Conseil de Surveillance
71	Rapport du Directoire
77	Bilan
78	Compte de résultat
79	Notes annexes
87	Rapports des Commissaires aux comptes
90	Résolutions

Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2012

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément aux statuts, vous êtes réunis en Assemblée Générale pour délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011 et statuer sur les résolutions qui vont vous être proposées par le Directoire.

Conformément à la loi dite de "sécurité financière", vous trouverez le détail des réunions du Conseil et des Comités dans le chapitre intitulé "Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance".

Durant cet exercice, votre Conseil de Surveillance a donné au Directoire les autorisations nécessaires pour :

- a) mettre en place une "Joint Venture" en Chine en raison du rôle de fournisseur majeur que votre Groupe jouera dans le programme C919 ; c'est un engagement de long terme comportant des risques, mais nécessaire, afin de garder une position stratégique pour le futur programme. Votre Groupe possédera 51 % de la "Joint Venture" dont le capital appelé sur une période de 5 ans sera équivalent à 10 MUSD ;
- b) augmenter le capital de vos filiales Immobilière Galli, d'une part, et Cantwell Cullen & Company, d'autre part, respectivement de 20 M€ et de 35 M€ par votre maison mère Zodiac Aerospace ;
- c) donner la garantie de votre maison mère à vos filiales :
 - Weber Aircraft, au titre d'un important contrat de fourniture de sièges dans une limite de 100 MUSD. Ce contrat est "combiné" avec celui délivré sur l'exercice précédent au bénéfice de votre filiale Sicma Aero Seat, d'une durée limitée au 31 décembre 2016 ; l'ensemble de ces deux garanties ne pourra excéder un montant cumulé de 105 MUSD ;
 - Weber Aircraft et C&D (USA), au titre d'un très important contrat de fourniture de sièges et équipement de cabines et au bénéfice d'une compagnie aérienne majeure. Ce contrat a une échéance au 31 décembre 2015 et la garantie de Zodiac Aerospace ne pourra excéder une valeur de 50 MUSD ;
- d) acquérir directement ou indirectement la société Heath Tecna, basée à Bellingham (Seattle), qui est une des sociétés leader de l'aménagement de cabine, pour 120 MUSD ;
- e) acquérir directement ou indirectement la société Swan International Sensors Pty Ltd, une start-up basée en Australie ayant développé un procédé innovant de détection de formation de glace ;
- f) renégocier les conditions du "Club deal" mis en place en juin 2010 afin notamment, de porter son montant à 1,3 Md€, étendre sa maturité d'un an ainsi que réduire les taux de marge et commissions applicables à cette nouvelle faculté.

Au cours de cet exercice, en raison des levées d'options exercées par un certain nombre de membres du personnel, le capital de votre Société s'est trouvé porté à 11 348 887,80 €, représenté par 56 744 439 actions négociables à la cote du compartiment A de l'Eurolist d'Euronext Paris.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2011, le cours moyen comparable s'est établi à 54,52 €, contre 40,24 € pour le cours moyen de l'exercice

précédent sur la même période. Les variations plus haut / plus bas à la clôture de la séance de la Bourse pour cette même période ont été de 62,39 € / 46,96 €, contre 51,10 € / 27,90 € pour l'année 2010. Les transactions journalières sur votre titre restent actives avec environ 182 000 échanges (environ 10 M€).

Votre Directoire va vous demander de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2011, dans le cadre des résolutions proposées à titre ordinaire, aux fins de pouvoir racheter en Bourse les propres actions de votre Société jusqu'à 10 % du capital, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et dans le respect des conditions définies dans les articles 241-1 à 241-6 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003.

Votre Société a utilisé l'autorisation en vigueur au travers d'un contrat de liquidité mis en place le 18 janvier 2007. À ce titre au 31 août 2011, elle détient 37 000 de ses propres actions acquises au prix unitaire moyen de 43,23 €. Par ailleurs, votre Société a maintenu sa détention des 2 780 000 actions auto-détenues depuis le 31 août 2009, représentant 4,90 % du capital.

Nous soumettons à votre approbation les mandats de Madame Elisabeth Domange et de Messieurs Marc Assa, Louis Desanges, Edmond Marchegay et Robert Maréchal qui viennent à renouvellement pour une durée de 2 années pour Elisabeth Domange, Marc Assa, Edmond Marchegay et Robert Maréchal, et de 6 années pour Louis Desanges.

Messieurs Assa et Marchegay répondent aux règles du code AFEP/MEDEF définissant l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance.

Nous soumettons également à votre approbation le renouvellement pour une durée de 6 exercices du mandat de la société Fidaudit (ex-Fideuraf), représenté par Monsieur Jean-Pierre Boutard, Commissaire aux comptes titulaire, ainsi que celui de la société SAREX, Commissaire aux comptes suppléant.

Nous devons déplorer la démission de Monsieur François Calvarin au mois de mai dernier, en raison d'un conflit d'intérêt entre ses nouvelles fonctions et son mandat au sein de votre Société.

Votre Conseil de Surveillance, lors de chacune de ses réunions, a été régulièrement informé de la marche de votre Société et de ses filiales et a pu exercer son contrôle dans les meilleures conditions.

Dans sa réunion du 17 novembre dernier, les comptes annuels et consolidés ainsi que le rapport du Directoire ont été soumis à la vérification et au contrôle de votre Conseil de Surveillance ; celui-ci a également pris connaissance des résolutions ordinaires et extraordinaires qui vont vous être proposées par le Directoire et notamment la répartition des bénéfices. Le Conseil de Surveillance a approuvé le texte de ces projets de résolutions.

En application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, nous estimons n'avoir ni critique, ni observation sur le rapport et les comptes présentés par le Directoire. Votre Conseil de Surveillance vous invite donc à les approuver et à voter les résolutions qui vont vous être soumises.

Le Conseil de Surveillance

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Ce rapport a été rédigé et vous est présenté conformément à l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, intégré à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Le présent rapport rend compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 août 2011 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par Zodiac Aerospace.
- Le Groupe a choisi d'adhérer aux principes présentés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF d'octobre 2003, consolidé par le code de gouvernement des entreprises AFEP/MEDEF de décembre 2008 qu'il applique dans leur ensemble, à l'exception des recommandations sur la durée du mandat des administrateurs, du nombre d'indépendants dans la composition des comités, ainsi que du critère d'indépendance au-delà d'un mandat de 12 ans.

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Le Conseil de Surveillance nomme le Président et les membres du Directoire. Il exerce le contrôle de la gestion et de la direction du Groupe.

a) Composition du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont tous signataires de "La charte du membre du Conseil de Surveillance" établie en février 1997, actualisée en 2006, puis en 2011 en étant annexée au règlement intérieur du Conseil de Surveillance et des Comités qui définit leurs droits et obligations (règles générales et règles particulières).

Le Conseil de Surveillance comprend aujourd'hui onze membres : Monsieur Didier Domange en tant que Président, Monsieur Louis Desanges, en tant que Vice-Président, Monsieur Marc Assa, Madame Elisabeth Domange, Monsieur Vincent Gerondeau, Madame Laure Hauseux, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay, Monsieur Robert Maréchal, Monsieur Marc Schelcher, et la société FFP, représentée par Monsieur Robert Peugeot ; cinq d'entre eux sont "indépendants" (Monsieur Marc Assa, Monsieur Vincent Gerondeau, Madame Laure Hauseux, Madame Gilberte Lombard et Monsieur Edmond Marchegay) au sens défini par les critères du Code AFEP/MEDEF ; ils apportent au Conseil leurs expériences multiples, tant au niveau de leurs pratiques industrielles qu'au niveau international.

Trois membres ou leurs représentants sont des femmes. La composition du Conseil de Surveillance est ainsi conforme aux dispositions de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Admi-

nistration et de Surveillance. Aucun membre du Conseil n'exerce de fonction de direction générale, tant au niveau de la maison mère du Groupe que de ses filiales.

b) Fréquence des réunions du Conseil de Surveillance

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil s'est réuni six fois aux dates fixées, à savoir : les 23 septembre et 18 novembre 2010, les 10 janvier, 17 février, 15 avril et 12 juillet 2011. Les membres du Conseil se sont montrés très assidus aux réunions avec un taux de présence moyen de plus de 92 %.

c) Fonctionnement du Conseil de Surveillance

À chaque réunion du Conseil, ses membres examinent le tableau de bord de l'activité en comparaison avec les budgets, les résultats du Groupe, les développements externes par acquisitions, les cessions d'activités ou de sociétés qui ne représentent pas ou plus le cœur d'activité de votre Société ; des réunions stratégiques majeures ont lieu en cas de besoin ; deux réunions sont plus particulièrement dédiées à l'examen semestriel et annuel des comptes. Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont adressés sous forme de projet à ses membres le plus rapidement possible après la réunion et approuvés définitivement lors de la séance suivante avant d'être retranscrits dans le registre des procès-verbaux, où ils sont signés par le Président et un membre du Conseil.

d) Les Comités

Afin de suivre les recommandations dévolues au gouvernement d'entreprise, votre Conseil, sur proposition de son Président, a créé dès 1995 trois comités : le Comité des Comptes, le Comité de Rémunération et le Comité de Sélection. Ces trois Comités sont formalisés chacun dans des chapitres spécifiques du règlement intérieur du Conseil de Surveillance et des Comités où y sont définis leur rôle, leur composition, le nombre de leurs réunions, leurs moyens, la rémunération de leurs membres ainsi que l'établissement d'un procès-verbal après chaque réunion.

- Le Comité des Comptes s'est réuni trois fois au cours de l'exercice. Il s'est réuni deux fois pour examiner les comptes semestriels et les comptes consolidés annuels du Groupe de même que l'allocation d'écarts d'acquisition, et une fois pour s'assurer du déroulement et de la méthodologie des audits. Le Comité est composé de quatre membres du Conseil (Monsieur Didier Domange ⁽¹⁾, Monsieur Louis Desanges, Madame Gilberte Lombard ⁽²⁾, FFP représentée par Monsieur Robert Peugeot) ; les Commissaires aux comptes ainsi que le Directeur Administratif et Financier assistent également aux réunions.

(1) Président du Comité des Comptes jusqu'au dernier Comité des Comptes tenu avant la clôture de l'exercice.

(2) Présidente du Comité des Comptes tenus après la clôture de l'exercice.

- Le Comité de Rémunération se réunit généralement deux fois durant l'exercice ; il s'est réuni cinq fois cette année. Ses membres, au nombre de quatre (Monsieur Didier Domange, en tant que Président, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Marc Assa, Monsieur Edmond Marchegay) sont chargés par le Conseil de Surveillance de se prononcer sur la rémunération des principaux dirigeants (membres du Directoire et du Comité exécutif), l'attribution d'options de souscription à ces dirigeants dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales, la rémunération du Président du Conseil de Surveillance et la répartition des jetons de présence au sein du Conseil.
- Le Comité de Sélection se réunit quand cela est nécessaire ; il ne s'est pas réuni cette année. Ses membres sont au nombre de quatre : Monsieur Didier Domange⁽¹⁾, en tant que Président, Monsieur Louis Desanges⁽²⁾, Madame Gilberte Lombard, Monsieur Edmond Marchegay. Cette structure permet la sélection des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants du Groupe ; le Comité est également chargé de réfléchir à la composition du Conseil.

Après chaque Comité, le Conseil de Surveillance est informé de toutes les décisions et observations émises par ceux-ci.

(1) Président du Comité de Sélection jusqu'au 31 août 2011.

(2) Président du Comité de Sélection à compter du 1^{er} septembre 2011.

LES DISPOSITIFS DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

L'objet de ce rapport est de rendre compte aux actionnaires des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des systèmes de contrôle interne mis en place par le Groupe Zodiac Aerospace, au titre de l'exercice clos le 31 août 2011.

Sous la supervision du Président, les diligences mises en œuvre pour la rédaction de ce rapport, reposent essentiellement sur la réalisation de travaux coordonnés par la direction administrative et financière, en relation avec la direction de l'Audit, ainsi qu'avec les principales directions fonctionnelles et opérationnelles.

A) Objectifs et définition de la gestion des risques et du contrôle interne

Le Groupe Zodiac Aerospace définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par son Directoire, ses dirigeants et son personnel, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant aux risques de l'entreprise (cf. section "gestion du risque") au titre :

- de la fiabilité des informations financières ;
- des actes de gestion et de réalisation des opérations en conformité avec les lois et réglementations en vigueur ;
- des comportements éthiques ;

- de l'identification, de la prévention et de la gestion des principaux risques du Groupe ;
- de la conformité aux lois et aux réglementations ;
- de l'application des instructions et orientation du Groupe ainsi qu'au respect de ses procédures internes ;
- de la réduction de l'exposition de l'entreprise aux risques de fraude. Comme tout système de contrôle, celui mis en place par le Groupe ne peut garantir totalement que les risques qu'il vise soient totalement éliminés.

Par ailleurs, dans la plupart de ses activités, le Groupe est soumis à un environnement de contrôle imposé par ses principaux clients et autorités de régulation qui requièrent des certifications et des contrôles spécifiques qui s'ajoutent aux obligations légales et participent donc à l'environnement de contrôle du Groupe.

Le Conseil de Surveillance, via son Comité des Comptes, est tenu informé des évolutions majeures du dispositif de contrôle interne et peut procéder à tout contrôle qui lui semble opportun.

B) Environnement de la gestion des risques et du contrôle interne du Groupe Zodiac Aerospace

Zodiac Aerospace est un Groupe international et industriel décentralisé, au sens où chaque filiale gère directement les aspects opérationnels liés à son activité et assume la responsabilité de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne conformément au référentiel Groupe défini et animé par la direction générale du Groupe ; la direction de l'audit assurant le contrôle de la bonne application de ce dispositif.

1) Organisation du Groupe :

- une société de tête, Zodiac Aerospace, chargée du pilotage, de l'organisation et du développement du Groupe ; cette société est administrée sous la forme d'un Directoire et Conseil de Surveillance ;
- trois branches regroupant les sociétés dédiées aux équipements aéronautiques et technologiques, aux équipements de cabines, aux systèmes aéronautiques ;
- des sociétés filiales dans chacune des branches d'activité. Dans le cadre des opérations définies par le Directoire de Zodiac Aerospace et sous son contrôle, chacune de ces filiales assume toutes les fonctions et les responsabilités d'une entreprise dans le domaine juridique, commercial, technique, industriel, économique, financier, fiscal et social, à l'exception de celles centralisées au niveau du Groupe.

Sous l'autorité du Directoire, la holding de tête a pour missions de :

- définir et conduire la stratégie du Groupe ;
- assurer la gouvernance et le contrôle des sociétés du Groupe ;
- réaliser certaines prestations (principalement financières et informatiques) pour le compte des sociétés du Groupe ;

- définir les actions destinées à renforcer la notoriété du Groupe et accroître son efficacité.

2) Les principaux acteurs du contrôle interne du Groupe :

a) Le Directoire et les directions de branche (Comité exécutif)

Le Président du Directoire délègue son autorité aux directions de branche pour l'animation et le suivi de l'activité des sociétés appartenant à leurs branches respectives en matière de :

- fixation des objectifs conformément à ceux définis par le Président du Directoire pour l'ensemble du Groupe;
- suivi des réalisations ;
- mise en œuvre des décisions sur des dossiers stratégiques concernant les sociétés du Groupe ;
- supervision opérationnelle des sociétés, coordination et animation des actions transversales.

b) La direction administrative et financière

Le Directeur Administratif et Financier du Groupe, sous l'autorité du Président du Directoire, assure la direction des opérations comptables et financières. Son organisation comporte :

- Un directeur financier par branche qui lui est rattaché fonctionnellement et hiérarchiquement ; la mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier est confiée à ces directeurs financiers, qui disposent au sein de leur périmètre de responsabilité, d'équipes locales ou décentralisées dans les unités opérationnelles pour assurer l'élaboration de l'information financière dans le respect des règles internes.
- Une direction comptable et consolidation, qui a la responsabilité de la préparation et de la présentation des états consolidés du Groupe.
- Une direction reporting consolidé, qui assure la mise en œuvre du budget consolidé Groupe et l'analyse des données financières du Groupe. Elle élabore notamment les commentaires mensuels sur les écarts avec le budget consolidé et les périodes comparables consolidées de l'année antérieure.
- Une fonction fiscale, qui apporte un soutien aux entités opérationnelles sur les législations et lors des contrôles fiscaux. Elle assure également le suivi des consolidations fiscales effectuées au sein du Groupe et le contrôle de leur cohérence d'ensemble ; ces actions sont menées en s'appuyant sur des experts fiscaux externes "reconnus".
- Une fonction trésorerie et financements qui est responsable :
 - de l'application de la politique financière du Groupe ;
 - de la gestion optimisée du bilan et de la structure financière ;
 - de l'application de la politique de gestion des risques de change et de taux d'intérêt.

L'ensemble des lignes de crédit du Groupe est mis en place par la Société de tête, Zodiac Aerospace ; aucune filiale n'a autorité et pouvoir pour négocier et mettre en place des lignes de crédit locales.

La fonction centrale met en œuvre le dispositif de couverture de change arrêté par le Président du Directoire et le Directeur Administratif et Financier du Groupe ; ce dispositif impose notamment de couvrir systématiquement la position de change à la clôture de chaque mois en complément des couvertures prévisionnelles (elles-mêmes décidées par le Président du Directoire dans le cadre d'un processus consultatif avec le Comité exécutif et le Conseil de Surveillance).

À l'occasion des comptes annuels, les directeurs de branche et leurs directeurs financiers émettent une lettre d'affirmation à destination du Président du Directoire et du Directeur Administratif et Financier du Groupe, attestant de la sincérité et de l'exhaustivité des données financières soumises à consolidation.

c) La direction de l'audit interne

Le Directeur de l'Audit interne reporte au Directeur Administratif et Financier du Groupe. Il élabore un plan d'audit annuel, révisé semestriellement.

Ses missions principales sont :

- la vérification du respect des procédures et règles en vigueur au sein du Groupe ;
- l'évaluation de la pertinence du dispositif de contrôle interne ;
- la vérification de la mise sous contrôle des risques tels qu'identifiés dans le cadre de la gestion des risques ;
- la réalisation d'audits ciblés (société, thème, processus) visant à identifier des éventuels facteurs d'amélioration de l'efficacité des sociétés et des sujets audités.

La fonction Audit interne a également en charge :

- la gestion du recueil des procédures et des méthodes comptables du Groupe ;
- l'élaboration et la mise à jour du référentiel de contrôle interne ;
- l'harmonisation des procédures permettant de suivre les risques Groupe ;
- l'élaboration de la synthèse annuelle Groupe sur le contrôle interne ;
- le développement et la tenue de la base de données centralisée relative aux actions d'audit.

Une attention plus particulière a été portée durant l'exercice écoulé sur la redéfinition des droits d'accès dans nos ERP (M3 et MFG Pro) ainsi qu'à l'amélioration de l'intégrité physique et logique dans MFG Pro.

Le plan d'audit pluriannuel vise à auditer les sociétés du Groupe représentant environ 90 % du chiffre d'affaires annuel du Groupe et ce, au moins une fois tous les 3 ans, afin de s'assurer du niveau de maîtrise du dispositif de contrôle interne.

En parallèle de ces audits terrains, des audits transversaux sont organisés sur un thème bien précis afin d'avoir directement une vision du système de contrôle interne sur ce processus de toutes les filiales du Groupe.

d) La fonction Systèmes d'information du Groupe

Elle est assurée par la direction des systèmes d'information du Groupe sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier du Groupe.

Le système d'information du Groupe Zodiac Aerospace a pour objectif de satisfaire aux exigences de sécurité, de fiabilité, de disponibilité et de traçabilité de l'information.

Afin de garantir la correcte utilisation de ces outils et donc, la pertinence de l'information, une documentation fonctionnelle, appropriée aux besoins des utilisateurs, a été déployée.

Le Groupe a également mis en place des dispositifs destinés à assurer la sécurité des systèmes d'information et l'intégrité des données informatiques.

Un comité des systèmes d'information se tient tous les trois mois et est constitué du Président du Directoire, du Directeur Administratif et Financier du Groupe, du Directeur des Systèmes d'information du Groupe, des directeurs de branche et/ou des directeurs financiers de branche, ainsi que des responsables des sociétés utilisatrices.

Ce comité est en charge d'établir et de maintenir un schéma directeur des systèmes d'information répondant aux besoins de l'organisation et à la politique générale de développement du Groupe. Dans ce cadre, il est notamment amené à proposer la nature des projets informatiques ainsi que les priorités d'allocation de ressources. Parmi ces actions à court et moyen terme, figure notamment le déploiement de l'ERP du Groupe (M3) sur l'ensemble des sociétés.

Les missions d'audit interne comprennent notamment la recherche des zones de risques informatiques, en particulier dans le cadre de la sécurité logique des progiciels intégrés : la gestion des profils utilisateurs et des risques d'incompatibilité de droits d'accès au sein d'une fonction de l'entreprise.

e) La fonction qualité, environnement, risques industriels

Les activités d'assurance de la qualité des programmes, produits et services sont déléguées aux unités opérationnelles. La fonction qualité est ainsi intégrée à chaque activité, ce qui garantit des systèmes, produits et services répondant aux besoins des clients et favorise la réactivité de la réponse.

Le suivi des objectifs Groupe et obligations en matière légales de qualité, environnement et risques industriels dans les entités du Groupe est confié à une équipe au sein de la holding afin de contrôler la bonne application des règles et procédures, de les faire évoluer si besoin est, et de former les responsables concernés dans les différentes entités du Groupe. À ce titre, des comités se réunissent plusieurs fois par an et un reporting trimestriel de ces risques est diffusé aux différents responsables du Groupe.

f) Les Présidents des différentes sociétés du Groupe

Ils assument, avec la collaboration des directeurs financiers ou contrôleurs locaux, la pleine responsabilité du respect du dispositif de contrôle interne mis en œuvre dans leur société, ce dispositif devant être en conformité avec les principes de contrôle interne du Groupe.

g) Des acteurs indépendants

Les Commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mission de contrôle et de certification des comptes annuels et consolidés, sont amenés à organiser des interventions visant à apprécier les procédures de différents processus de l'entreprise participant à l'élaboration de l'information comptable et financière.

Le Comité des Comptes du Conseil de Surveillance entend les Commissaires aux comptes sur leur mission et examine, d'une part, les comptes et les procédures comptables présentés par le Directoire et le management, et d'autre part, les résultats des audits et des travaux liés au contrôle interne.

3) Normes et réglementations

Elles font l'objet au sein du Groupe Zodiac Aerospace d'une veille et d'un suivi par les fonctions centrales spécialisées.

C) Activités et fonctionnement de la gestion des risques et du contrôle interne

1) Les activités du contrôle interne

a) Le référentiel des procédures

Les principales procédures intéressant le fonctionnement du Groupe sont rassemblées dans un système documentaire accessible via l'Intranet du Groupe et comprenant notamment :

- les règles comptables IFRS Groupe ;
- les règles d'élaboration des comptes consolidés et celles relatives aux opérations intra-groupe ou inter-compagnies ;
- les instructions trimestrielles relatives à la consolidation diffusées à l'ensemble des sociétés concernées ;
- le guide d'utilisation du progiciel de consolidation ; ce progiciel contenant les contrôles nécessaires à la cohérence des divers éléments constituant la consolidation des comptes ;

- les règles et procédures d'utilisation de l'ERP Groupe (Movex/M3) ;
- les procédures de suivi spécifique des encours de crédit sur les Airlines ;
- les procédures de gestion et de suivi du risque de change ;
- les procédures liées aux formats et contenus "standards Groupe" de reporting et budget ;
- les procédures liées aux contrôles Qualité, accidents du travail, etc.

b) Procédures budgétaires

La direction générale du Groupe définit les hypothèses économiques et financières générales conformément à la stratégie du Groupe.

Sur la base de ces orientations générales, les différentes branches préparent un projet de budget annuel, associé à l'élaboration d'un business plan pluriannuel. Cet ensemble est ensuite présenté à la direction générale du Groupe. Cette phase du processus permet d'acter les options opérationnelles à suivre par les branches et leurs divisions, ainsi que les évolutions à moyen et long terme au travers du business plan.

L'ensemble de ces budgets est également déposé dans une base de données Groupe, accessible par les différents responsables concernés (société, division, branche, Groupe) à tous les stades du processus budgétaire.

c) Procédures relatives au financement et à la trésorerie du Groupe

La direction générale et la direction administrative et financière du Groupe fixent les règles à suivre en termes de couverture des risques de change et de taux pour l'ensemble du Groupe.

Zodiac Aerospace assure la totalité du financement du Groupe et prête les fonds nécessaires aux entités concernées. La gestion de la relation bancaire est gérée au niveau du Groupe. Ainsi, aucune entité ne peut obtenir de facilités de crédit ni de lignes de caution ou de couvertures de change et de taux sans l'accord de la direction administrative et financière du Groupe.

L'ensemble des informations concernant les relations bancaires, les délégations de pouvoirs accordées, les autorisations de cartes de crédit, les cautions émises pour chaque compte sont répertoriées dans une base de données qui est régulièrement revue par la direction administrative et financière du Groupe ainsi que par les responsables financiers de branche.

Les différents risques relatifs à la marche de ces activités sont également analysés au cours des revues de comptes et d'activités mensuelles.

d) Procédures de reporting

Chaque entité adresse mensuellement un reporting dont le format ainsi que la date de transmission sont communs à l'ensemble du Groupe. Ces documents, ainsi que les reporting par division et branche, sont commentés par les comités opérationnels et mis à disposition sur l'Intranet du Groupe.

Le département reporting Groupe établit alors le reporting mensuel consolidé, mis à disposition sur l'Intranet, et présenté régulièrement au Comité exécutif du Groupe.

Des réunions mensuelles de "revue de comptes et d'activités" des branches ont lieu, auxquelles participent le Président du Directoire, le Directeur Administratif et Financier du Groupe, le Directeur Opérationnel et le Directeur Financier de la branche concernée. Au cours de ces réunions, les éléments chiffrés du mois ainsi que les différents faits marquants sont présentés et analysés, et les éventuels plans d'actions en découlant fixés.

e) Procédures relatives à l'établissement des comptes consolidés

Les procédures visant à garantir l'exhaustivité et la fiabilité des états financiers du Groupe ont été établies par la direction administrative et financière.

Une procédure approfondie est mise en œuvre pour les clôtures semestrielles et annuelles et ce, pour les sociétés du Groupe les plus significatives. Dans le cadre de l'arrêté annuel, une réunion se tient, en présence du Président du Directoire, du Directeur Administratif et Financier du Groupe et des responsables de branches et de divisions, afin d'effectuer une revue des points comptables (conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne) et fiscaux de ces sociétés, avant la clôture des comptes et l'intervention des Commissaires aux comptes.

Cette procédure permet de finaliser notamment les positions sur les provisions et détecter les anomalies éventuelles sur l'ensemble des comptes afin de les régulariser avant la phase finale de clôture.

Les états financiers sont établis à l'aide d'un logiciel édité par une société spécialisée, constituant un outil structurant mettant en œuvre les règles et principes comptables de référence.

f) Procédures relatives au suivi des assurances

La direction juridique, en collaboration avec la direction administrative et financière du Groupe assure le suivi de l'ensemble des problématiques liées aux assurances. Cette organisation permet un suivi centralisé de l'ensemble des risques assurantiels ainsi que la négociation des polices d'assurance "Groupe". L'ensemble des polices souscrites par le Groupe est déposé dans une base de données réservée à cet effet, comprenant également des synthèses sur l'évolution des primes et garanties d'assurance du Groupe, et accessible en temps réel par les personnes autorisées.

Une méthode de suivi des risques industriels et d'élaboration des plans de redémarrage a été développée avec FM Insurance. Des réunions trimestrielles ont lieu avec FM Insurance, le Président du Directoire, le Directeur Administratif et Financier du Groupe, les responsables juridiques et risques industriels Groupe pour prendre connaissance :

- de l'évolution des actions de réduction/suppression de ces risques ;
- de la préparation et la mise en œuvre des plans de sauvegarde.

g) Investissements et désinvestissements

Les opérations d'achat total ou partiel et/ou de cession d'activités sont de la seule compétence de la direction générale du Groupe. Les branches proposent leurs projets à la direction des fusions/acquisitions du Groupe et des revues périodiques sont effectuées avec la direction du Groupe et le Comité exécutif pour décider de la suite à donner à ces projets. Les projets retenus en Comité exécutif sont soumis à la revue et l'approbation du Conseil de Surveillance.

h) Procédures de contrôle des investissements

Une procédure d'autorisation :

- des investissements incorporels,
- des investissements corporels,
- des contrats de location de toutes natures,
- de capitalisation des frais de développement,

est en vigueur sous forme de "workflow" sur l'Intranet du Groupe et permet à l'ensemble des responsables opérationnels ainsi qu'à la direction générale du Groupe d'examiner ces demandes avant approbation, selon les critères et procédures émis par la direction générale du Groupe.

i) Les points de contrôle interne clés

Le Groupe Zodiac Aerospace a développé un outil interne afin d'uniformiser et de partager avec les sociétés du Groupe les points de contrôles internes clés pour assurer la fiabilité de l'élaboration comptable et financière.

Cet outil est disponible en français et en anglais et s'articule autour des processus principaux de contrôle interne du Groupe.

2) Principales évolutions pour 2012

a) L'outil de contrôle interne

Le Groupe est en cours de sélection d'un logiciel d'audit interne afin d'automatiser certaines tâches des missions d'audit et de faciliter le reporting du suivi des plans d'action.

Cet outil, dont le déploiement se fera dans toutes les filiales du Groupe, au cours de l'exercice 2011/2012, permettra de suivre l'avancement des plans d'action définis lors des précédentes missions d'audit et de formaliser les campagnes d'auto-évaluation des risques majeurs du Groupe.

b) La cartographie des risques

Le Groupe a entamé en 2011 un projet de documentation des procédures et des outils de contrôle de ces principaux risques qui se poursuivra en 2012.

c) Système d'information

Les plans d'actions initiés en 2011 relatifs à la redéfinition des droits d'accès dans les principaux ERP du Groupe seront finalisés en 2012.

Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2012

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de votre Société, en Assemblée Générale annuelle, pour soumettre à votre examen les comptes relatifs à l'exercice 2010/2011 et obtenir votre approbation.

Nous vous rappelons que la société Zodiac Aerospace est la maison mère du Groupe et exerce un rôle de direction générale industrielle vis-à-vis de l'ensemble des activités du Groupe. À ce titre, elle fournit des prestations aux sociétés du Groupe.

Le rapport ci-dessous ne s'adresse qu'à l'activité de Zodiac Aerospace, l'activité du Groupe dans son ensemble étant analysée dans le rapport sur les comptes consolidés.

I – COMPTES DE RÉSULTAT

CHIFFRE D'AFFAIRES 2010/2011

Le chiffre d'affaires de Zodiac Aerospace s'est élevé à 32 246 K€, contre 28 421 K€ sur l'exercice précédent.

Il est ainsi réparti :

	2010/2011	2009/2010
Loyers et charges	1 485 K€	1 671 K€
Services Groupe	22 439 K€	20 460 K€
Frais pour compte	8 322 K€	6 290 K€
TOTAL	32 246 K€	28 421 K€

Les prestations de Zodiac Aerospace représentent 1,18 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, contre 1,32 % pour l'exercice précédent.

RÉSULTAT 2010/2011

Le résultat avant impôt s'établit à 27 007 K€, contre 53 208 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation, qui était déficitaire de 7 546 K€ sur l'exercice précédent, l'est de 14 172 K€ sur cet exercice, essentiellement du fait des coûts liés à nos acquisitions, pour un montant de 3 095 K€, et le renforcement de notre structure pour accompagner la croissance du Groupe, pour un montant de 3 510 K€.

Le résultat net s'établit à 39 941 K€, contre 57 346 K€ pour l'exercice précédent.

RÉSULTATS FINANCIERS

Le montant des dividendes reçus de vos filiales s'élève à 64 103 K€, contre 62 291 K€ pour l'exercice précédent.

Les autres produits financiers, issus des activités de financement de nos filiales, sont en hausse de 7,6 % (7 857 K€, contre 7 299 K€). La charge d'intérêts reste stable en passant de 24 137 K€ à 24 490 K€, malgré une hausse de nos besoins de financement du Groupe compensée par une baisse du taux de nos ressources externes qui

s'établit à une moyenne de 2,41 %, contre 2,78 % pour l'exercice précédent.

Les titres auto-détenus, ayant un prix de revient comptable inférieur à leur valeur de marché, nous n'avons pas enregistré de mouvements de provisions sur ces titres, alors que nous avons constaté une reprise de provision sur l'exercice précédent de 16 351 K€.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges sur opérations en capital sont essentiellement représentées par :

- l'amortissement exceptionnel du solde résiduel des frais de mise en place du crédit syndiqué négocié en juin 2010 et dont les conditions ont été modifiées très substantiellement par avenant en août 2011. Le montant passé en charges à ce titre est de 5 189 K€.
- une provision de 300 K€ relative au solde des coûts de rupture de contrats de travail suite au déménagement de notre siège social à Plaisir.

IMPÔT SOCIÉTÉ

Le produit d'impôt enregistré dans les comptes est de 12 934 K€, comprenant essentiellement le crédit d'impôt généré par les activités courantes et financières de Zodiac Aerospace.

II – BILAN

ACTIF IMMOBILISÉ INCORPOREL

Les frais d'établissement enregistrent une diminution de 3 825 K€ se décomposant comme suit :

- dotation aux amortissements sur la période des frais du "Club deal" négocié en juin 2010 : - 1 833 K€ ;
- sortie de la valeur résiduelle, après amortissement de l'exercice, des frais du "Club deal" négocié en juin 2010 : - 5 189 K€ ;
- inscription des frais de mise en place de l'avenant à ce "Club deal" : + 3 200 K€.

ACTIVITÉ SUR LES TITRES DE PARTICIPATION

a. Titres de participations

Les principales variations sont :

1. Souscription et augmentation de capital	46 270 K€
• Augmentation de capital de Immobilière Galli	20 000 K€
• Augmentation de capital de Cantwell Cullen & Company de 35 000 KCAD, soit	26 270 K€

2. Opération de réorganisation interne et juridique

Evac AB : cette société, qui était en cours de liquidation après arrêt de son activité sur les exercices précédents, a été définitivement radiée du registre du commerce en 2010 ; la valeur des titres a été sortie du compte titres pour – 900 K€.

3. Acquisitions

Votre Société a acquis les sociétés :

a. Sell Holding Germany et Sell Services le 30 septembre 2010 (leader mondial dans la conception et réalisation de galleys) :

• Sell Holding Germany	120 264 K€
• Sell Services	350 K€
Sous-total Sell	120 614 K€

b. Les activités de la société Swan International Sensors Pty Ltd, en Australie, active dans le domaine du dégivrage aéronautique, et a constitué pour cette acquisition :

• La société Zodiac Aerospace Australia pour un montant de	38 K€
--	-------

b. Autres titres immobilisés

L'inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 août 2011 est représentatif :

- d'un contrat de liquidité mis en place avec Crédit Agricole Cheuvreux, en vue de favoriser la liquidité de transactions et de maintenir la régularité des cotations de titres, pour un montant maximum de 6 000 K€. Au 31 août 2011, Zodiac Aerospace détenant 37 000 actions de votre Société, soit 0,07 % des actions en circulation, pour une valeur de 1 999 K€ ;

- du solde des liquidités mis à disposition de Crédit Agricole Cheuvreux dans le cadre de ce contrat, lequel est investi en SICAV pour un montant de 3 636 K€ ;

- de la mise en œuvre du programme du rachat d'actions mis en place avec un prestataire de service en février 2008, portant sur un maximum de 5 % du capital et utilisé sous forme de 2 780 000 actions de votre Société acquises avant le 31 août 2009, soit 4,90 % des actions en circulation, pour une valeur de 89 849 K€, avec un objectif d'utilisation dans le cadre d'opérations de croissance externe.

PRÊTS AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE

L'activité de financement des sociétés du Groupe a continué à s'exercer. Au 31 août 2011, les sociétés emprunteuses auprès de Zodiac Aerospace avaient un encours de 304 259 K€, contre 269 346 K€ au 31 août 2010. Les sociétés prêteuses mettaient à notre disposition 528 975 K€, contre 411 665 K€ au 31 août 2010.

Le solde net du financement des filiales de Zodiac Aerospace était donc négatif de 224 716 K€.

DÉCOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS PAR ÉCHÉANCE

Vous trouverez ci-dessous la décomposition, à la date du 31 août 2011, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéances

Échéances (en milliers d'euros) (J= date de clôture)	Dettes échues à la clôture	Échéances à J+15	Échéances entre J+16 et J+30	Échéances entre J+31 et J+45	Échéances entre J+46 et J+60	Échéances au-delà de J+60	Hors échéance	Total dettes fournisseurs
Au 31 août 2010								
Fournisseurs (401+403)	1 950	-	1 977	-	432	235	22	4 616
Fournisseurs factures à recevoir	-	-	-	-	-	-	5 554	5 554
Fournisseurs immobilisations (404+405)	1 866	-	82	-	36	39	-	2 023
TOTAL À PAYER	3 816	-	2 059	-	468	274	5 576	12 193
Au 31 août 2011								
Fournisseurs (401+403)	1 763	530	742	17	16	-	-	3 068
Fournisseurs factures à recevoir	-	-	-	-	-	-	4 963	4 963
Fournisseurs immobilisations (404+405)	124	-	105	-	-	-	-	229
TOTAL À PAYER	1 887	530	847	17	16	-	4 963	8 260

DETTES FINANCIÈRES

Les conditions du crédit syndiqué "Club deal" mis en place pour 1 milliard d'euros en date du 29 juin 2010, à échéance au 27 juin 2014 ont été modifiées très substantiellement par avenant à effet du 29 août 2011. Le montant de la facilité est de 1,3 milliard d'euros, l'échéance du crédit a été allongée d'une année au 29 juin 2015 et les conditions de marges et commissions ont été revues à la baisse.

Ce crédit était utilisé à hauteur de l'équivalent de 642 M€ au 31 août 2011.

Le covenant (Dette nette/EBITDA consolidé) lié à ce crédit est respecté au 31 août 2011.

Il est rappelé que ce covenant ne peut excéder 3,50 à la clôture de l'exercice 2011, 3,25 à la clôture de l'exercice 2012 et 3,00 à la clôture de l'exercice 2013.

Le programme de Billets de Trésorerie, a été mobilisé à hauteur de 134 M€ au 31 août 2011.

Les frais de mise en place de l'avenant du crédit syndiqué pour un montant de 3 200 K€, ont été enregistrés en Frais d'établissement et amortis à hauteur de 2K€.

COUVERTURES DE RISQUES

a) de taux :

Zodiac Aerospace a mis en place, durant l'exercice, des swaps de taux d'intérêt contre les variations de l'Euribor « 1 mois », couvrant les périodes d'intérêts :

- a) du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011 en complément des couvertures prises au 31 août 2010. Le montant moyen couvert sur l'exercice a été de 495 M€ ressortant à un taux de 0,85 % ;
- b) du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012, pour un montant total de 600 M€ à un taux de 1,49 % ;
- c) du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013, pour un montant total de 600 M€ à un taux de 1,27 %.

b) de change :

Au 31 août 2011, Zodiac Aerospace avait des couvertures de change actives afin de couvrir une partie du chiffre d'affaires 2010/2011 pour le compte de ses filiales, à hauteur de 109 M\$.

FONDS PROPRES

Les fonds propres, avant distribution des dividendes, ont augmenté de 1 702 K€, passant de 743 158 K€ à 744 860 K€.

Cette augmentation provient :

En plus :

- du résultat net de l'exercice 2010/2011, soit 39 941 K€ ;
- de l'augmentation du produit de l'émission d'actions au titre des souscriptions d'options qui ont été levées par les salariés dans le

cadre du régime de stock-options de Zodiac Aerospace, soit 15 070 K€ pour 570 232 actions nouvelles ;

- de la variation des provisions réglementées, pour un montant de 83 K€.

En moins :

- des dividendes distribués, pour un montant de 53 392 K€.

ACTIONNARIAT

Le nombre d'actions en circulation au 31 août 2011 est de 56 744 439, contre 56 174 207 au 31 août 2010. L'augmentation de 570 232 actions provient de la levée d'options de souscription.

Au 31 août 2011, les actionnaires inscrits au nominatif représentent 44,83 % des actions et 53,82 % des droits de vote. La répartition du capital de Zodiac Aerospace à cette date, à la connaissance de la Société, figure dans le tableau ci-après.

Également, à la connaissance de la Société, aucun des "autres actionnaires" figurant dans ce tableau, ne détient 5 % ou plus, du capital social ou des droits de vote. D'autre part, en considération de la loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001, il est précisé que la part du capital détenue par les salariés de la Société et le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans le cadre d'un plan de gestion collectif, n'atteint pas 3 %.

Il est rappelé que certains actionnaires sont liés par un engagement collectif de conservation, conclu en application de l'article 885 I bis du Code général des impôts, enregistré le 21 décembre 2005, au terme duquel ils se sont engagés à conserver un certain nombre de titres Zodiac Aerospace pendant une durée de 6 ans à compter de cette date. Cet engagement, qui leur confère en outre un droit mutuel de préemption sur les titres engagés, a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers qui en a assuré la publicité par l'avis n° 206C0107 le 17 janvier 2006.

Certains actionnaires sont également liés par un engagement collectif de conservation, conclu en application de l'article 787-B du Code général des impôts, enregistré le 26 avril 2010 et pris pour une durée de deux ans à compter de cette date.

Les actionnaires familiaux ont soumis la quasi-totalité des titres faisant l'objet des engagements collectifs de conservation précités, afin de consolider lesdits engagements, aux dispositions d'une convention d'incessibilité en date du 17 septembre 2010.

Cette convention porte sur environ 26,5 % des actions et 34,5 % des droits de vote de Zodiac Aerospace exerçables au 31 août 2011 et court jusqu'au 26 avril 2012.

Les contenus détaillés de ces conventions et engagements collectifs de conservation sont disponibles sur le site Internet de l'AMF.

Répartition du capital social

	Capital		Droits de vote	
	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%
Nominatifs				
Familles et salariés	15 641 148	27,56 %	27 274 751	39,52 %
FFP	3 303 329	5,82 %	6 120 129	8,87 %
Fonds Stratégiques d'Investissement - FSI	2 321 494	4,09 %	2 321 494	3,36 %
Autres actionnaires	825 427	1,46 %	1 423 762	2,07 %
Autocontrôle	2 780 000	4,90 %	-	-
Total titres nominatifs	24 871 398	43,83 %	37 140 136	53,82 %
Porteurs				
Autres actionnaires	31 873 041	56,17 %	31 873 041	46,18 %
TOTAL	56 744 439	100,00 %	69 013 177	100,00 %

Options de souscription

Les options de souscription attribuées par le Directoire, après consultation du Conseil de Surveillance, entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 août 2011, sont au nombre de 165 450.

Les conditions dans lesquelles ces options peuvent être souscrites suivent la loi et les règles définies par l'Assemblée Générale Mixte du 8 janvier 2008.

Le nombre des options attribuées et non levées au 31 août 2011 s'élève à 1 357 615. L'attribution moyenne par exercice correspond à 319 702 options, soit 0,56 % du capital.

Programme de rachat d'actions

Votre Société n'a pas fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 janvier 2011. Au 31 août

2011, votre Société détenait le même nombre d'actions qu'au 31 août 2010, soit 2 780 000 actions, représentant 4,9 % du capital.

Contrat de liquidité

Le contrat de liquidité, mis en place le 18 janvier 2007 par votre Société, a été reconduit en 2010. Ce contrat a pour objectif de favoriser la liquidité de transactions et de maintenir la régularité des cotations de titres (cf. § Activité sur les titres de participations/b.).

DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS
DONNÉES AU DIRECTOIRE

Ces autorisations figurent dans les tableaux ci-après.

État des délégations et autorisations en cours et consenties au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte (AGM) des actionnaires du 10 janvier 2011

<i>Autorisations de rachat et d'annulation d'actions propres</i>	Date de l'autorisation	Échéance/durée	Montant maximal autorisé au 31 août 2011	Utilisation au 31 août 2011
Autorisation de racheter des actions de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions	10 janvier 2011 (6 ^{ème} résolution)	10 juillet 2012 (18 mois) ⁽¹⁾	Rachat d'un nombre d'actions tel que le nombre d'actions détenues par la Société à la suite de ces achats ne dépasse pas 10 % des actions qui composent le capital. Montant maximal de 150 millions d'euros.	Mouvements de l'exercice ⁽²⁾ : - achat : 0 - vente : 0
Autorisation d'annuler les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat, par voie de réduction de capital	10 janvier 2011 (14 ^{ème} résolution)	10 juillet 2012 (18 mois) ⁽¹⁾	Annulation dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois	Actions annulées sur l'exercice : 0

(1) Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 10 janvier 2012 de renouveler cette autorisation.

(2) Hors contrat de liquidité.

Délégations en vue d'augmenter le capital

	Date de l'autorisation	Échéance/ durée	Montant maximal de l'émission autorisé en nominal	Modalité de détermination du prix d'émission	Utilisation au 31 août 2011
Délégation en vue d'augmenter le capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital	10 janvier 2011 (15 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	5 000 000 € (plafond global ⁽¹⁾ commun aux délégations consenties par l'AGM aux termes des 15 ^{ème} , 20 ^{ème} et 21 ^{ème} résolutions)	Libre	Néant
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de bénéfices, de réserves ou de primes	10 janvier 2011 (16 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	Dans la limite du montant global des sommes pouvant être incorporées au capital à la date de leur incorporation	-	Néant
Délégation en vue d'augmenter le capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital, dans le cadre d'une offre au public	10 janvier 2011 (17 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	2 500 000 € (plafond commun aux délégations consenties par l'AGM aux termes des 17 ^{ème} et 18 ^{ème} résolutions ⁽²⁾)	Prix d'émission au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote de 5 %	Néant
Délégation en vue d'augmenter le capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital, dans le cadre d'une offre par placement privé	10 janvier 2011 (18 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	2 500 000 € (plafond commun aux délégations consenties par l'AGM aux termes des 17 ^{ème} et 18 ^{ème} résolutions ⁽³⁾)	Prix d'émission au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 3 dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote de 5 %	Néant
Délégation en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, décidée en application des 15 ^{ème} , 17 ^{ème} et 18 ^{ème} résolutions précédemment visées.	10 janvier 2011 (19 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	Dans la limite du plafond prévu dans la résolution en application de laquelle l'émission initiale a été décidée.	Au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.	Néant
Délégation en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	10 janvier 2011 (20 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	5 000 000 € (plafond global ⁽⁴⁾ commun aux délégations consenties par l'AGM aux termes des 15 ^{ème} , 20 ^{ème} et 21 ^{ème} résolutions)	Libre	Néant
Délégation en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital, en rémunération d'apports en nature	10 janvier 2011 (21 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	Dans la limite (i) de 10% du capital social et (ii) du plafond global ⁽⁵⁾ de 5 000 000 € visé à la 15 ^{ème} résolution	Libre	Néant
Délégation en vue d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail	10 janvier 2011 (24 ^{ème} résolution)	10 mars 2013 (26 mois)	300 000 €	Prix d'émission ne pouvant être inférieur au prix minimum prévu par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de l'émission	Néant

(1) Étant également rappelé que le montant nominal total des augmentations de capital réalisées au titre de la 15^{ème} et des 17^{ème} à 21^{ème} résolutions s'imputera sur ce plafond global.

(2) Étant également rappelé que le montant nominal total des augmentations de capital réalisées au titre des 17^{ème} et 18^{ème} résolutions, ainsi qu'au titre de la 15^{ème} et des 19^{ème} à 21^{ème} résolutions, ne pourra excéder le plafond nominal global de 5 000 000 d'euros visé à la 15^{ème} résolution.

(3) Étant également rappelé que le montant nominal total des augmentations de capital réalisées au titre des 17^{ème} et 18^{ème} résolutions, ainsi qu'au titre de la 15^{ème} et des 19^{ème} à 21^{ème} résolutions, ne pourra excéder le plafond nominal global de 5 000 000 d'euros visé à la 15^{ème} résolution.

(4) Étant également rappelé que le montant nominal total des augmentations de capital réalisées au titre de la 15^{ème} et des 17^{ème} à 21^{ème} résolutions s'imputera sur ce plafond global.

(5) Étant également rappelé que le montant nominal total des augmentations de capital réalisées au titre de la 21^{ème} résolution et des 15^{ème} et 17 à 20^{ème} résolutions ne pourra excéder ce plafond global.

Autorisations en vue (i) de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société et (ii) d'attribuer gratuitement des actions de la Société aux salariés et/ou aux mandataires sociaux éligibles de la Société ou de son Groupe

Nature	Date de l'autorisation	Échéance/durée	Montant maximal autorisé	Modalité de détermination du prix d'exercice des options et/ou d'émission	Utilisation au 31 août 2011
Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions	10 janvier 2011 (22 ^{ème} résolution)	10 mars 2014 (38 mois)	Limité à un nombre total maximal de 1 200 000 options, et le nombre total d'options consenties ne pouvant donner droit à souscrire ou acquérir un nombre total d'actions représentant plus de 2,5 % du capital (plafond commun aux délégations consenties par l'AGM aux termes des 22 ^{ème} et 23 ^{ème} résolutions)	Le prix d'exercice des options ne pourra (i) ni être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action sur le marché au cours des 20 séances de bourse précédant le jour où ces options seront consenties (ii) ni, en ce qui concerne les options d'achat, être inférieur au cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce.	Néant
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions	10 janvier 2011 (23 ^{ème} résolution)	10 mars 2014 (38 mois)	Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 2,5 % du capital (plafond commun aux délégations consenties par l'AGM aux termes des 22 ^{ème} et 23 ^{ème} résolutions)	-	Néant

PROJET DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS SOUMIS AU VOTE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 10 JANVIER 2012

Les autorisations suivantes, consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2011 (aux termes de ses 6^{ème} et 14^{ème} résolutions) en vue d'autoriser le Directoire à racheter des actions propres de la Société et à les annuler, venant à expiration en 2012, le Directoire propose à l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer le 10 janvier 2012, de donner au Directoire de nouvelles autorisations de même nature, dans les mêmes limites, pour une durée de 18 mois :

- Autorisation à donner au Directoire en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions ;
- Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation des actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2010/2011 :

Bénéfice après impôt	39 941 155,50 €
Report à nouveau	523 574 983,34 €
Montant à affecter	563 516 138,84 €
Dotations à la réserve légale	(11 404,64 €)
Dividende ⁽¹⁾	(68 093 326,80 €)
Report à nouveau après affectation	495 411 407,40 €

(1) 1,20 euro x 56 744 439 actions.

En tant que de besoin, le résultat correspondant aux dividendes non versés aux actions qui seraient détenues en propre dans le cadre du programme de rachat d'actions, soit 2 780 000, auquel viendrait s'ajouter le nombre de titres détenus au jour de l'Assemblée dans le cadre du contrat de liquidité (37 000 à la date de clô-

ture de l'exercice) à la date de détachement du coupon, sera affecté au compte report à nouveau.

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende
2007/2008	1,00 €
2008/2009	1,00 €
2009/2010	1,00 €

PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2011/2012

Votre Société continuera à jouer son rôle de holding industriel du Groupe et à fournir des services aux sociétés du Groupe. Elle continuera, par ailleurs, à encaisser les dividendes en provenance de ses filiales françaises et étrangères.

ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Votre filiale, la société Immobilière Galli, propriétaire de l'immeuble sis à Issy-les-Moulineaux, ancien siège social de votre Groupe, a signé le 21 octobre 2011, une promesse de vente de cet immeuble pour une cession avant le 31 décembre 2011 à une valeur supérieure à la valeur nette comptable.
- Votre filiale, Zodiac US Corp., détenue indirectement à 100 %, a finalisé le 1^{er} septembre 2011, l'acquisition de la société Heath Tecna, l'un des principaux acteurs mondiaux dans le domaine de la conception, la fabrication et la certification d'intérieurs de cabines complètes pour le réaménagement (retrofit) de cabine et l'équipement d'avions neufs, sur le segment de l'aviation commerciale.

Cette société est implantée dans l'état de Washington (USA), emploie environ 600 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 78 MUSD en 2010.

- Le Groupe a vendu, en novembre 2011, une petite activité de réparation qui était intégrée aux activités de Driessen pour un montant de 6,8 M€.

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	Montant brut	Amortissement ou dépréciation	Montant net au 31/08/2011	Montant net au 31/08/2010
Immobilisations incorporelles	(note 1.A - annexes 1 et 2)	9 119	4 510	4 609	8 029
Immobilisations corporelles	(annexes 1 et 2)	17 980	10 166	7 814	7 838
Immobilisations financières	(note 1.B et annexe 3)	1 626 993	-	1 626 993	1 460 670
Total actif immobilisé		1 654 092	14 676	1 639 416	1 476 537
Créances d'exploitation		4 028	-	4 028	3 339
Créances diverses					
Débiteurs divers et prêts filiales	(note 1.C)	328 243	-	328 243	284 432
Disponibilités		123 487	-	123 487	78 500
Charges constatées d'avance		2 352	-	2 352	2 305
Total actif circulant		458 110	-	458 110	368 576
TOTAL ACTIF		2 112 202	14 676	2 097 526	1 845 113

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	Montant net au 31/08/2011	Montant net au 31/08/2010
Capital		11 349	11 235
Primes d'émission et d'apport		144 390	129 435
Écarts de réévaluation		252	252
Réserve légale		1 123	1 114
Réserve sur plus-value long terme		-	-
Autres réserves		23 838	23 837
Report à nouveau		523 575	519 631
Résultat de l'exercice		39 941	57 346
Provisions réglementées	(note 2)	392	309
Total capitaux propres	(note 6)	744 860	743 158
Provisions pour risques et charges		1 354	968
Dettes financières		1 334 135	1 083 536
Dettes d'exploitation		16 867	17 251
Dettes diverses		310	200
Total dettes	(note 4)	1 351 312	1 100 987
TOTAL PASSIF		2 097 526	1 845 113

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	Montant au 31/08/2011	Montant au 31/08/2010
Produits d'exploitation			
Ventes		32 246	28 421
Autres produits		4	5
		32 250	28 426
Charges d'exploitation			
Achats matières, charges externes et autres approvisionnements		27 136	20 868
Impôts et taxes		930	815
Frais de personnel	(note 7)	14 750	10 936
Dotations aux amortissements		3 606	3 353
		46 422	35 972
Résultat d'exploitation		(14 172)	(7 546)
Produits financiers			
Produits financiers de participation		64 103	62 291
Autres intérêts et produits assimilés		7 858	7 299
Gains de change			515
Reprises sur provisions			16 352
		71 961	86 457
Charges financières			
Charges d'intérêts		24 490	24 138
Pertes de change		462	-
Dotations et autres charges financières		37	29
		24 989	24 167
Résultat financier	(note 8)	46 972	62 290
Résultat courant avant impôt		32 800	54 744
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		129	-
Sur opérations en capital		57	15
Reprises sur provisions		152	350
		338	365
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		400	376
Sur opérations en capital		5 201	1 233
Dotations aux amortissements et aux provisions		530	291
		6 132	1 900
Résultat exceptionnel	(note 9)	(5 793)	(1 535)
Impôt sur les bénéfices	(notes 10 et 11)	(12 934)	(4 137)
Total des produits		104 549	115 248
Total des charges		64 608	57 902
Résultat de l'exercice		39 941	57 346

Notes annexes

I. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la Société Zodiac Aerospace sont établis en euros, conformément aux dispositions du plan comptable général suivant le règlement 99-03 du Comité de réglementation comptable.

Les principales règles utilisées sont les suivantes :

- a) Les logiciels sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée de 1 à 4 ans. Les frais d'établissement sont amortis en linéaire de 1 à 5 ans.
- b) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de revient en cas d'immobilisations facturées à nous-mêmes.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des immobilisations qui est généralement de :

- constructions : 20 ans ;
- mobilier et agencements : 10 ans ;
- matériel informatique : 3 à 4 ans ;
- matériel de transport : 4 à 5 ans.

Pour les immobilisations fiscalement amortissables en dégressif : la différence entre la dotation linéaire et la dotation totale est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

c) Les titres de participation sont évalués à leurs coûts d'achat (hors frais accessoires) ou à leurs valeurs d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation estimée en fonction de l'actif de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir, une provision pour dépréciation est constituée.

d) Les titres de placement sont évalués au prix moyen pondéré.

e) Opérations en devises

Les créances et dettes en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur :

- à la date d'échéance, lorsqu'il y a couverture à terme effectuée ;
- à la date de clôture pour les autres.

Les produits et les charges en devises sont enregistrés dans les comptes aux taux moyens du mois de comptabilisation.

f) Instruments financiers

Les couvertures de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré et ne présentent que des risques de contrepartie négligeables.

Les résultats dégagés sur ceux-ci sont comptabilisés symétriquement aux résultats dégagés sur les éléments couverts.

II. NOTES SUR LES COMPTES

Ces comptes intègrent les éléments résultant de l'option prise par notre Société du bénéfice du régime fiscal des groupes de sociétés (CGI article 223.A à Q). Cette option renouvelée le 22 août 2003, concerne, sur l'exercice 2010/2011, les filiales suivantes : Aératur, Sicma Aero Seat, Immobilière Galli, Zodiac Automotive Division, Intertechnique, ECE, IN-Snec Holding, IN-Flex, IN-LHC, Precilec, Zodiac Data Systems, Zodiac Services Europe, Adder, C&D Europe, Quinson, SiT. Chaque société calcule l'impôt comme si elle n'était pas intégrée. Les sociétés reconnaissent le cas échéant dans leurs comptes les crédits d'impôt de toute nature issus de l'intégration dans le résultat d'ensemble.

III. NOTES SUR LE BILAN

(En milliers d'euros sauf mention contraire)

NOTE 1 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF

Note 1.A - Immobilisations incorporelles et corporelles

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- d'un montant brut de 3 200 K€ (net de 3 197 K€ après amortissement) correspondant aux frais de mise en place de l'avenant au crédit syndiqué conclu le 29 août 2011, portant le crédit à un montant autorisé de 1,3 Md€ ;
- Cet exercice a enregistré la sortie, suite à renégociation du crédit en août 2011, de la valeur résiduelle (après amortissement de l'exercice) des frais du "Club deal" négocié en juin 2010 pour un montant de - 5 189 K€ ;
- de 5 919 K€ brut (net de 1 411 K€ après amortissement) représentés principalement par les licences d'exploitation du principal "ERP" du Groupe (Movex/M3).

2. Immobilisations corporelles

Cf. Annexes 1 et 2.

Note 1.B - Immobilisations financières**A. PRINCIPALES VARIATIONS****1. Souscription et augmentation de capital : 46 270 K€**

- Augmentation de capital de Immobilière Galli 20 000 K€
- Augmentation de capital de Cantwell Cullen & Company de 35 000 KCAD, soit 26 270 K€

2. Opération de réorganisation interne et juridique : - 900 K€

- EVAC AB : cette société, qui était en cours de liquidation après arrêt de son activité sur les exercices précédents, a été définitivement radiée du registre du commerce en 2010 (- 900 K€).

3. Acquisitions : 120 652 K€

Notre société a acquis les sociétés :

a. Sell Holding Germany et Sell Services le 30 septembre 2010 (leader mondial dans la conception et réalisation de galleys) :

- Sell Holding Germany 120 264 K€
- Sell Services 350 K€
- Sous-total Sell 120 614 K€

b. Les activités de la société Swan International Sensors Pty Ltd, en Australie, active dans le domaine du dégivrage aéronautique et a constitué pour cette acquisition :

- La société Zodiac Aerospace Holding Australia, pour un montant de : 38 K€

B. AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 août 2011 :

- Sont représentatifs d'un contrat de liquidité mis en place avec le Crédit Agricole Cheuvreux, en vue de favoriser la liquidité de transactions et de maintenir la régularité des cotations de titres pour un montant maximum de 6 000 K€ utilisé sous forme de 37 000 actions de notre Société, soit 0,07 % des actions en circulation, pour une valeur de 1 999 K€.
- Le solde des liquidités mises à disposition de Crédit Agricole Cheuvreux dans le cadre de ce contrat, est investi en SICAV pour un montant de 3 636 K€.
- Sont représentatifs de la mise en œuvre du programme du rachat d'actions mis en place avec un prestataire de service en février 2008, portant sur un maximum de 5 % du capital et utilisé sous forme de 2 780 000 actions de notre Société, soit 4,9 % des actions en circulation, pour une valeur de 89 849 K€, avec un objectif d'utilisation dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- Actions de sociétés qui ne sont pas admises à la cote officielle des bourses de valeur : néant.

Note 1.C - Échéancier de créances

(en milliers d'euros)

	Montant net	À 1 an au plus	À plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	95 756	95 756	-
Actif circulant			
Créances clients et créances d'exploitation	4 028	4 028	-
Créances diverses ⁽¹⁾	328 244	328 244	-
Disponibilités	123 487	123 487	-
Charges constatées d'avance	2 352	2 352	-
TOTAL	553 867	553 867	-

(1) Dont 304 259 K€ représentent la contrepartie de tirages des crédits mis à la disposition des filiales selon leurs besoins et 23 962 K€ d'avances d'impôts à récupérer, liés à nos filiales intégrées fiscalement.

NOTE 2 – PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

(en milliers d'euros)	Solde au 31/08/2010	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice ⁽¹⁾	Solde au 31/08/2011
Provisions pour risques et charges	968	395	9	1 354
Amortissements dérogatoires	309	230	147	392

(1) Les reprises de l'exercice ont fait l'objet d'une utilisation.

NOTE 3 – POSTES CONCERNANT DES ENTREPRISES LIÉES

Zodiac Aerospace réalise des transactions conclues à des conditions normales ou exclues du champ d'application telles que décrites dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03 avec les parties liées.

(en milliers d'euros)	Actif	Passif	Compte de résultat
Participations	1 531 237	-	-
Clients et comptes rattachés	3 373	-	-
Prêts court terme ⁽¹⁾	328 243	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	871	-
Emprunts court terme ⁽²⁾	-	544 842	-
Produits de participation	-	-	64 103
Autres produits	-	-	32 245
Produits financiers	-	-	7 365
Charges financières	-	-	3 865
Autres charges	-	-	5 395

(1) Dont 23 962 K€ d'intégration fiscale.

(2) Dont 15 867 K€ d'intégration fiscale.

NOTE 4 – INFORMATIONS SUR LES DETTES

Échéancier des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et divers ⁽¹⁾	1 334 135	692 211	641 924
Fournisseurs et comptes rattachés	8 031	8 031	-
Dettes fiscales et sociales	8 607	8 607	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	229	229	-
Autres dettes	310	310	-
TOTAL	1 351 312	709 388	641 924

(1) Dont 642 M€ ou équivalent euro de tirages du crédit mis en place le 29 juin 2010, modifié par avenant en août 2011, pour un montant total de 1 300 M€ constitué d'une seule tranche d'une durée de 4 ans à échéance au 29 juin 2015.

Le covenant lié à ce crédit a été respecté au 31 août 2011, son non respect pouvant entraîner le remboursement intégral, par anticipation du crédit.

**NOTE 5 – ENGAGEMENTS FINANCIERS
ET SÛRETÉS CONSENTIES****a) Les engagements donnés****1) Cautions :**

- caution de 300 000 dollars US convertis au taux de clôture, soit 208 K€, en garantie d'une lettre de crédit émise par une banque US au profit de notre filiale American Fuel ;
- caution de 3 520 K€ en faveur des douanes au profit de nos filiales Intertechnique, Aérazor, Sicma Aero Seat, Zodiac Services Europe.

2) Garanties :

- garantie au bénéfice de Federal Insurance Company (CHUBB) d'un montant maximum de 10 M\$ pour contregarantir les "performances bonds" émises par Federal Insurance Company au bénéfice de certains clients de notre filiale Esco au titre de l'exécution de ses contrats commerciaux (installation de barrières et systèmes d'arrêt pour avions civils et militaires) ;
- garantie déposée auprès du tribunal de commerce d'Amsterdam, couvrant les dettes consolidées de la société holding du groupe Driessen et ses filiales hollandaises, afin de leur éviter d'établir et déposer localement des comptes consolidés du sous-groupe Driessen, cette garantie ne devant pas dépasser 10 M€ ;
- Zodiac Aerospace a délivré, dans le cadre d'importants contrats commerciaux obtenus par certaines de ses filiales, les garanties suivantes :
 - en août 2009, pour le compte de Sicma Aero Seat, à échéance au 31 décembre 2016 ;
 - en janvier 2011, pour le compte de Weber Aircraft, à échéance au 31 décembre 2016 ;
 - en janvier 2011, pour le compte de Weber Aircraft et C&D (USA), à échéance au 31 décembre 2015.

b) Les engagements de retraites

La méthode de comptabilisation des écarts actuariels est dite du "corridor". Cette méthode permet pour chaque régime à prestations définies de n'amortir que la part des écarts actuariels excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la juste valeur des actifs du régime à la date de la clôture. L'amortissement est pratiqué sur l'espérance de la durée de vie active résiduelle attendue des salariés bénéficiant du régime.

Le montant relatif à l'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière est constaté dans les comptes sociaux sur la base d'une évaluation actuarielle utilisant les hypothèses suivantes au 31 août 2011 :

- Taux d'actualisation : 4,72 %.
- Taux d'évolution des salaires : 2,5 % non cadres et 2,5 % cadres.
- Date de départ théorique : 65 ans.
- Mortalité : table INSEE TV-TD 06-08.

La variation de la provision s'analyse comme suit :

• Passif de retraite au 31 août 2010 :	945 K€
• Dotation 2010/2011 :	46 K€
• Charge d'actualisation :	36 K€
• Reprise de la période :	-
• Amortissements des écarts actuariels :	-
• Passif de retraite provisionné au 31 août 2011 :	1 027 K€

Le taux de rotation des effectifs est variable selon l'âge des salariés concernés, et varie de 33,33 % (tranche 29 à 30 ans) à 4 % (tranche 52 à 53 ans).

c) Droit individuel de formation

Le volume d'heures au 31 août 2011 n'ayant pas donné lieu à une demande de formation est de 7 300 heures.

**NOTE 6 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE
(AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010/2011)**

(en milliers d'euros)	Au 31/08/2010	Affectation du résultat 2009/2010 décidée par l'A.G.M.	Mouvements sur le capital	Dividendes	Autres	Au 31/08/2011
Capital ⁽¹⁾	11 235	-	114	-	-	11 349
Primes ⁽²⁾	129 435	-	14 955	-	-	144 390
Écart de réévaluation	252	-	-	-	-	252
Réserves / Report à nouveau	544 582	-	-	3 954	-	548 536
Résultat	57 346	-	-	(57 346)	39 941	39 941
Provisions réglementées	309	-	-	-	83	392
CAPITAUX PROPRES	743 159	-	15 069	(53 392)	40 024	744 860

(1) Les mouvements sur le capital sont générés par des augmentations de 114 K€ issues de 570 232 levées d'options.

(2) Les mouvements sur les primes sont générés par des augmentations de 14 955 K€ issues de 570 232 levées d'options.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 7 – CHARGES DE PERSONNEL

Le montant des rémunérations allouées aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'est élevé à 1 647 K€, dont 310 K€ au titre des jetons de présence.

L'effectif moyen au cours de l'exercice a été de 88 personnes (cadres, agents de maîtrise/ employés).

NOTE 8 – RÉSULTAT FINANCIER

Le montant des dividendes reçus des filiales s'est élevé à 64 103 K€, contre 62 291 K€ en 2009/2010.

Les produits financiers issus des activités de financement des filiales sont en légère progression de 7,6 % (7 857 K€, contre 7 299 K€ en 2009/2010).

La charge d'intérêt reste stable (24 490 K€, contre 24 137 K€ en 2009/2010), du fait d'une augmentation de nos besoins de financement compensée par une baisse du taux de nos ressources qui s'établit à 2,41 %, contre 2,78 % pour l'exercice précédent.

NOTE 9 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges sur opérations en capital sont essentiellement représentées par :

- la sortie de la valeur résiduelle au 29 août 2011 des frais de mise en place du crédit syndiqué négocié en juin 2010 et dont les conditions ont été modifiées très substantiellement par l'avenant signé en août 2011. Le montant passé en charges à ce titre est de 5 189 K€.
- une provision de 300 K€ relative au solde des coûts de rupture de contrats de travail suite au déménagement de notre siège social à Plaisir.

NOTE 10 – VENTILATION DE L'IMPÔT ENTRE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Courant	Exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	32 801	(5 794)	27 007
Impôt taux normal	12 791	143	12 934
Impôt taux réduit	-	-	-
Résultat net	45 592	(5 651)	39 941

NOTE 11 – SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	31/08/2011
a) Dettes fiscales latentes	
Amortissements dérogatoires	(392)
b) Créances fiscales latentes	
Provisions pour congés payés	865
Solde	473
Créance fiscale latente (34,43 %)	163

ANNEXE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Valeur d'achat au 31/08/2010	Acquisitions de l'exercice	Virement d'un poste à l'autre	Cessions et sorties	Valeur d'achat au 31/08/2011
Logiciels	4 931	722	266	-	5 919
Frais de mise en place du crédit syndiqué	7 335	3 200	-	7 335	3 200
Sous-total	12 266	3 922	266	7 335	9 119
Terrains	1 255	-	-	-	1 255
Constructions	9 570	39	-	-	9 609
Matériel et outillage	-	-	-	-	-
Matériel de transport	478	330	-	198	610
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 979	374	1 294	17	5 630
Agencements, installations, divers	237	204	-	-	441
Immobilisations en cours	1 560	435	(1 560)	-	435
Sous-total	17 079	1 382	(266)	215	17 980
TOTAL	29 345	5 304	-	7 550	27 099

ANNEXE 2 - AMORTISSEMENTS INCORPORELS ET CORPORELS

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/08/2010	Dotations de l'exercice aux amortissements	Reprises sur cessions	Virement d'un poste à l'autre et sorties	Amortissements au 31/08/2011
Brevets, marques, logiciels	3 926	582	-	-	4 508
Autres immobilisations incorporelles	311	1 836	2 145	-	2
Sous-total	4 237	2 418	2 145	-	4 510
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements	5 252	362	-	-	5 614
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Matériel de transport	330	86	186	-	230
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 473	658	17	-	4 114
Agencements, installations, divers	186	22	-	-	208
Sous-total	9 241	1 128	203	-	10 166
TOTAL	13 478	3 546	2 348	-	14 676

ANNEXE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Montants bruts au 31/08/2010	Augmentation	Diminution	Montants bruts au 31/08/2011
Titres de participation	1 365 216	166 921	900	1 531 237
Prêts	275	22	42	255
Dépôts et cautionnements	20	5	9	16
SICAV	5 094	3 935	5 393	3 636
Contrats de liquidité	216	3 676	1 893	1 999
Actions propres	89 849	-	-	89 849
TOTAL	1 460 670	174 559	8 237	1 626 992

ANNEXE 4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'unités monétaires)	Quote-part de capital détenue en pourcentage	Unité monétaire	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés par filiales					
Aérazur	100,00	€	213 595	324 622	13 030
Adder SAS	100,00	€	1 000	2 104	1 124
Cantwell Cullen & Company	100,00	CAD	35 000	212	(199)
C&D Europe	100,00	€	37	455	163
Driessen	100,00	€	15 000	42 130	15 477
Evac GmbH	100,00	€	7 109	8 127	15 184
Evac Shanghai ETC	100,00	CNY	1 104	181	160
Gat-IN-es	0,10	€	1	(250)	(3)
HSA Holding SAS Espagne	100,00	€	396	4	(58)
Icore UK Ltd	100,00	£	1	8 060	1 495
Immobilière Galli	100,00	€	21 000	1 220	(699)
Intertechnique	100,00	€	20 399	166 039	37 648
IN Services Asia	100,00	USD	1 000	7 714	(1 448)
OEM Defense Services	20,00	€	100	-	-
OEM Services	25,00	€	1 545	-	-
Parachutes Industries Southern Africa - PISA	100,00	ZAR	14 400	(8 918)	4 799
Sell Holding Germany	100,00	€	2 598	(2 742)	37 147
Sell Services	100,00	€	9	327	(24)
Sicma Aero Seat	100,00	€	1 503	74 472	27 377
Zodiac Aerospace Holding Australia	100,00	AUD	50	(3)	-
Zodiac Aerospace Maroc	99,99	MAD	14 660	(9 846)	(919)
Zodiac Aerospace UK	100,00	£	300	968	1 005
Zodiac Automotive Division	100,00	€	7 367	3 939	5 284
Zodiac Automotive Tunisie	0,01	€	4 477	754	873
Zodiac Equipments Tunisie SARL	99,86	€	2 018	4 911	1 100
Zodiac Services Europe	100,00	€	5 548	11 310	(3 088)
Zodiac Seat Tunisie	100,00	€	1 200	178	(262)

(en milliers d'euros)	Filiales françaises	Filiales étrangères
Renseignements globaux		
Valeur comptable brute des titres détenus	1 210 070	321 167
Valeur comptable nette des titres détenus	1 210 070	321 167
Dividendes encaissés	64 103	-

Résultats et autres éléments caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices

	Exercice 2006/2007	Exercice 2007/2008	Exercice 2008/2009	Exercice 2009/2010	Exercice 2010/2011
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	11 117	11 134	11 142	11 235	11 349
Nombre d'actions ordinaires existantes	55 583 047 ⁽¹⁾	55 667 704 ⁽¹⁾	55 708 078 ⁽¹⁾	56 174 207 ⁽¹⁾	56 744 439 ⁽²⁾
II - Opérations et résultats de l'exercice (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes et produits accessoires	29 118	26 852	30 340	28 421	32 246
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	17 040	686 841	16 738	40 181	31 023
Impôt sur les bénéfices	(16 922)	32 810	(59 729)	(4 137)	(12 934)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	31 758	565 064	45 104	57 346	39 941
Résultat distribué ⁽¹⁾	166 631	52 738	52 877	53 392	68 093
III - Résultat par action ⁽²⁾ (en euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés, avant dotations aux amortissements et provisions	0,61	11,75	1,37	0,79	0,77
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,57	10,15	0,81	1,02	0,70
Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾	3,00	1,00	1,00	1,00	1,20
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	85	75	78	83	88
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	7 826	9 158	6 979	7 470	10 275
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (en milliers d'euros)	3 460	3 544	3 616	3 466	4 475

(1) Après approbation de l'Assemblée Générale Mixte.

(2) Dont au 31 août 2011 : 2 817 000 actions détenues en propre ne donnant pas lieu à une distribution de dividende, résultat versé au compte report à nouveau.

Rapports des Commissaires aux comptes

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Zodiac Aerospace, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre Société sont évalués selon les modalités présentées en note I.c de l'annexe des états financiers. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des pro-

visions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarques particulières de notre part tant au regard de la méthodologie appliquée que du caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 19 décembre 2011

Les Commissaires aux comptes

Fideuraf
membre du réseau Fiducial
Jean-Pierre Boutard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A - Indemnité de départ contraint

Le Conseil de Surveillance ayant décidé de se référer aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 relatives aux rémunérations des dirigeants de sociétés cotées, a adopté lors de sa séance du 19 novembre 2009 dans le cadre des articles L. 225-86 et L. 225-90-1 du Code de commerce la délibération qui définit l'indemnité en cas de départ contraint qui serait due à M. Olivier Zarrouati en sa qualité de Président du Directoire.

Au cours de cet exercice clos le 31 août 2011, cette convention n'a donné lieu à aucun versement d'indemnité.

B - indemnité de non-concurrence

Le Conseil de Surveillance ayant décidé de se référer aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 relatives aux rémunérations des dirigeants de sociétés cotées, a adopté lors de sa séance du 19 novembre 2009 dans le cadre des articles L. 225-86 et L. 225-90-1 du Code de commerce la délibération qui définit l'indemnité de non-concurrence en cas de départ qui serait due à M. Olivier Zarrouati en sa qualité de Président du Directoire.

Au cours de cet exercice clos le 31 août 2011, cette convention n'a donné lieu à aucun versement d'indemnité.

Paris-La Défense, le 19 décembre 2011

Les Commissaires aux comptes

Fideuraf
membre du réseau Fiducial
Jean-Pierre Boutard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Conseil de Surveillance de la société Zodiac Aerospace

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Zodiac Aerospace et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 19 décembre 2011

Les Commissaires aux comptes

Fideuraf
membre du réseau Fiducial
Jean-Pierre Boutard

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

Les attestations et rapport suivants des Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de la société Zodiac Aerospace :

- Attestation des Commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées.
- Attestation des Commissaires aux comptes sur le montant global des actions de parrainage et de mécénat.
- Rapport des Commissaires aux comptes émis au titre des résolutions extraordinaires.

Résolutions

soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2012
statuant sur les comptes de l'exercice 2010/2011

RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de la société Zodiac Aerospace relatifs à l'exercice clos le 31 août 2011.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de la société Zodiac Aerospace (la "Société") relatifs à l'exercice clos le 31 août 2011, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2011, du rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et du rapport des Commissaires aux comptes sur ce rapport, approuve les comptes sociaux de cet exercice social tels qu'ils ont été présentés et qui laissent apparaître un résultat net de 39 941 155,50 €. L'Assemblée Générale approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports susvisés.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes sociaux de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense somptuaire ou charge non déductible fiscalement, telle que visée par les dispositions de l'article 39-4 dudit Code.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés du Groupe Zodiac Aerospace relatifs à l'exercice clos le 31 août 2011.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2011, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du Groupe joint au rapport du Directoire, du rapport du Président au Conseil de Surveillance relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques, du rapport des Commissaires aux comptes sur ce rapport, des rapports du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 août 2011, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice et qui laissent apparaître un résultat net part du Groupe de 238 256 000 €.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans les rapports susvisés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice considéré.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat - Fixation du montant du dividende à 1,20 € par action.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, et après avoir constaté que le bilan de l'exercice clos le 31 août 2011 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 39 941 155,50 €, décide, sur proposition du Directoire, d'affecter ce bénéfice comme suit :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	39 941 155,50 €
Dotation à la réserve légale	(11 404,64 €)
Report à nouveau antérieur	523 574 983,34 €
Bénéfice distribuable	563 504 734,20 €
Distribution d'un dividende de 1,20 € pour chacune des 56 744 439 actions (*)	(68 093 326,80 €)
Affectation du solde au compte report à nouveau	495 411 407,40 €

(*) Ce montant porte sur la totalité des actions émises par la Société au 31 août 2011 ; il sera ajusté du nombre d'actions existantes, et notamment du nombre d'actions auto-détenues par la Société à la date de paiement du dividende.

L'Assemblée Générale décide la distribution d'un dividende de 1,20 € pour chacune des 56 744 439 actions composant la totalité du capital social au 31 août 2011, soit un dividende global de 68 093 326,80 €, étant précisé que le montant correspondant aux dividendes non versés aux actions qui seraient détenues en propre par la Société, à la date de mise en paiement du dividende, sera affecté au compte report à nouveau.

Ce dividende sera mis en paiement, en numéraire, à compter du 17 janvier 2012.

La fraction de ce dividende global distribuée à des personnes physiques résidentes fiscales en France n'est retenue que pour 60 % de son montant si ce dividende est soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu (article 158-3-2° du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire exercée auprès de l'établissement payeur au plus tard lors de l'encaissement des dividendes, est soumise à un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 % (avant le vote de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012) du montant du dividende brut (article 117 quater du Code général des impôts). De plus, les dividendes distribués à des personnes physiques, dont les titres ne sont pas ins-

Dividendes distribués au titre des trois précédents exercices	Exercice clos le 31 août 2010	Exercice clos le 31 août 2009	Exercice clos le 31 août 2008
Nombre total d'actions ⁽¹⁾	53 392 207	52 877 378	52 737 704
Dividende distribué par action	1 €	1 €	1 €
Montant total distribué ⁽²⁾	53 392 207 €	52 877 378 €	52 737 704 €

(1) Nombre d'actions ayant donné droit à paiement du dividende (le cas échéant, déduction faite des actions auto-détenues au jour de la mise en paiement du dividende).

(2) Montant éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du Code général des impôts pour les personnes physiques résidant fiscalement en France. Pour les dividendes distribués à ces mêmes personnes à compter du 1^{er} janvier 2008, il a été instauré un prélèvement forfaitaire libératoire de 19 % (avant le vote de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012) du montant du dividende brut (sur option du contribuable auprès de l'établissement payeur).

crits sur un plan d'épargne en actions (PEA), sont amputés des prélèvements sociaux, pour les distributions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2008.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants : (voir tableau ci-dessus).

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation des conventions et engagements visés par l'article L. 225-86 du Code de commerce et présentés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention ou engagement visé par les articles précités n'a été conclu ou souscrit au cours de l'exercice écoulé et approuve, en tant que de besoin, les conventions ou engagements, conclu(e)s ou souscrit(e)s au cours d'exercices antérieurs, qui se sont poursuivis au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Directoire en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, autorise pour une durée de dix-huit mois le Directoire, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et dans le respect des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par la Société ses propres actions en vue :

- (i) de leur attribution ou de leur vente (i) dans le cadre des dispositions des articles L. 225-179 et suivants du Code de commerce, ou (ii) dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise, ou (iii) en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce ; ou
- (ii) de l'animation du marché ou d'assurer la liquidité de l'action, par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconvenue par l'Autorité des Marchés Financiers ; ou
- (iii) dans la limite de 5 % du capital de la Société, de leur conservation et de leur remise ultérieure à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- (iv) de leur remise dans le cadre de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société ; ou
- (v) de leur annulation éventuelle par voie de réduction de capital, sous réserve de l'adoption de la 13^{ème} résolution soumise à la présente Assemblée Générale ; ou
- (vi) de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la législation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que le nombre d'actions que la Société détiendra à la suite de ces achats ne dépasse pas 10 % des actions qui composent le capital de la Société, sachant que le pourcentage s'appliquera à un capital ajusté en fonction des opérations qui pourront l'affecter postérieurement à la présente Assemblée.

L'achat de ces actions, ainsi que leur vente ou leur transfert pourront être réalisés par le Directoire, en une ou plusieurs fois, à tout moment, hormis en période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires et sous réserve des périodes d'abstention prévues par l'article 631-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, et ce par tous moyens en bourse ou autrement.

Le montant maximum destiné à la réalisation du programme de rachat est de 150 000 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de délégation à toute personne habilitée par la loi, pour mettre en œuvre la présente autorisation, notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes, procéder à l'ajustement prévu par la réglementation en vigueur en cas d'achat d'actions à un prix supérieur au cours de bourse, et généralement faire le nécessaire.

La présente autorisation prive d'effet, à hauteur de la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 10 janvier 2011 dans sa 6^{ème} résolution.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Marc Assa, membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Marc Assa venant à expiration, pour une durée de deux années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Louis Desanges, membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Louis Desanges venant à expiration, pour une durée de six années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Madame Elisabeth Domange, membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Elisabeth Domange venant à expiration, pour une durée de deux années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Edmond Marchegay, membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Edmond Marchegay venant à expiration, pour une durée de deux années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

DIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de Monsieur Robert Maréchal, membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Robert Maréchal venant à expiration, pour une durée de deux années expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

ONZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de la société Fidaudit, Commissaire aux comptes titulaire.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Fidaudit venant à expiration pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat de la société SAREX, Commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société SAREX venant à expiration, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.

RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation des actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions

Sous réserve de l'adoption de la 5^{ème} résolution qui précède, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire pour une durée de dix-huit mois, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital et par période de vingt-quatre mois, tout ou partie des actions acquises par la Société et à procéder à due concurrence à une réduction du capital social.

À cet effet, l'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour arrêter le montant définitif de la réduction du capital, en fixer les modalités et en constater la réalisation, modifier en conséquence les statuts de la Société et accomplir tous actes ou formalités consécutives, et plus généralement faire le nécessaire.

Cette autorisation prive d'effet à compter de ce jour, pour la partie non utilisée, toute autorisation antérieure ayant le même objet, et notamment celle donnée dans sa 14^{ème} résolution par l'Assemblée Générale mixte du 10 janvier 2011.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs à l'effet de réaliser les formalités légales consécutives aux présentes résolutions

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme des présentes pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités prévus par la loi et nécessaires à la mise en œuvre des résolutions qui précèdent.

